



## DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX HORIZONS



RAPPORT ANNUEL 2013

UNE EXPERTISE INTERNATIONALE<sup>MD</sup>  
UN ENGAGEMENT HUMAIN

## RAPPORT DE GESTION

PAGE 1

1. Faits saillants de l'exploitation et des résultats financiers	/ 1
2. Tendances économiques clés	/ 7
3. Programmes d'exploration – Réserves et ressources 2013	/ 8
4. Résultats consolidés et opérations minières découlant des activités poursuivies	/ 13
5. Résultat opérationnel sectoriel	/ 14
6. Autres éléments de l'état consolidé du résultat	/ 16
7. Autres éléments du résultat global	/ 19
8. Flux de trésorerie	/ 19
9. Situation financière	/ 20
10. Instruments financiers	/ 21
11. Obligations contractuelles	/ 22
12. Estimations et jugements comptables critiques	/ 23
13. Nouvelles normes comptables publiées, main non encore en vigueur	/ 25
14. Nouvelles normes comptables publiées et en vigueur	/ 26
15. Transactions entre parties liées	/ 27
16. Risques et incertitudes	/ 27
17. Sommaire des résultats trimestriels	/ 33
18. Résultats du quatrième trimestre découlant des activités poursuivies	/ 34
19. Données sur les actions en circulation	/ 34
20. Renseignements supplémentaires	/ 34
21. Contrôles et procédures de communication de l'information	/ 35
22. Mesures non conformes aux IFRS liées aux activités poursuivies	/ 35
23. Renseignements additionnels et information continue	/ 36
24. Énoncés prospectifs	/ 37

## ÉTATS FINANCIERS

PAGE 39

## RENSEIGNEMENTS CORPORATIFS

PAGE 93



SEMAFO (la « Société ») est une société minière canadienne menant des activités de production et d'exploration aurifères en Afrique occidentale. La Société et ses filiales exploitent actuellement la mine Mana au Burkina Faso, laquelle inclut les gisements satellites à haute teneur de Siou et Fofina. SEMAFO s'est engagée à agir consciencieusement par le biais de la mise en valeur responsable de sa propriété à fort potentiel Mana. La priorité stratégique de SEMAFO consiste à maximiser la valeur pour ses actionnaires par la gestion efficace de ses actifs existants et la recherche d'occasions de croissance organique et stratégique.

Le présent rapport de gestion offre une analyse qui permet au lecteur d'évaluer les variations importantes de la situation financière et du résultat d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 comparativement à l'exercice précédent. Ce rapport de gestion, daté du 11 mars 2014, sert de complément et de supplément à nos états financiers consolidés audités (les « états financiers ») au 31 décembre 2013. Nos états financiers et ce rapport de gestion sont destinés à fournir aux investisseurs une base raisonnable pour l'évaluation de notre résultat d'exploitation et de notre performance financière.

Nos états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Toutes les valeurs monétaires figurant dans ce rapport de gestion sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs. Il convient de porter une attention particulière aux facteurs de risque qui sont exposés aux sections « Risques et incertitudes » et « Énoncés prospectifs » du présent document.

Les termes « nous », « notre », la « Société » ou « SEMAFO » renvoient à SEMAFO inc., ou à SEMAFO inc. collectivement avec une ou plusieurs de ses filiales, selon le cas.

## 1. Faits saillants de l'exploitation et des résultats financiers

	2013	2012 <sup>6,7</sup>	2011 <sup>7</sup>
Onces d'or produites .....	<b>158 600</b>	172 700	187 800
Onces d'or vendues .....	<b>161 300</b>	170 800	188 000
<b>(en milliers de dollars, à l'exception des montants par once, par tonne et par action)</b>			
<b>Provenant des activités poursuivies</b>			
Produits – Ventes d'or .....	<b>226 618</b>	287 209	297 673
Résultat opérationnel .....	<b>18 942</b>	66 471	134 872
Résultat net des activités poursuivies attribuable aux actionnaires .....	<b>(9 227)</b>	14 927	91 998
Résultat de base par action des activités poursuivies .....	<b>(0,03)</b>	0,06	0,34
Résultat dilué par action des activités poursuivies .....	<b>(0,03)</b>	0,05	0,33
Résultat opérationnel ajusté lié aux activités poursuivies <sup>1</sup> .....	<b>18 942</b>	83 469	134 872
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires <sup>1</sup> .....	<b>10 373</b>	51 845	91 998
Résultat de base par action ajusté lié aux activités poursuivies <sup>1</sup> .....	<b>0,04</b>	0,19	0,34
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies <sup>2</sup> .....	<b>77 562</b>	113 944	137 267
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies par action <sup>3</sup> .....	<b>0,28</b>	0,42	0,50
Prix de vente moyen réalisé (par once) .....	<b>1 405</b>	1 682	1 583
Coût comptant d'exploitation (par once produite) <sup>4</sup> .....	<b>707</b>	662	510
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) <sup>4</sup> .....	<b>40</b>	42	40
Coût comptant total (par once vendue) <sup>5</sup> .....	<b>777</b>	750	592
<b>Provenant des activités abandonnées</b>			
Résultat net des activités abandonnées attribuable aux actionnaires .....	<b>(75 995)</b>	(29 722)	19 761
<b>Total</b>			
Résultat net attribuable aux actionnaires .....	<b>(85 222)</b>	(14 795)	111 759
Résultat de base par action .....	<b>(0,31)</b>	(0,05)	0,41
Résultat dilué par action .....	<b>(0,31)</b>	(0,05)	0,40
Total de l'actif .....	<b>567 546</b>	691 714	724 011
Dividendes en espèces déclarés par action .....	<b>0,02</b>	0,04	0,02

<sup>1</sup> Le résultat opérationnel ajusté lié aux activités poursuivies, le résultat net ajusté lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires et le résultat de base par action ajusté lié aux activités poursuivies sont des mesures non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion, note 22.

<sup>2</sup> Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

<sup>3</sup> Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies par action sont une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion, note 22.

<sup>4</sup> Le coût comptant d'exploitation est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui est calculée en fonction des onces produites et des tonnes traitées. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion, note 22.

<sup>5</sup> Le coût comptant total est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond aux charges d'exploitation minière et aux redevances gouvernementales par once vendue.

<sup>6</sup> Les montants ont été ajustés par suite de l'adoption de la norme IFRIC 20, *Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert*. Se reporter à la note 6 des états financiers.

<sup>7</sup> Les montants ont été ajustés pour refléter les activités abandonnées.

## 1. Faits saillants de l'exploitation et des résultats financiers (suite)

### Faits saillants de l'exploitation et des résultats financiers pour le quatrième trimestre

	Trimestres terminés les 31 décembre		
	2013	2012 <sup>5,6</sup>	Variation
Onces d'or produites .....	<b>35 700</b>	45 600	(22 %)
Onces d'or vendues .....	<b>40 100</b>	49 000	(18 %)
<b>(en milliers de dollars à l'exception des montants par once, par tonne et par action)</b>			
<b>Provenant des activités poursuivies</b>			
Produits – Ventes d'or .....	<b>50 771</b>	84 519	(40 %)
Résultat opérationnel .....	<b>(8 407)</b>	23 932	–
Résultat net des activités poursuivies attribuable aux actionnaires .....	<b>(7 098)</b>	15 246	–
Résultat de base par action des activités poursuivies .....	<b>(0,03)</b>	0,06	–
Résultat dilué par action des activités poursuivies .....	<b>(0,03)</b>	0,06	–
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies <sup>1</sup> .....	<b>16 197</b>	38 301	(58 %)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies par action <sup>2</sup> .....	<b>0,06</b>	0,14	(57 %)
Prix de vente moyen réalisé (par once) .....	<b>1 266</b>	1 725	(27 %)
Coût comptant d'exploitation (par once produite) <sup>3</sup> .....	<b>890</b>	645	38 %
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) <sup>3</sup> .....	<b>45</b>	40	13 %
Coût comptant total (par once vendue) <sup>4</sup> .....	<b>935</b>	746	25 %
<b>Provenant des activités abandonnées</b>			
Résultat net des activités abandonnées attribuable aux actionnaires .....	<b>(11 700)</b>	(44 057)	73 %
<b>Total</b>			
Résultat net attribuable aux actionnaires .....	<b>(18 798)</b>	(28 811)	35 %
Résultat de base par action .....	<b>(0,07)</b>	(0,11)	36 %
Résultat dilué par action .....	<b>(0,07)</b>	(0,10)	30 %

<sup>1</sup> Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

<sup>2</sup> Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies par action sont une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS.

<sup>3</sup> Le coût comptant d'exploitation est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui est calculée en fonction des onces produites et des tonnes traitées.

<sup>4</sup> Le coût comptant total est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond aux charges d'exploitation minière et aux redevances gouvernementales par once vendue.

<sup>5</sup> Les montants ont été ajustés par suite de l'adoption de la norme IFRIC 20, *Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert*. Se reporter à la note 6 des états financiers.

<sup>6</sup> Les montants ont été ajustés pour refléter les activités abandonnées.

## BILAN DE L'ANNÉE 2013

En 2013, SEMAFO a classé ses deux actifs non stratégiques, les mines Samira Hill et Kiniero, en tant qu'activités abandonnées dans les états financiers de la Société. La mine Samira Hill au Niger a été vendue au quatrième trimestre de 2013 et la mine Kiniero en Guinée a été placée en mode d'entretien et de maintenance au premier trimestre de 2014.

Le bilan de 2013 présenté ci-dessous se compose uniquement de faits et de données découlant des opérations en cours à la mine Mana au Burkina Faso.

- Production d'or à Mana de 158 600 onces comparativement à 172 700 onces en 2012
- Ventes d'or de 226,6 millions \$, une diminution de 21 % par rapport à 2012
- Résultat opérationnel de 18,9 millions \$ comparativement à 66,5 millions \$ en 2012
- Perte nette des activités poursuivies attribuable aux actionnaires de 9,2 millions \$ ou 0,03 \$ par action, comparativement à un résultat net de 14,9 millions \$ ou 0,06 \$ par action en 2012
- Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies<sup>1</sup> de 77,6 millions \$ ou 0,28 \$ par action<sup>2</sup>
- Atteinte d'un débit de traitement record à l'usine de Mana avec 2,8 millions de tonnes de minerai traité
- Siou ajoute 769 300 onces à 4,94 g/t Au aux réserves aurifères à Mana
- Siou démontre un potentiel supplémentaire avec des ressources minérales présumées de 795 300 onces à 3,97 g/t Au
- Mise en production accélérée de Siou, devançant d'un an l'échéancier initial
- Réduction des dépenses d'investissement à Siou de 25,0 millions \$ à 12,5 millions \$

<sup>1</sup> Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

<sup>2</sup> Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies par action sont une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion, note 22.

## BILAN DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2013

- Production d'or à Mana de 35 700 onces, comparativement à 45 600 onces à la même période en 2012
- Ventes d'or à Mana de 50,8 millions \$, une diminution de 40 % d'une année à l'autre
- Perte opérationnelle des activités poursuivies de 8,4 millions \$, comparativement à un résultat opérationnel de 23,9 millions \$ à la même période en 2012
- Perte nette des activités poursuivies attribuable aux actionnaires de 7,1 millions \$ ou 0,03 \$ par action, comparativement à un résultat net de 15,2 millions \$ ou 0,06 \$ par action à la même période en 2012
- Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies<sup>1</sup> de 16,2 millions \$ ou 0,06 \$ par action<sup>2</sup>, comparativement à 38,3 millions \$ ou 0,14 \$ par action à la même période en 2012
- Nouvelles cibles de forage prioritaires identifiées le long de la zone de cisaillement Kokoï
- Obtention du nouveau permis Pompoï Nord du gouvernement du Burkina Faso
- Obtention de l'autorisation du gouvernement du Burkina Faso pour le développement de nos gisements à haute teneur Siou et Fofina
- Développement accéléré de Siou avec le début de la construction de la route d'accès de 17 kilomètres et le début des activités de prédécouverte

<sup>1</sup> Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

<sup>2</sup> Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies par action sont une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS.

## Objectifs 2013

### Maximiser la croissance organique

- En concentrant l'exploration :
  - Sur l'ajout de Siou aux réserves
  - Sur l'expansion du secteur Siou
  - À l'intérieur d'un rayon de 20 kilomètres de l'usine de traitement
  - Sur de nouvelles cibles potentielles à proximité de l'usine de traitement
- En amorçant le processus d'obtention des permis pour Siou

## Réalisations 2013

- Ajout de 769 300 onces @ 4,94 g/t Au aux réserves
- Augmentation des réserves à Mana de 24 % et de la teneur moyenne de 22 %
- Secteur Apex Nord / Intrusif Siou
- Nouveau permis Pompoï Nord (61 km<sup>2</sup>)
- Investissements d'environ 21,4 millions \$ en exploration
- Processus d'obtention des permis amorcé en septembre avec le rapport du Règlement 43-101
- Autorisation pour commencer le développement accordée en novembre
- Développement accéléré de Siou
- Début de la construction de la route de 17 km jusqu'à l'usine de traitement
- Début des activités de prédécouverte en décembre

### Livrer une solide performance opérationnelle

- Objectif de production à Mana de 153 000 à 168 000 oz à un coût comptant total entre 805 \$ et 855 \$/oz
- Budget de dépenses en immobilisations établi à 83 millions \$
- Production de 158 600 oz @ 777 \$/oz
- Atteinte des objectifs de production pour une sixième année consécutive
- Investissements de 83 millions \$ en dépenses en immobilisations

### Optimiser et améliorer l'efficience

- En effectuant des revues à l'interne pour améliorer l'efficience
- Par une gestion rigoureuse des coûts
- En analysant les alternatives stratégiques pour nos actifs à Samira Hill et Kiniero
- Réduction des effectifs
- Réduction des charges administratives
- Réalisation d'importantes économies au niveau opérationnel
- Vente de la mine Samira Hill en décembre 2013
- Mode d'entretien et de maintenance à Kiniero au T1 2014

<sup>1</sup> Le coût comptant total est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond aux charges d'exploitation minière et aux redevances gouvernementales par once vendue.

## Perspectives et stratégie pour 2014<sup>1</sup>

SEMAFO a pour objectif de livrer une solide performance opérationnelle à sa mine phare Mana au Burkina Faso, tout en contrôlant les coûts de production par le biais de programmes continus d'optimisation et de contrôle des coûts. Le programme d'exploration 2014 de SEMAFO sera principalement axé sur l'intrusif granodioritique de Siou, situé à l'est de l'usine de traitement de Mana, dans le but d'y découvrir des gisements d'onces de qualité. La Société est déterminée à maintenir son approche prudente en matière de gestion financière et d'allocation de capital, et à maximiser la marge bénéficiaire sur chaque once produite. SEMAFO est sans dette et dispose de 83 millions \$ en trésorerie et en équivalents de trésorerie (au 31 décembre 2013).

### Production et coût comptant total

En 2014, SEMAFO prévoit produire entre 200 000 et 225 000 onces d'or à sa mine Mana, une progression de 34 % relativement à la production d'or en 2013. Le coût comptant total<sup>2</sup> devrait se situer entre 695 \$ et 745 \$ par once. La diminution du coût comptant total prévu pour l'année 2014 s'explique principalement par l'apport de minerai à teneur plus élevée provenant de Siou et Fofina au cours de l'année, en plus des efforts soutenus d'optimisation. La Société anticipe garder son coût de maintien tout inclus<sup>3</sup> entre 840 \$ et 890 \$ par once pour l'année 2014.

### Opérations

La Société a commencé le traitement de minerai issu de Siou au premier trimestre de 2014. L'usine de traitement Mana devrait traiter un total de 2,5 millions de tonnes au cours de l'année à une teneur d'alimentation moyenne de 3,0 g/t Au et atteindre un taux de récupération de l'or de 90 %. Nous nous attendons à ce que Siou compte pour environ 30 % du minerai entrant à l'usine et pour environ 50 % des onces produites. Par ailleurs, la Société anticipe débuter le traitement de minerai provenant de Fofina à l'usine Mana au troisième trimestre de 2014, soit plus d'un an en avance relativement à l'échéancier de départ. Fofina devrait donc fournir environ 16 % du minerai entrant à l'usine et des onces produites en 2014.

### Dépenses en immobilisations

Les dépenses en immobilisations de maintien sont évaluées à environ 30,6 millions \$, incluant les frais de découverte, tandis que les dépenses en immobilisations de croissance sont estimées à 17,9 millions \$ et englobent les coûts de développement pour Siou et Fofina.

	En millions \$
Dépenses en immobilisations de maintien - 2014	10,1
Frais de découverte - 2014	12,1
Dépenses en immobilisations de maintien différées de 2013	8,4
<b>Sous-total des dépenses en immobilisations de maintien</b>	<b>30,6</b>
Développement de Siou*	12,4
Développement de Fofina*	5,5
<b>Sous-total des dépenses en immobilisations de croissance</b>	<b>17,9</b>

\*Inclut la prédécouverte initiale

Du montant total de 12,4 millions \$ prévu pour le développement de Siou, 2,6 millions \$ ont été alloués pour les activités de prédécouverte. Les dépenses en immobilisations de croissance pour Fofina, d'un montant évalué à 5,5 millions \$, comprennent 1,8 million \$ pour la prédécouverte et 3,7 millions \$ pour la construction d'une route de sept kilomètres et des compensations pour récoltes perdues.

### Charges administratives

Une réduction, d'environ 16 millions \$, des charges administratives consolidées est prévue pour 2014. Cette réduction est attribuable à une réduction des activités par suite de la vente de la mine Samira Hill en décembre 2013, au ralentissement progressif des activités à la mine Kiniero en vue d'en arriver au mode d'entretien et de maintenance au premier trimestre de 2014, ainsi qu'à nos programmes d'optimisation.

### Hypothèses

Plusieurs hypothèses ont été retenues dans la préparation des prévisions pour 2014, notamment :

- Prix de l'or à 1 200 \$ US l'once
- Prix du carburant à 1,48 \$ US le litre
- Taux de change de 0,94 \$ US = 1,00 \$ CA
- Taux de change de 1,37 \$ US = 1,00 Euro

<sup>1</sup> Ces énoncés sont prospectifs. Se reporter à la note 24 pour de plus amples détails concernant les énoncés prospectifs.

<sup>2</sup> Le coût comptant total est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond aux charges d'exploitation minière et aux redevances gouvernementales par once vendue.

<sup>3</sup> Le coût de maintien tout inclus est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond au coût comptant total auquel s'ajoutent les dépenses en immobilisations de maintien et les frais de prédécouverte par once.

## Perspectives et stratégie pour 2014<sup>1</sup> (suite)

### Exploration

Le budget d'exploration initial pour l'année 2014 a été fixé à 18 millions \$, dont la majeure partie sera allouée pour les activités dans le secteur de Siou. Le programme de forage comprendra 290 000 mètres de forage à la mototarière, 103 000 mètres de forage à circulation inverse, et 33 000 mètres de forage au diamant. Le forage à circulation inverse et au diamant devrait s'intensifier dans la deuxième moitié de 2014. Le budget comprend aussi une provision de 4 millions \$ pour du forage de définition entre 180 et 225 mètres de profondeur verticale au gisement à ciel ouvert de Siou, dans le but de remplacer et d'accroître l'inventaire de réserves à Siou.

## 2. Tendances économiques clés

### Prix de l'or

Durant l'année 2013, le prix de l'or, mesuré selon le cours moyen de l'or fixé à Londres (*London Gold Fix PM*), a fluctué d'un sommet de 1 694 \$ à un prix plancher de 1 192 \$ l'once. Le cours moyen de l'or sur le marché en 2013 était de 1 411 \$ l'once, comparativement à 1 669 \$ l'once en 2012, ce qui représente une diminution de 258 \$ ou 15 %.

En 2013, notre prix de vente moyen réalisé pour l'or s'est établi à 1 405 \$ l'once, comparativement à 1 411 \$ l'once pour le cours moyen fixé à Londres.

(en dollars par once)	2013				2012	
	T4	T3	T2	T1	Cumul annuel	
Cours moyen fixé à Londres .....	1 276	1 326	1 415	1 632	<b>1 411</b>	1 669
Prix de vente moyen réalisé.....	1 266	1 341	1 365	1 616	<b>1 405</b>	1 682

### Pressions sur les coûts

La Société, comme l'ensemble du secteur, a été affectée par les pressions sur les coûts de mise en valeur et d'exploitation. Dans la mesure où nos activités consomment beaucoup d'énergie, l'évolution des prix du carburant peut avoir une incidence importante sur nos activités et sur les résultats financiers correspondants. À titre d'indicateur pouvant expliquer l'évolution des coûts du carburant, le cours moyen du baril de pétrole Brent était de 109 \$ en 2013 comparativement à 112 \$ en 2012.

### Devises

Nos activités d'extraction et d'exploration minières sont menées en Afrique occidentale. Par conséquent, une portion des coûts opérationnels et des dépenses d'investissement est libellée en devises étrangères, surtout en euros.

En 2013, le dollar américain a été moins vigoureux par rapport à l'euro comparativement à 2012. Par conséquent, en 2013, la fluctuation des taux de change a eu une incidence négative sur notre coût comptant d'exploitation<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Ces énoncés sont prospectifs. Se reporter à la note 24 pour de plus amples détails concernant les énoncés prospectifs.

<sup>2</sup> Le coût comptant d'exploitation est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui est calculée en fonction des onces produites et des tonnes traitées. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion, note 22.

### 3. Programmes d'exploration – Réserves et ressources 2013

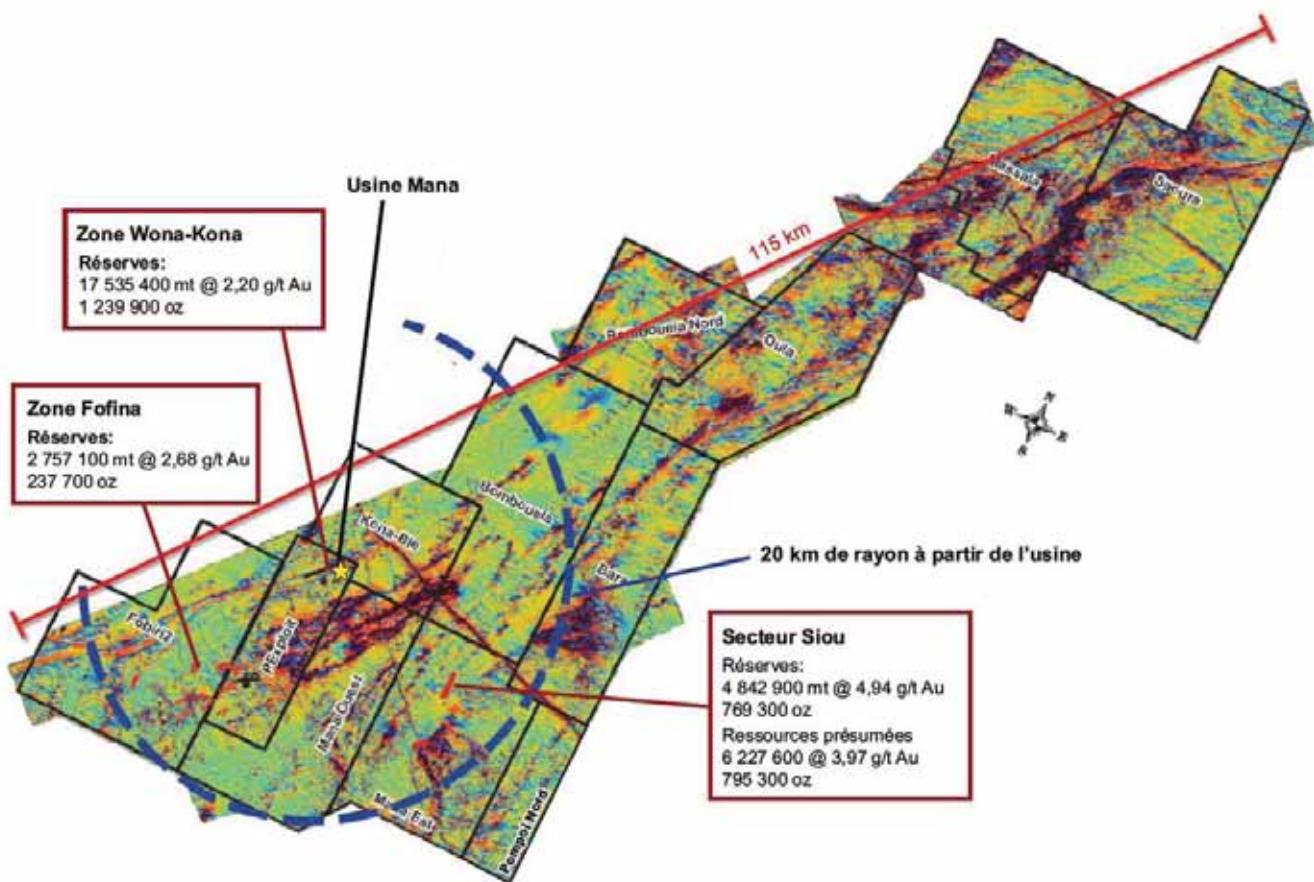
#### Burkina Faso

Les programmes d'exploration en 2013 ont continué d'accroître le potentiel géologique exceptionnel à Mana. En février, nous avons annoncé que les travaux de forage à circulation inverse et au diamant réalisés à la fin de l'année 2012 au gisement à haute teneur Siou nous avaient permis de définir un premier inventaire de ressources présumées dans une fosse ultime de 6,7 millions de tonnes à 4,62 g/t Au pour 999 200 onces.

À la lumière des résultats encourageants qui continuaient d'affluer du secteur Siou, en 2013 la Société a investi environ 21,4 millions \$ et complété 23 850 mètres de forage au diamant, 106 980 mètres de forage à circulation inverse et 209 700 mètres de forage à la mototarière. Les deux tiers du programme d'exploration ont servi à convertir une portion des ressources présumées dans la fosse ultime à Siou en réserves prouvées et probables jusqu'à une profondeur de 180 mètres. Au 31 décembre 2013, les réserves à Siou s'élevaient à 4,8 millions de tonnes à une teneur moyenne de 4,94 g/t Au pour 769 300 onces. Les ressources mesurées et indiquées à Siou totalisaient 2,1 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,34 g/t Au pour 156 200 onces à la fin de l'année 2013, et nous avions également 6,2 millions de tonnes à une teneur moyenne de 3,97 g/t Au pour 795 300 onces dans la catégorie présumée (voir tableau 1).

Dans les derniers mois de l'année, nous avons identifié un couloir d'anomalies géochimiques associé à l'intrusif Siou, lequel est situé à environ 25 kilomètres à l'est de l'usine de traitement de Mana.

Figure 1



### 3. Programmes d'exploration – Réserves et ressources 2013 (suite)

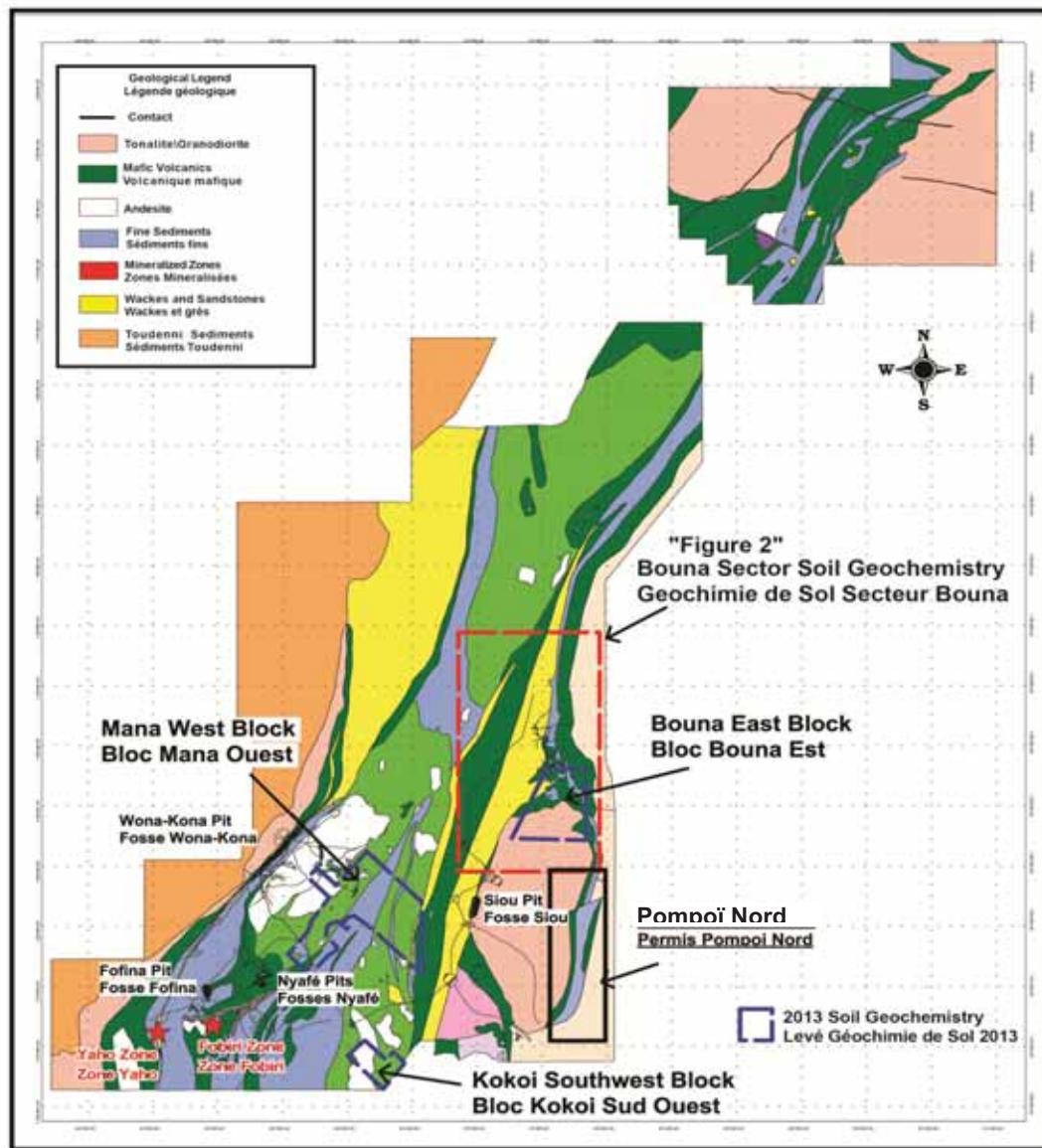
#### Secteur Siou – La plus importante découverte de SEMAFO jusqu'à présent

La zone Siou est située le long du corridor Kokoï, un linéament magnétique orienté nord-nord-est qui peut être suivi sur une distance d'environ 30 kilomètres.

En décembre 2013, la Société a présenté une mise à jour concernant son programme d'échantillonnage de sols en cours à Mana, lequel a permis d'identifier un couloir continu de fortes valeurs anomalies, orienté nord-sud le long de la zone de cisaillement Kokoï et mesurant plus de 14 kilomètres de long sur jusqu'à 4 kilomètres de large. L'anomalie se trouve à environ 8 kilomètres au nord du gisement Siou. Plusieurs échantillons individuels à l'intérieur du secteur anomal ont livré des valeurs significatives, certaines des plus élevées dépassant 10 000 ppb Au (ou 10 grammes Au).

Un programme d'échantillonnage de sols dans le cadre duquel 7 100 échantillons ont été prélevés a été effectué dans des secteurs où le forage à la mototarière est plus difficile en raison du relief accidenté et des zones affleurantes. Les échantillons ont été prélevés principalement dans les secteurs de Mana Ouest, du bloc Kokoï Sud-Ouest et du bloc Bouna Est, le long de lignes espacées de 400 mètres l'une de l'autre avec des sites d'échantillonnage tous les 25 mètres (figure 2).

**Figure 2 Mana Project - Regional Geology  
Geologie Regionale - Projet Mana**



### 3. Programmes d'exploration – Réserves et Ressources 2013 (suite)

#### Secteur Siou – La plus importante découverte de SEMAFO jusqu'à présent (suite)

Le programme sur le bloc Bouna Est avait pour but de prolonger le levé existant vers le sud, le long de la zone de cisaillement Kokoï afin de suivre une anomalie géochimique connue vers le sud, près du contact entre l'intrusif granodioritique Siou et les volcanites encaissantes. Le levé d'échantillonnage de sols 2013 dans le bloc Bouna Est a pratiquement doublé l'étendue latérale du couloir anomal, qui mesure maintenant environ 14 kilomètres de longueur. De plus, la largeur du couloir semble augmenter sensiblement vers le sud, coïncidant avec le contact géologique ciblé. La majorité des résultats d'échantillonnage de sols à plus haute teneur sont situés au contact entre l'intrusif de granodiorite massive de Siou et les roches volcanosédimentaires. Puisque la schistosité est généralement nord-sud, la partie favorable au nord de l'intrusif, surnommée l'Apex Nord, serait située dans une zone d'ombre de pression, où des structures en tension multidirectionnelles favorables et des zones de cisaillement perméables aux fluides hydrothermaux pourraient potentiellement s'être formées.

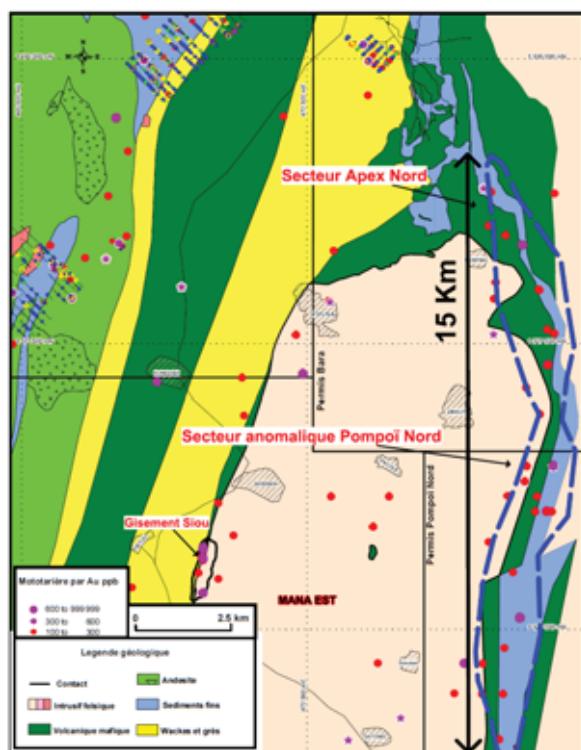
#### Nouveau permis Pompoï Nord

À la fin du quatrième trimestre de 2013, le gouvernement du Burkina Faso a accordé à SEMAFO les droits d'exploration sur le nouveau permis Pompoï Nord, situé à l'est du permis Mana Est (figure 2), où se trouve le gisement Siou. Le permis Pompoï Nord couvre une superficie de 61 kilomètres carrés qui inclut le contact Est de l'intrusif Siou.

En février 2014, la Société a annoncé que les travaux de forage à la mototarière entrepris en décembre 2013 sur le permis Pompoï Nord avaient révélé la présence d'anomalies géochimiques en or le long du contact Est de l'intrusif Siou. Ces nouvelles anomalies, qui se superposent aux anomalies de sols du secteur Apex Nord, définissent un corridor linéaire et continu sur une distance de plus de 15 kilomètres, qui demeure ouvert aux deux extrémités.

Les travaux de forage à la mototarière qui ont été entrepris sur le permis Pompoï Nord dans le but d'explorer le contact Est interprété de l'intrusif Siou (figure 3), comportent environ 40 000 mètres de forage sur les deux permis Pompoï Nord et Bara. Le programme de forage à la mototarière devrait être complété dans la première moitié de l'année 2014. Sur le permis Pompoï Nord, le forage à la mototarière atteint la saprolite, à des profondeurs généralement entre 5 et 20 mètres sous la surface. Tel qu'illustré à la figure 3, les anomalies semblent suivre le contact Est de l'intrusif, lequel est parallèle à la zone de cisaillement Kokoï qui encaisse le gisement Siou. Des travaux de cartographie géologique en cours le long du contact Est ont révélé la présence de cisaillement et d'altération en séricite similaires à ce qui est observé à Siou. Les résultats d'analyse individuels d'échantillons prélevés à la mototarière atteignent jusqu'à 1 020 ppb, mais même si les valeurs plus élevées sont importantes, ce sont la continuité et l'étendue latérale du corridor qui en font une cible de premier ordre pour un suivi par forage à circulation inverse en 2014.

Figure 3



### 3. Programmes d'exploration – Réserves et Ressources 2013 (suite)

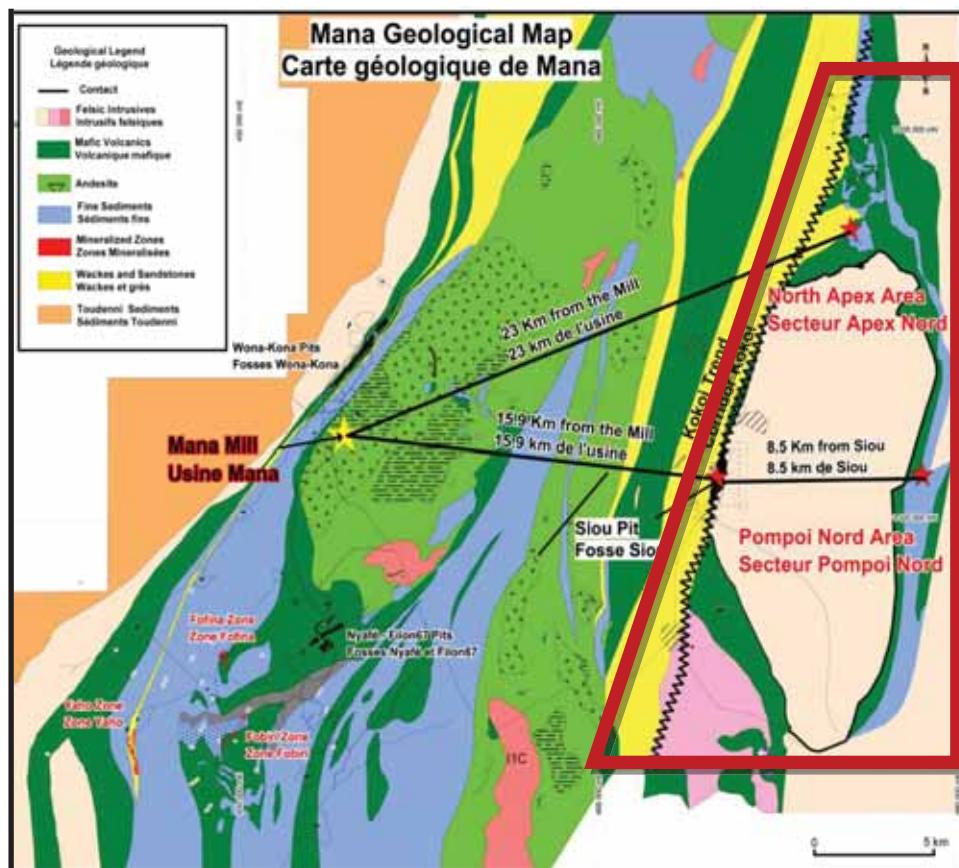
#### Programme de forage pour 2014

La Société continue d'axer l'exploration à proximité de l'usine de traitement de Mana, plus particulièrement au pourtour de l'intrusif de Siou (figure 4), ainsi que sur les opportunités d'investissements stratégiques au Burkina Faso, en Afrique occidentale et ailleurs.

Le budget d'exploration initial pour l'année 2014 a été fixé à 18 millions \$, dont la majeure partie sera allouée pour les activités dans les secteurs de Siou, du corridor Kokoï et du permis Pompoï Nord récemment acquis.

Le programme de forage pour 2014 comprendra 290 000 mètres de forage à la mototarière, 103 000 mètres de forage à circulation inverse et 33 000 mètres de forage au diamant. Le forage à circulation inverse et au diamant devrait s'intensifier dans la deuxième moitié de 2014. Le budget comprend aussi une provision de 4 millions \$ pour du forage de définition entre 180 et 225 mètres de profondeur verticale à Siou, dans le but de remplacer et d'accroître l'inventaire de réserves à Siou.

Figure 4



#### Réserves et ressources 2013

Au 31 décembre 2013, les réserves minérales à Mana totalisaient 25,5 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,81 g/t Au pour 2,3 millions d'onces, comparativement à 25,0 millions de tonnes à 2,31 g/t Au pour 1,9 million d'onces en 2012. Grâce aux réserves prouvées et probables de 4 842 900 tonnes à une teneur moyenne de 4,94 g/t Au pour 769 300 onces définies à Siou, les réserves aurifères à Mana ont augmenté de 24 % pour s'établir à 2,3 millions d'onces, déduction faite des onces extraites (voir tableau 1).

Les ressources mesurées et indiquées totalisaient 35,9 millions de tonnes à 2,12 g/t Au pour 2,4 millions d'onces au 31 décembre 2013, comparativement à 48,6 millions de tonnes à 1,93 g/t Au pour 3,0 millions d'onces en 2012. La teneur moyenne a augmenté de 10 % d'une année à l'autre, passant de 1,93 g/t Au en 2012 à 2,12 g/t Au en 2013. Les ressources mesurées, indiquées et présumées à Mana en 2013 se composent principalement de minéralisation oxydée et transitionnelle et ne sont pas réfractaires.

Les ressources présumées totales s'élèvent à 14,7 millions de tonnes à une teneur moyenne de 3,06 g/t Au pour 1,4 million d'onces, comparativement à 18,3 millions de tonnes à 3,18 g/t Au pour 1,9 million d'onces en 2012. Siou a continué de démontrer son fort potentiel avec des ressources présumées de 6 227 600 tonnes à 3,97 g/t Au pour 795 300 onces. La minéralisation à Siou demeure d'ailleurs ouverte latéralement ainsi qu'en profondeur.

### 3. Programmes d'exploration – Réserves et ressources 2013 (suite)

#### Réserves et ressources – Un survol

- Les réserves minérales prouvées et probables à Siou, jusqu'à une profondeur d'environ 180 mètres, totalisent 769 300 onces à une teneur de 4,94 g/t Au
- Les ressources minérales présumées à Siou sont de 795 300 onces à 3,97 g/t Au
- Les réserves prouvées et probables à Mana s'établissent à 2 302 500 onces à une teneur de 2,81 g/t Au
- Les ressources mesurées et indiquées à Mana totalisent 2 445 700 onces à 2,12 g/t Au
- La teneur moyenne des réserves minérales à Mana a augmenté de 22 % pour s'établir à 2,81 g/t Au

Durant la deuxième moitié de l'année 2013, les programmes d'exploration étaient axés sur le développement de cibles d'exploration préliminaires, ainsi aucun ajout n'a été fait aux réserves et aux ressources minérales. Le tableau 1 présente les réserves et les ressources minérales de la Société au 31 décembre 2013, déduction faite des onces extraites.

#### Mana, Burkina Faso<sup>1, 2, 4</sup>

Tableau 1

GISEMENTS	31 DÉCEMBRE 2013								
	RÉSERVES PROUVÉES			RÉSERVES PROBABLES			TOTAL DES RÉSERVES		
	Tonnage	Teneur (g/t Au)	Onces <sup>3</sup>	Tonnage	Teneur (g/t Au)	Onces <sup>3</sup>	Tonnage	Teneur (g/t Au)	Onces <sup>3</sup>
WONA-KONA	8 216 300	2,27	599 900	9 319 100	2,14	640 000	17 535 400	2,20	1 239 900
NYAFÉ	262 600	5,85	49 400	4 100	5,02	700	266 700	5,84	50 100
FOFINA	1 742 300	2,53	141 600	1 014 800	2,94	96 100	2 757 100	2,68	237 700
SIOU	3 394 400	5,55	605 500	1 448 500	3,52	163 800	4 842 900	4,94	769 300
STOCKS	114 000	1,50	5 500	0	0,00	0	114 000	1,50	5 500
<b>TOTAL MANA</b>	<b>13 729 600</b>	<b>3,18</b>	<b>1 401 900</b>	<b>11 786 500</b>	<b>2,38</b>	<b>900 600</b>	<b>25 516 100</b>	<b>2,81</b>	<b>2 302 500</b>

GISEMENTS	31 DÉCEMBRE 2013								
	MESURÉES			INDIQUÉES			TOTAL DES RESSOURCES		
	Tonnage	Teneur (g/t Au)	Onces <sup>3</sup>	Tonnage	Teneur (g/t Au)	Onces <sup>3</sup>	Tonnage	Teneur (g/t Au)	Onces <sup>3</sup>
WONA-KONA	928 600	2,65	79 100	16 100 500	2,90	1 499 600	17 029 100	2,88	1 578 700
NYAFÉ	300 200	5,60	54 100	229 500	5,84	43 100	529 700	5,71	97 200
FOFINA	519 400	1,92	32 000	555 700	4,04	72 200	1 075 100	3,01	104 200
YAHÔ	4 654 400	1,05	157 200	9 895 200	0,99	316 200	14 549 600	1,01	473 400
FILON 67	26 100	2,72	2 300	8 900	3,59	1 000	35 000	2,93	3 300
FOBIRI	468 900	1,80	27 100	114 200	1,52	5 600	583 100	1,74	32 700
SIOU	241 200	1,22	9 500	1 832 100	2,49	146 700	2 073 300	2,34	156 200
<b>TOTAL MANA</b>	<b>7 138 800</b>	<b>1,57</b>	<b>361 300</b>	<b>28 736 100</b>	<b>2,26</b>	<b>2 084 400</b>	<b>35 874 900</b>	<b>2,12</b>	<b>2 445 700</b>

GISEMENTS	31 DÉCEMBRE 2013							
	PRÉSUMÉES							
	Tonnage	Teneur (g/t Au)	Onces <sup>3</sup>					
WONA-KONA	4 441 100	2,80	399 500					
NYAFÉ	150 800	5,86	28 400					
FOFINA	210 500	5,36	36 300					
YAHÔ	470 800	1,45	22 000					
FILON 67	5 500	6,32	1 100					
FOBIRI	577 600	1,39	25 800					
MAOULA	2 628 200	1,62	137 100					
SIOU	6 227 600	3,97	795 300					
<b>TOTAL MANA</b>	<b>14 712 100</b>	<b>3,06</b>	<b>1 445 500</b>					

<sup>1</sup> La Société détient une participation indirecte de 90 % dans SEMAFO Burkina, qui est directement détenteur des réserves et des ressources de la mine Mana.

<sup>2</sup> Les réserves et les ressources minérales ont été estimées selon des prix de l'or à 1 100 \$ et 1 400 \$ l'once respectivement.

<sup>3</sup> Les montants sont arrondis aux centaines de tonnes ce qui pourrait générer de légers écarts dans le nombre d'onces d'or contenues.

<sup>4</sup> Toutes les ressources minérales sont présentées en excluant les réserves minérales.

## 4. Résultats consolidés et opérations minières découlant des activités poursuivies

### Faits saillants de l'exploitation des activités poursuivies

	2013	2012 <sup>3,4</sup>	Variation
Onces d'or produites .....	158 600	172 700	(8 %)
Onces d'or vendues .....	161 300	170 800	(6 %)
<b>(en milliers de dollars, à l'exception des montants par once, par tonne et par action)</b>			
Produits – Ventes d'or .....	226 618	287 209	(21 %)
Charges d'exploitation minière (hors redevances gouvernementales) .	114 595	113 789	1 %
Redevances gouvernementales .....	10 798	14 334	(25 %)
Radiation d'immobilisations corporelles .....	–	16 998	–
Résultat opérationnel .....	18 942	66 471	(72 %)
Perte de valeur sur le placement dans GoviEx .....	19 600	–	–
Perte à la vente du placement courant .....	–	24 297	–
Charge d'impôt sur le résultat .....	5 709	19 705	(71 %)
Résultat net des activités poursuivies			
attribuable aux actionnaires .....	(9 227)	14 927	–
Résultat de base par action des activités poursuivies .....	(0,03)	0,06	–
Résultat dilué par action des activités poursuivies .....	(0,03)	0,05	–
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies <sup>1</sup> .....	77 562	113 944	(32 %)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies par action <sup>2</sup> .....	0,28	0,42	(33 %)

<sup>1</sup> Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

<sup>2</sup> Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies par action sont une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion, note 22.

<sup>3</sup> Les montants ont été ajustés par suite de l'adoption de la norme IFRIC 20, *Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert*. Se reporter à la note 6 des états financiers.

<sup>4</sup> Les montants ont été ajustés pour refléter les activités abandonnées.

### Comparaison de 2013 et de 2012

- La diminution des produits en 2013 par rapport à la même période en 2012 reflète un recul du prix moyen réalisé par once d'or et une diminution du nombre d'onces d'or vendues. La diminution du nombre d'onces d'or produites est directement liée à la teneur récupérée plus basse.
- La baisse des redevances gouvernementales est une conséquence directe de la diminution des produits.
- En 2012, nous avons comptabilisé une perte non récurrente de 24 297 000 \$ découlant de la vente d'un placement courant et une radiation d'immobilisations corporelles de 16 998 000 \$ en lien avec la conversion du projet d'exploitation souterraine de la mine Mana en un projet d'exploitation par fosse à ciel ouvert.
- Le résultat opérationnel plus faible en 2013 comparativement à 2012 est directement attribuable à la diminution des produits.
- En 2013, GoviEx Uranium Inc. (« GoviEx ») a déposé une analyse technique et économique préparée par un consultant indépendant pour son projet uranifère Madaouela, au Niger. Les paramètres économiques du scénario de base envisagé pour le projet utilisent un prix à long terme pour l'uranium de 70 \$ US/lb U<sub>3</sub>O<sub>8</sub>. Compte tenu du prix actuel de l'uranium sur les marchés, ce projet ne répond pas à nos critères de rentabilité minimale. De plus, GoviEx est engagé dans un processus de restructuration de sa dette, ce qui pourrait générer une dilution importante de notre participation dans GoviEx. En combinant la faible rentabilité du projet et la dilution potentiellement importante de notre participation, nous avons jugé que la juste valeur de notre placement dans GoviEx avait diminué considérablement. Par conséquent, une perte de valeur de 19 600 000 \$ a été comptabilisée.
- La charge d'impôt sur le résultat a diminué en 2013 comparativement à 2012 en raison d'une diminution de notre résultat imposable à la mine Mana et de l'impact des fluctuations des devises sur nos actifs non monétaires à l'étranger.
- Compte tenu des éléments ci-dessus, la perte nette des activités poursuivies attribuable aux actionnaires s'est établie à 9 227 000 \$ pour 2013 comparativement à un résultat net de 14 927 000 \$ pour 2012.

## 5. Résultat opérationnel sectoriel

	2013	2012 <sup>2</sup>	Variation
<b>(en milliers de dollars)</b>			
Mine Mana, Burkina Faso <sup>1</sup> .....	<b>39 127</b>	92 099	(58 %)
Siège social et autres .....	<b>(20 185)</b>	(25 628)	21 %
	<b>18 942</b>	66 471	(72 %)

<sup>1</sup> En 2012, le résultat opérationnel incluait la radiation d'immobilisations corporelles pour un montant de 16 998 000 \$ en lien avec la conversion du projet souterrain en scénario d'exploitation par fosse à ciel ouvert.

<sup>2</sup> Les montants ont été ajustés par suite de l'adoption de la norme IFRIC 20, *Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert* et pour refléter les activités abandonnées. Se reporter à la note 6 des états financiers.

La composition des secteurs à présenter a été modifiée en 2013 pour refléter les activités abandonnées.

### Opérations minières

#### Mana, Burkina Faso

	2013	2012 <sup>5</sup>	Variation
<b>Données d'exploitation</b>			
Mineraï extrait (tonnes) .....	<b>2 762 700</b>	2 712 200	2 %
Mineraï traité (tonnes) .....	<b>2 834 500</b>	2 738 000	4 %
Teneur traitée (g/t) .....	<b>1,99</b>	2,25	(12 %)
Récupération (%) .....	<b>86</b>	87	(1 %)
Onces d'or produites .....	<b>158 600</b>	172 700	(8 %)
Onces d'or vendues .....	<b>161 300</b>	170 800	(6 %)
<b>Données financières (en milliers de dollars)</b>			
Produits – Ventes d'or .....	<b>226 618</b>	287 209	(21 %)
Charges d'exploitation minière (hors redevances gouvernementales) .....	<b>114 595</b>	113 789	1 %
Redevances gouvernementales .....	<b>10 798</b>	14 334	(25 %)
Dotation aux amortissements d'immobilisations corporelles .....	<b>57 423</b>	45 502	26 %
Charges administratives .....	<b>4 159</b>	2 279	82 %
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative <sup>1</sup> .....	<b>516</b>	2 208	(77 %)
Radiation d'immobilisations corporelles .....	—	16 998	—
Résultat opérationnel sectoriel .....	<b>39 127</b>	92 099	(58 %)

#### Statistiques (en dollars)

Prix de vente moyen réalisé (par once) .....	<b>1 405</b>	1 682	(16 %)
Coût comptant d'exploitation (par once produite) <sup>2</sup> .....	<b>707</b>	662	7 %
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) <sup>2</sup> .....	<b>40</b>	42	(5 %)
Coût comptant total (par once vendue) <sup>3</sup> .....	<b>777</b>	750	4 %
Dotation aux amortissements (par once vendue) <sup>4</sup> .....	<b>356</b>	266	34 %

<sup>1</sup> Les dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative excluent les contributions et les projets parrainés par la Fondation SEMAFO.

<sup>2</sup> Le coût comptant d'exploitation est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui est calculée en fonction des onces produites et des tonnes traitées. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion, note 22.

<sup>3</sup> Le coût comptant total est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond aux charges d'exploitation minière et aux redevances gouvernementales par once vendue.

<sup>4</sup> La dotation aux amortissements par once vendue est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond à la charge d'amortissement par once vendue.

<sup>5</sup> Les montants ont été ajustés par suite de l'adoption de la norme IFRIC 20, *Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert*. Se reporter à la note 6 des états financiers.

## 5. Résultat opérationnel sectoriel (suite)

### Opérations minières (suite)

#### Mana, Burkina Faso (suite)

##### Comparaison de 2013 et de 2012

- Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, un total de 2 762 700 tonnes de minerai et 9 014 700 tonnes de roches stériles ont été extraites de la fosse Wona-Kona, ce qui correspond à un ratio de découverte de 3,3 : 1. De plus, 27 120 500 tonnes de roches stériles ont été extraites de la fosse Wona-Kona dans le cadre des travaux de prédécouverte ainsi que 313 600 tonnes de roches stériles à Siou. En comparaison, 2 712 200 tonnes de minerai et 17 023 000 tonnes de roches stériles avaient été extraites des fosses Wona et Nyafé en 2012, pour un ratio de découverte de 6,3 : 1. En outre, 11 574 500 tonnes de roches stériles avaient été extraites de la fosse Wona dans le cadre des travaux de prédécouverte en 2012. La quantité totale de matériel extrait a augmenté en 2013 par rapport à 2012 en raison de l'ajout d'équipement minier.
- La diminution de la teneur traitée reflète le traitement de minerai provenant essentiellement de la fosse Wona-Kona et de la plus grande quantité de minerai empilé à basse teneur, comparativement au minerai provenant de la fosse Wona et du minerai à haute teneur de Nyafé qui ont été traités en 2012.
- La diminution du nombre d'onces d'or produites, malgré une hausse du débit de traitement, est directement liée à la teneur récupérée plus basse.
- La baisse du coût comptant d'exploitation par tonne traitée découle essentiellement de la diminution du ratio de découverte et de l'augmentation du débit de traitement, combinées à la mise en œuvre du programme d'optimisation des coûts et d'amélioration continue.
- L'augmentation de la dotation aux amortissements s'explique par l'ajout d'équipements miniers et la mise en service de la phase IV d'expansion de l'usine, combinés à une charge d'amortissement plus importante en raison de l'amortissement des frais de découverte capitalisés qui a découlé d'un niveau d'activités de découverte plus important.
- L'augmentation des charges administratives est le résultat d'impôts indirects dont nous ne sommes plus exemptés en vertu de la convention minière avec le gouvernement.

##### Développement de Siou

En janvier 2013, la Société a annoncé que les essais métallurgiques réalisés sur des échantillons de la zone à haute teneur Siou avaient révélé des taux de récupération de l'or de plus de 95 %. Les essais sur le minerai de la zone Siou ont été effectués selon un procédé standard de lixiviation au charbon (*carbon-in-leach*; « CIL ») et les résultats représentent les plus hauts taux de récupération obtenus jusqu'à maintenant pour l'un ou l'autre des gisements à Mana. Les taux de récupération exceptionnellement élevés dans la minéralisation sulfurée démontrent qu'on peut aussi retrouver de la minéralisation non réfractaire en dehors du complexe Wona-Kona.

En février 2013, SEMAFO a indiqué que l'estimation des ressources de la fin de l'exercice 2012 comprenait 999 200 onces en ressources présumées du secteur Siou. L'estimation de ressources présumées incluait toutes les zones identifiées au sein du secteur Siou, bien que la majorité des onces provienne des zones Siou et Neuf. Une fosse ultime a été modélisée et illustrée sur les deux principales sections longitudinales des zones Neuf et Siou. Seules les ressources présumées à l'intérieur du tracé de fosse ont été incluses. Bien que des intersections plus profondes aient été obtenues sous le tracé de fosse, leur distance par rapport aux autres intersections de forage était à l'époque trop importante pour les inclure. Le tracé de fosse était d'environ deux kilomètres de longueur par 250 mètres de profondeur. Une analyse préliminaire de la sensibilité du gisement avait aussi été complétée selon différents scénarios pour le prix de l'or, démontrant que le gisement à haute teneur Siou n'était que marginalement affecté par les variations du prix de l'or. La base de données utilisée pour l'estimation des ressources présumées comportait 132 trous de forage à circulation inverse (17 600 mètres) et 46 trous de forage au diamant (9 500 mètres).

En mai, approximativement 70 % des travaux de forage de délimitation selon un espacement de 50 mètres  $\times$  25 mètres avaient été complétés sur les 150 premiers mètres de profondeur verticale dans le secteur Siou à Mana. Les résultats confirmaient la bonne continuité et la prévisibilité de la minéralisation.

L'estimation des réserves et des ressources minérales à Mana au 30 juin 2013 a été annoncée à la mi-septembre. Grâce aux réserves prouvées et probables établies à Siou de 4 842 900 tonnes à une teneur moyenne après dilution de 4,94 g/t Au, soit 769 300 onces, les réserves aurifères à Mana augmentaient de 28 % pour s'établir à 2,4 millions d'onces, déduction faite des onces extraites. Les ressources mesurées et indiquées à Mana totalisaient 2,4 millions d'onces à une teneur moyenne de 2,12 g/t Au. Siou continuait de démontrer son potentiel avec des ressources présumées de 6 227 600 tonnes à 3,97 g/t Au pour 795 300 onces au 30 juin 2013. La minéralisation à Siou demeurait ouverte latéralement et en profondeur.

## 5. Résultat opérationnel sectoriel (suite)

### Opérations minières (suite)

#### Développement de Siou (suite)

Les activités de construction sur le tronçon de route de 17 kilomètres reliant le gisement à haute teneur Siou à l'usine de traitement ont débuté à la mi-décembre. Après avoir reçu l'autorisation de commencer le développement à Siou en novembre, le paiement des compensations pour récoltes perdues a été effectué en entier. De plus, la construction des infrastructures de surface, notamment le bureau de chantier, l'atelier d'entretien, les clôtures et les réservoirs de carburant, a été amorcée par des entrepreneurs locaux. Les activités de prédécouverte avaient aussi déjà débuté, de telle sorte que Siou se trouvait en bonne position pour démarrer la production au deuxième trimestre de 2014. Dans le cadre de la stratégie de création de valeur de SEMAFO, notre priorité absolue demeurait le développement accéléré d'onces de qualité aux gisements Siou et Fofina.

Un suivi très serré des travaux nous a permis, encore une fois, de devancer l'échéancier pour Siou, cette fois d'un trimestre complet. Nous nous attendons à ce que Siou compte pour environ 30 % du minerai entrant à l'usine et pour environ 50 % des onces produites. Pour 2014, les dépenses en immobilisations de croissance à Siou ont été évaluées à 12,4 millions \$, dont 2,6 millions \$ ont été alloués pour les activités de prédécouverte.

SEMAFO a commencé le traitement de minerai issu du gisement à haute teneur Siou à la fin de février 2014, alors que quatre pelles, une chargeuse et une quinzaine de camions étaient en activité sur le premier gradin de la fosse Siou. Depuis le début des activités à Siou à la fin décembre 2013, environ trois millions de tonnes de matériel stérile et de découverte et 30 000 tonnes de minerai ont été déplacées. La Société prévoit atteindre la pleine capacité de production à Siou au deuxième trimestre de 2014. La route de 17 kilomètres reliant la fosse Siou à l'usine de traitement est presque terminée; il ne reste que quelques ponceaux à compléter.

## 6. Autres éléments de l'état consolidé du résultat

### Charges administratives

(en milliers de dollars)	2013	2012 <sup>1</sup>
Corporatif – Charges administratives .....	15 420	20 054
Sites – Charges administratives .....	2 159	2 279
Taxes indirectes .....	2 000	–
	<b>19 579</b>	<b>22 333</b>

Les charges administratives se sont chiffrées à 19 579 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, en comparaison de 22 333 000 \$ pour 2012. La diminution des charges administratives rend compte de nos efforts au chapitre de l'optimisation. De toute évidence, nous avons dû prendre des décisions difficiles pour notre organisation, dont celle de réduire de 20 % notre effectif au siège social. À la suite à cette décision, les charges administratives comprenaient une somme de 477 000 \$ en primes de départ dans le cadre de nos efforts d'optimisation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (néant en 2012). Jusqu'à présent, nous sommes satisfaits de nos efforts et des progrès réalisés pour réduire nos coûts et améliorer l'efficience de toutes nos opérations et nous maintenons notre objectif de rationalisation de l'organisation. La diminution des charges est contrebalancée par un montant de 2 000 000 \$ en taxes indirectes dont nous ne sommes plus exemptées en vertu de la convention minière avec le gouvernement.

### Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, les dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative se sont établies à 1 310 000 \$ (4 178 000 \$ en 2012) et comprennent des contributions de 794 000 \$ (1 970 000 \$ en 2012) à la Fondation SEMAFO et de 138 000 \$ (2 130 000 \$ en 2012) à SEMAFO Énergie.

SEMAFO Énergie est une initiative lancée en 2011 qui trouve ses origines dans notre programme de responsabilité sociale corporative et notre désir d'aider les pays d'Afrique occidentale à trouver et à générer de nouvelles sources d'énergie. La Société a respecté tous ses engagements à ce chapitre et a mis fin au financement en 2013.

<sup>1</sup> Les montants ont été ajustés pour refléter les activités abandonnées.

## 6. Autres éléments de l'état consolidé du résultat (suite)

### Rémunération fondée sur des actions

En 2013, les coûts liés à la rémunération fondée sur des actions ont totalisé 3 284 000 \$ en comparaison de 3 046 000 \$ en 2012. Ces coûts comprennent une charge de 1 230 000 \$ (1 415 000 \$ en 2012) associée à nos régimes d'options d'achat d'actions et une charge de 2 054 000 \$ (1 631 000 \$ en 2012) ayant trait à notre régime d'unités d'actions restreintes. La charge de 2 054 000 \$ liée au régime d'unités comprend une charge de 5 506 000 \$ liée aux unités d'actions restreintes en circulation ainsi qu'un crédit de 3 452 000 \$ découlant de la variation de la juste valeur du cours de notre action.

### Perte de valeur sur le placement dans GoviEx

En février 2008, nous avons conclu une transaction avec GoviEx visant à combiner les intérêts des sociétés dans des projets miniers uranifères. Dans le cadre de cette transaction, nous avons cédé toutes les actions de notre filiale Semafo Energy (Barbados) Limited, dans laquelle nous avions déjà investi 2 151 000 \$, en contrepartie d'approximativement 12 % des actions en circulation de GoviEx à la date de la transaction. Cette transaction a généré un gain hors trésorerie de 17 849 000 \$ et des frais de transaction de 400 000 \$.

En 2013, GoviEx a déposé une analyse technique et économique préparée par un consultant indépendant pour son projet uranifère Madaouela, au Niger. Les paramètres économiques du scénario de base envisagé pour le projet utilisent un prix à long terme pour l'uranium de 70 \$ US/lb U<sub>3</sub>O<sub>8</sub>. Compte tenu du prix actuel de l'uranium sur les marchés, ce projet ne répond pas à nos critères de rentabilité minimale. De plus, GoviEx est engagé dans un processus de restructuration de sa dette, ce qui pourrait générer une dilution importante de notre participation dans GoviEx. En combinant la faible rentabilité du projet et la dilution potentiellement importante de notre participation, nous avons jugé que la juste valeur de notre placement dans GoviEx avait diminué considérablement. Par conséquent, une perte de valeur de 19 600 000 \$ a été comptabilisée en 2013.

### Charge d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat a diminué en 2013 comparativement à 2012 en raison d'une diminution de notre résultat imposable à la mine Mana et de l'impact des fluctuations des devises sur nos actifs non monétaires à l'étranger.

En décembre 2012, nous avons reçu des autorités fiscales du Burkina Faso un avis de cotisation relatif aux exercices 2009 à 2011. Le montant de cotisation s'élève à 13 300 000 \$, excluant des pénalités de 8 000 000 \$. L'avis de cotisation englobe quatre éléments : la TVA sur les charges d'intérêts et les frais de gestion; le paiement insuffisant d'une retenue d'impôt à la source se rapportant à des fournisseurs de services non-résidents; des ajustements au titre de l'impôt des sociétés; et l'impôt sur le capital. Par conséquent, nous avons comptabilisé un montant de 2 000 000 \$ dans notre provision courante en 2012.

En 2013, nous avons vigoureusement défendu notre position auprès des autorités fiscales du Burkina Faso, ce qui s'est traduit par une diminution du montant réclamé à 9 000 000 \$, excluant des pénalités de 1 800 000 \$.

Nous avons reconnu que la TVA aurait dû être payée sur les charges d'intérêts et les frais de gestion. Par conséquent, environ 8 025 000 \$ ont été payés en 2013, montant qui est recouvrable.

Les éléments couverts par l'avis de cotisation, totalisant approximativement 975 000 \$, ont été payés en 2013, ce qui a conclu le paiement de l'avis de cotisation excluant les pénalités. La partie restante de la provision courante, totalisant 1 025 000 \$, est gardée puisque la Société croit que ce montant couvrira les pénalités sur l'avis de cotisation.

### Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle

	2013	2012 <sup>1</sup>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle (en milliers de dollars)</b>		
Gouvernement du Burkina Faso – 10 % dans SEMAFO Burkina Faso S.A. ....	3 524	7 616
Gouvernement du Niger – 20 % dans la Société des Mines du Liptako (SML) S.A. .	3 385	(9 520)
Gouvernement de Guinée – 15 % dans SEMAFO Guinée S.A. ....	<u>(5 652)</u>	<u>(1 618)</u>
	<b>1 257</b>	<b>(3 522)</b>

<sup>1</sup> Les montants ont été ajustés par suite de l'adoption de la norme IFRIC 20, *Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert*. Se reporter à la note 6 des états financiers consolidés.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont directement liées au résultat net de nos filiales.

## 6. Autres éléments de l'état consolidé du résultat (suite)

### Activités abandonnées

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, l'analyse des résultats des activités abandonnées de la mine Samira Hill et de la mine Kiniero est présentée dans le tableau ci-dessous :

	2013		
	Samira Hill, Niger	Kiniero, Guinée	Total
Produits – Ventes d'or .....	50 798	26 159	<b>76 957</b>
Charges d'exploitation minière .....	36 260	16 428	<b>52 688</b>
Dotation aux amortissements d'immobilisations corporelles .....	7 440	4 937	<b>12 377</b>
Perte de valeur .....	49 796	32 830	<b>82 626</b>
Autres .....	4 981	2 373	<b>7 354</b>
 Résultat net des activités abandonnées avant impôt et profit à la cession .....	(47 679)	(30 409)	<b>(78 088)</b>
Profit à la cession d'activités abandonnées (aucun impact fiscal) ...	(2 826)	–	<b>(2 826)</b>
Charge d'impôt sur le résultat .....	3 000	–	<b>3 000</b>
Résultat net de l'exercice des activités abandonnées .....	(47 853)	(30 409)	<b>(78 262)</b>
 Attribuable aux :			
Actionnaires .....	(51 238)	(24 757)	<b>(75 995)</b>
Participations ne donnant pas le contrôle .....	3 385	(5 652)	<b>(2 267)</b>
 <b>Données opérationnelles</b>			
Onces d'or produites .....	30 900	18 300	<b>49 200</b>
Onces d'or vendues .....	34 500	18 500	<b>53 000</b>

### Vente de la participation dans la mine Samira Hill

Au 2 décembre 2013, la Société a vendu sa participation de 80 % dans la mine Samira Hill au Niger, ainsi que ses permis d'exploration au Niger, à la Société de Patrimoine des Mines du Niger S.A. (« SOPAMIN »).

À la clôture de la transaction, la Société a reçu un paiement en espèces de 1,25 million \$ et conserve une redevance fixe sur les revenus nets d'affinage (« NSR »; *Net Smelter Return*) de 1,2 % sur tout l'or produit à l'usine de traitement de Samira Hill, payable par SOPAMIN à la Société. La redevance NSR est exigible uniquement si le cours au comptant de l'or est équivalent ou supérieur à 1 250 \$ l'once, jusqu'à un maximum de 12 millions \$.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la Société a enregistré un profit à la cession de 2 826 000 \$ résultant du fait que la juste valeur de la contrepartie reçue diminuée des coûts de la vente était supérieure à la valeur comptable de sa participation dans les passifs nets de la mine Samira Hill, évaluée au 2 décembre 2013. À la suite de cette transaction de vente, la Société a renversé la participation ne donnant pas le contrôle de 3 385 000 \$. La redevance NSR n'a pas été évaluée dans le calcul de la juste valeur de la contrepartie reçue, étant considérée comme une forme de droit conservé dans la mine Samira Hill. À la suite de la vente, la Société a cessé de détenir le contrôle sur la mine Samira Hill et ne consolide plus l'entité. Le résultat des opérations de la mine Samira Hill précédant la vente a été classé à titre d'activités abandonnées.

### Mine Kiniero

Au 31 décembre 2013, la direction était engagée à vendre la mine Kiniero, était en recherche active d'acheteurs potentiels et croyait que la vente se produirait dans un délai d'un an. La mine Kiniero a été placée en mode d'entretien et de maintenance au premier trimestre de 2014.

Depuis le 30 septembre 2013, la Société a conclu que la mine Kiniero répondait aux critères de classement des actifs détenus en vue de la vente et des activités abandonnées.

Aucun flux de trésorerie n'a été utilisé pour des investissements en immobilisations corporelles au quatrième trimestre de 2013. La perte nette des activités abandonnées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 totalise 30 409 000 \$; ce montant comprend une perte de valeur de 32 830 000 \$.

## 7. Autres éléments du résultat global

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, les autres éléments du résultat global représentent un montant de néant. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, les autres éléments du résultat global représentaient une perte de 5 686 000 \$ attribuable à la diminution de la juste valeur du placement de 29 983 000 \$, et au reclassement du cumul des autres éléments du résultat global vers le résultat net de 24 297 000 \$ en lien avec la vente de notre placement courant.

## 8. Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les mouvements des flux de trésorerie :

	2013	2012 <sup>1,2</sup>
<b>Flux de trésorerie (en milliers de dollars)</b>		
Exploitation .....	77 562	113 944
Éléments du fonds de roulement .....	(14 445)	(4 386)
Activités opérationnelles .....	63 117	109 558
Activités de financement .....	(9 509)	(11 181)
Activités d'investissement .....	(115 762)	(152 013)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
liés aux activités poursuivies au cours de l'exercice .....	(62 154)	(53 636)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
liés aux activités abandonnées au cours de l'exercice .....	6 737	15 452
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie		
et les équivalents de trésorerie .....	(1 435)	(1 078)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice .....	139 451	178 713
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice .....	82 599	139 451
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie		
liés aux activités abandonnées .....	440	–
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		
liés aux activités poursuivies à la fin de l'exercice .....	82 159	139 451

<sup>1</sup> Les montants ont été ajustés par suite de l'adoption de la norme IFRIC 20, *Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert*. Se reporter à la note 6 des états financiers.

<sup>2</sup> Les montants ont été ajustés pour refléter les activités abandonnées.

### Exploitation

En 2013, les activités opérationnelles, avant les éléments du fonds de roulement, ont généré des flux de trésorerie de 77 562 000 \$ comparativement à 113 944 000 \$ en 2012, reflétant la diminution de la marge bénéficiaire en raison de la baisse du prix de l'or. Les éléments du fonds de roulement ont nécessité des liquidités de 14 445 000 \$ en 2013, tandis qu'ils avaient nécessité des liquidités de 4 386 000 \$ en 2012, principalement en raison d'une baisse des comptes fournisseurs et charges à payer et de l'impôt sur le revenu exigible, compensée par une diminution des créances clients – or et des autres débiteurs, en raison dans les deux cas des échéances des paiements et des remboursements.

Des informations supplémentaires sur les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement sont fournies à la note 27 a) des états financiers.

### Financement

En 2013, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 9 509 000 \$, comparativement à 11 181 000 \$ en 2012, reflétant un total de 214 000 options exercées aux termes du régime initial pour une contrepartie de 315 000 \$ en trésorerie en 2012, comparativement à 1 315 000 options exercées aux termes du régime d'options d'achat d'actions (le « régime initial ») en 2013 pour une contrepartie de 2 079 000 \$ en trésorerie. Ces résultats reflètent également le versement de dividendes aux actionnaires et le versement de dividendes de notre filiale au Burkina Faso pour les deux années.

## 8. Flux de trésorerie (suite)

### Investissement

En 2013, nous avons fait une avance de 4 050 000 \$ à Sonabel pour la construction d'une ligne de transmission à haute tension pour alimenter en électricité la mine Mana (néant en 2012).

En 2012, nous avions effectué un placement supplémentaire de 4 813 000 \$ dans des titres de capitaux propres cotés, ce qui avait porté notre placement courant à 29 914 000 \$. Nous avions ensuite vendu notre placement courant pour un produit de 5 617 000 \$.

En 2013, nous avons investi 109 119 000 \$ en immobilisations corporelles, comparativement à 152 820 000 \$ en 2012.

Les flux de trésorerie qui ont été affectés aux investissements dans les immobilisations corporelles en 2013 comprennent des frais d'exploration de 21 436 000 \$, des coûts liés à l'expansion de la mine Mana de 12 722 000 \$, des coûts liés à l'achat d'équipement minier de 2 323 000 \$, des frais de découverte capitalisés de 52 316 000 \$, ainsi que des investissements de maintien de 20 322 000 \$. En 2012, des liquidités de 152 820 000 \$ avaient été investies comme suit : des frais d'exploration de 40 100 000 \$, des coûts liés à l'expansion de la mine Mana de 24 229 000 \$, des coûts liés au projet d'exploitation souterraine à Mana de 6 785 000 \$, des coûts liés à l'achat d'équipement minier de 34 926 000 \$, des frais de découverte de 23 351 000 \$ et des investissements de maintien de 23 429 000 \$.

L'augmentation des liquidités soumises à des restrictions de 2 593 000 \$ en 2013 est attribuable à l'injection de fonds visant à honorer nos obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au Burkina Faso et à l'entente de rémunération spéciale conclue avec l'ancien président et chef de la direction, qui a nécessité l'émission d'une lettre de crédit pour un montant de 1 380 000 \$.

## 9. Situation financière

Au 31 décembre 2013, nous maintenions une solide position financière avec 82 159 000 \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, en plus de 440 000 \$ inclus dans les actifs détenus en vue de la vente et aucune dette à long terme. Grâce à nos soldes de trésorerie actuels et aux flux de trésorerie que nous prévoyons tirer de l'exploitation, nous sommes en bonne position pour financer nos besoins de trésorerie pour 2014, lesquels ont principalement trait aux programmes d'exploration et aux activités de découverte en cours.

	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012
<b>(en milliers de dollars)</b>		
Actifs courants .....	173 039	274 509
Actifs détenus en vue de la vente .....	4 140	—
<b>Total des actifs courants .....</b>	<b>177 179</b>	<b>274 509</b>
Avance à recevoir .....	3 029	—
Liquidités soumises à des restrictions .....	3 516	923
Immobilisations corporelles .....	382 534	393 682
Immobilisation incorporelle .....	1 288	—
Placement .....	—	19 600
Actifs d'impôt différé .....	—	3 000
<b>Total de l'actif .....</b>	<b>567 546</b>	<b>691 714</b>
<b>Total du passif .....</b>	<b>61 718</b>	<b>99 134</b>
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires .....</b>	<b>492 179</b>	<b>579 372</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle .....</b>	<b>13 649</b>	<b>13 208</b>

Au 31 décembre 2013, notre actif total s'établissait à 567 546 000 \$, comparativement à 691 714 000 \$ au 31 décembre 2012. La diminution de l'actif total s'explique par la perte de valeur de la mine Kiniero et la vente de la mine Samira Hill (voir la note 11 des états financiers) ainsi que la perte de valeur de notre placement dans GoviEx. Nous détenions 82 159 000 \$ en trésorerie et en équivalents de trésorerie au 31 décembre 2013, en plus de 440 000 \$ inclus dans les actifs détenus en vue de la vente, comparativement à 139 451 000 \$ au 31 décembre 2012. La partie résiduelle de notre actif total se compose principalement d'immobilisations corporelles, ce qui rend compte de la nature de nos activités nécessitant des investissements en capital importants.

Au 31 décembre 2013, notre passif totalisait 61 718 000 \$ et se composait essentiellement des comptes fournisseurs et charges à payer, de l'impôt sur le résultat à payer, et des provisions. La diminution de notre passif s'explique par une diminution des comptes fournisseurs et charges à payer et par la vente de la mine Samira Hill.

## 10. Instruments financiers

### Catégories d'évaluation

Les actifs financiers et les passifs financiers ont été classés dans des catégories qui définissent leur base d'évaluation et, dans le cas des éléments évalués à la juste valeur, qui déterminent si les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat ou dans les autres éléments du résultat global. Ces catégories sont les suivantes : prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente et passifs au coût amorti.

Éléments compris dans les prêts et créances :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie
- Liquidités soumises à des restrictions
- Créances clients – or
- Avance à recevoir
- Autres débiteurs (à l'exception de la TVA)

Éléments compris dans les actifs financiers disponibles à la vente

- Placement dans GoviEx (uniquement pour les chiffres comparatifs de 2012)

Éléments compris dans les passifs financiers au coût amorti

- Dettes fournisseurs et autres passifs financiers
- Dividende à verser
- Avance à payer

### Facteurs de risques financiers

De par ses activités, la Société est exposée à divers risques financiers, comme le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

#### A. Risque de marché

##### i) Juste valeur

La Société estime que la valeur comptable de tous ses passifs financiers comptabilisés au coût amorti dans ses états financiers avoisine leur juste valeur, y compris l'avance à payer (pour les chiffres comparatifs), dont la valeur comptable est jugée avoisiner la juste valeur en raison de l'échéance rapprochée de ce passif. Les actifs et les passifs financiers courants sont évalués à la valeur comptable, qui est considérée comme une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. C'est le cas de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients – or, des autres débiteurs (à l'exception de la TVA), des liquidités soumises à des restrictions, des dettes fournisseurs et autres passifs financiers, du dividende à verser et de l'avance à payer. La juste valeur de l'avance à recevoir a été estimée en actualisant les flux de trésorerie futurs.

La hiérarchie de la juste valeur selon laquelle les instruments financiers de la Société sont évalués se présente comme suit :

- Niveau 1 – comprend les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 – comprend des données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement, soit indirectement.
- Niveau 3 – comprend des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables du marché.

Le service des finances de la Société est responsable de l'évaluation des instruments financiers, y compris ceux classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. Le processus d'évaluation et les résultats en ressortant sont passés en revue et approuvés chaque trimestre par la direction, aux dates de clôture des trimestres de la Société. Les résultats de l'évaluation font l'objet de discussions avec le comité d'audit dans le cadre de la revue trimestrielle des états financiers de la Société. Selon son analyse de la nature et des caractéristiques des titres de capitaux propres et des risques qui y sont associés, la Société a déterminé qu'il était approprié de présenter ceux-ci par secteur et par type de placement.

##### ii) Risque de taux d'intérêt

Les actifs et les passifs financiers courants de la Société ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt en raison de leur nature à court terme ou parce qu'ils ne portent pas intérêt.

L'avance à payer et l'avance à recevoir de la Société ne porte pas intérêt et ne sont donc pas exposées au risque de taux d'intérêt.

## 10. Instruments financiers (suite)

### Facteurs de risques financiers (suite)

#### iii) Risque de change

Les activités de la Société au Burkina Faso sont soumises aux fluctuations du taux de change et ces fluctuations peuvent modifier de façon importante sa situation financière et ses résultats. Actuellement, l'or est vendu en dollars américains. Même si, en majeure partie, les coûts de la Société sont aussi libellés en dollars américains, certains coûts sont engagés dans d'autres devises. L'appréciation des devises par rapport au dollar américain peut faire augmenter les coûts d'exploration et de production en dollars américains. La Société n'utilise pas de dérivés pour atténuer son exposition au risque de change.

L'état consolidé de la situation financière de la Société contient les soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à des restrictions, les créances clients – or, ainsi que les autres débiteurs, les fournisseurs et autres passifs financiers ainsi que les dividendes à verser en devises autres que sa monnaie fonctionnelle. En conséquence, la Société est exposée au risque posé par les fluctuations de taux de change.

#### iv) Risque sur actions

La Société est exposée au risque sur actions pour ses placements classés comme des actifs financiers disponibles à la vente. Le risque sur actions est le risque que la juste valeur d'un instrument financier varie par suite de fluctuations des cours sur le marché des actions.

### B. Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que la Société subisse une perte imprévue si un client ou un tiers qui est partie à un instrument financier venait à manquer à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la Société au risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à des restrictions et les créances clients – or et les autres débiteurs. La Société atténue ce risque en déposant sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, y compris les liquidités soumises à des restrictions, auprès d'institutions financières canadiennes et internationales jouissant d'une cote de solvabilité allant de AA- à A et auprès de banques situées en Afrique auxquelles aucune cote de solvabilité n'a été attribuée. Elle détient des créances sur le gouvernement du Burkina Faso et sur un agent. En ce qui a trait à l'avance à recevoir et aux autres débiteurs, une analyse de crédit est réalisée à l'égard des fournisseurs afin de s'assurer que le risque auquel est exposée la Société est minime.

### C. Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations à leur échéance.

## 11. Obligations contractuelles

### Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Nos activités sont régies par des conventions minières qui portent notamment sur la protection de l'environnement. Nous exerçons nos activités de manière à préserver l'environnement et la santé des populations environnantes. Conformément aux modalités de nos conventions minières, nous effectuons des travaux de remise en état de façon progressive en cours d'exploitation, ainsi que des travaux de fermeture et de suivi à la fermeture d'une mine.

Au 31 décembre 2013, le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations s'établissait à 5 188 000 \$ (10 375 000 \$ au 31 décembre 2012) pour la mine Mana et à 2 090 000 \$ (1 912 000 \$ au 31 décembre 2012) pour la mine Kiniero. Sa valeur estimative non actualisée se chiffrait à 9 878 000 \$ (12 752 000 \$ au 31 décembre 2012) pour la mine Mana et à 2 203 000 \$ (2 117 000 \$ au 31 décembre 2012) pour la mine Kiniero. Les sorties de fonds au titre de ces obligations devraient être effectuées au cours des exercices 2015 à 2026.

### Redevances gouvernementales et taxes de développement

Au Burkina Faso, le taux de redevances sur les volumes expédiés est de 3 % dans le cas d'un cours au comptant de l'or inférieur ou égal à 1 000 \$ l'once, de 4 % dans le cas d'un cours au comptant de l'or se situant entre 1 000 \$ et 1 300 \$ l'once et de 5 % dans le cas d'un cours au comptant de l'or supérieur à 1 300 \$ l'once. En 2013, la Société était assujettie à une redevance de 4 % et de 5 %, dont le calcul se faisait à l'aide de la valeur au marché de détail des onces d'or vendues au moment de leur livraison. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, des redevances totalisant 10 798 000 \$ (14 334 000 \$ en 2012) ont été payées au gouvernement du Burkina Faso.

La Société est assujettie à une redevance correspondant à 5 % de la valeur de marché des onces d'or vendues provenant de la mine Kiniero payable à la République de la Guinée. De plus, la Société doit investir 0,4 % de ses ventes d'or dans des projets locaux de développement. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, des redevances totalisant 1 405 000 \$ (1 169 000 \$ en 2012) ont été payées au gouvernement de la Guinée.

## 11. Obligations contractuelles (suite)

### Obligations d'achat

Au 31 décembre 2013, les obligations d'achat totalisaient 6 295 000 \$. De plus, au 1<sup>er</sup> octobre 2011, la Société a conclu une entente avec la Société Nationale d'Électricité du Burkina Faso, Sonabel, aux termes de laquelle la Société fera une avance pour la construction d'une ligne de transport à haute tension. Au 31 décembre 2013, la Société est engagée à faire une avance d'un montant résiduel de 5 163 000 \$ (2 458 000 000 FCFA) à Sonabel à l'égard de ce projet.

### Paiements au titre du maintien des droits miniers

Dans le cours normal des activités, afin d'obtenir et de conserver la totalité des avantages liés à la détention de nos permis miniers, nous devons nous engager à investir un montant préétabli dans l'exploration et le développement des terrains visés par les permis que nous détenons sur la période de validité de ces permis. De plus, nous sommes tenus d'effectuer des paiements annuels pour conserver certains titres de propriété. Au 31 décembre 2013, nous respectons, sous tous leurs aspects significatifs, la totalité des obligations découlant de la détention de nos permis.

## 12. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers de la Société impose à la direction de poser des jugements et de faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont fondés sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. Les estimations et les hypothèses susceptibles de donner lieu à des ajustements significatifs dans les états financiers de la Société sont décrites ci-après.

### Réserves minérales

L'estimation des réserves minérales est un processus complexe qui fait intervenir un ensemble de variables de nature très incertaine et qui nécessite la prise de décisions importantes et prudentes. Ce processus fait intervenir des variables comme les données géologiques sur la structure de chaque fosse, les estimations des coûts de production et les cours futurs de l'or. Les estimations des réserves minérales sont calculées par des personnes qualifiées, conformément aux définitions et aux lignes directrices adoptées par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole.

Les estimations des réserves minérales peuvent changer en fonction des variations du cours de l'or et des coûts de production, et à la lumière d'une meilleure connaissance des gisements d'or et des conditions d'exploitation.

Les estimations des réserves peuvent avoir une incidence importante sur l'information contenue dans nos états financiers. Un certain nombre d'estimations comptables, comme il est décrit ci-dessous, sont formulées à partir des estimations des réserves.

### Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs sont revus à chaque date de clôture pour vérifier s'il existe un indice quelconque qu'un actif a pu se déprécier, lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable et lorsque les actifs satisfont aux critères de classement comme détenus en vue de la vente. Ce test requiert des jugements significatifs. Certains facteurs peuvent déclencher la nécessité de procéder à un test de dépréciation, notamment, sans s'y limiter, des tendances négatives significatives du secteur ou de la conjoncture, y compris dans le cours de l'or et dans les pertes courantes, projetées ou historiques, qui indiquent des pertes continues, une diminution de la capitalisation boursière et des dépenses d'investissement différées.

L'évaluation de la valeur recouvrable de la Société, en ce qui concerne la valeur comptable des actifs non financiers, repose sur de nombreuses hypothèses; il est donc possible qu'elle diffère de la valeur recouvrable réelle.

La valeur recouvrable repose, en partie, sur des facteurs qui peuvent être partiellement ou complètement en dehors du contrôle de la Société. Cette évaluation comporte une comparaison de la valeur recouvrable estimative des actifs non financiers à leur valeur comptable respective. Les estimations de la valeur recouvrable de la Société reposent sur de nombreuses hypothèses, notamment, sans s'y limiter, les estimations visant les cours de l'or réalisés, les charges d'exploitation, les taux de récupération de l'or, les réserves et les ressources minérales, les dépenses d'investissement et les coûts de remise en état des sites, les offres potentielles d'achat de la mine à vendre ainsi que les taux de change futurs prévus. La valeur recouvrable estimative pourrait différer des valeurs réelles. Ces écarts pourraient être importants et avoir une incidence importante sur la situation financière et le résultat opérationnel de la Société. L'estimation des réserves et des ressources minérales représente la variable la plus importante dans l'estimation de la valeur recouvrable par la Société. Une diminution des réserves ou des ressources pourrait entraîner une perte de valeur qui pourrait réduire le résultat net de la Société.

L'estimation par la direction des flux de trésorerie futurs est soumise à des risques et à des incertitudes. Par conséquent, il est raisonnablement possible que des changements surviennent en raison de l'évolution de la conjoncture, changements qui pourraient avoir une incidence sur la recouvrabilité des actifs non financiers de la Société.

## **12. Estimations et jugements comptables critiques** (suite)

### **Dépréciation d'actifs non financiers** (suite)

Au 30 juin 2013, la valeur comptable des actifs nets de la Société dépassait sa capitalisation boursière, ce qui constitue un indice de perte de valeur potentielle de la valeur comptable de nos UGT. Par conséquent, à la suite des diminutions importantes récentes des prix de l'or, la Société a effectué un test de dépréciation à la mine Mana, au Burkina Faso, au 30 juin 2013. Nous avons évalué la valeur recouvrable de la mine Mana et avons déterminé que la juste valeur diminuée des coûts de la vente était supérieure à sa valeur comptable, donc aucune perte de valeur n'a été comptabilisée. Se reporter à la note 11 des états financiers consolidés pour les détails des tests de dépréciation effectués pour les mines Samira Hill, au Niger, et Kiniero, en Guinée, pendant l'exercice terminé le 31 décembre 2013.

### **Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles**

Une partie importante des immobilisations corporelles est amortie selon le mode des unités de production sur la durée d'exploitation prévue de la mine d'après le nombre estimatif d'onces d'or récupérables, qui est l'élément déterminant de la durée d'une mine. Le nombre estimatif d'onces d'or récupérables est fondé sur les réserves prouvées et probables et sur les matières ne faisant pas partie des réserves lorsqu'il existe suffisamment de preuves objectives pour étayer une conclusion selon laquelle il est probable que de telles matières seront produites. Les changements dans l'estimation des réserves minérales entraîneront des changements dans la dotation aux amortissements sur la durée résiduelle de l'exploitation. Une diminution des réserves minérales aurait pour effet d'accroître la dotation aux amortissements et cela aurait une incidence significative sur le résultat opérationnel. La base d'amortissement est mise à jour selon les besoins à la lumière des nouvelles estimations des réserves minérales.

### **Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations découlent du développement, de la construction et de l'exploitation normale d'immobilisations corporelles relatives aux mines étant donné que les activités minières sont assujetties à plusieurs lois et règlements sur la protection de l'environnement. En général, ces lois et règlements sont en constante évolution, et des dépenses ont déjà été faites et seront faites à l'avenir pour se conformer à ces lois et règlements.

La valeur actuelle estimative des obligations de remise en état est comptabilisée dans la période au cours de laquelle les obligations surviennent. Une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'actif connexe est comptabilisée et la dotation aux amortissements se fait sur la durée de vie de l'actif. Le passif est augmenté à chaque période afin de refléter la tranche intérêts (désactualisation) prise en compte dans son évaluation initiale à la juste valeur, et il est aussi ajusté pour tenir compte des changements dans l'estimation du montant, du moment, du taux d'actualisation et du coût des travaux à effectuer.

Les coûts de restauration future sont comptabilisés selon la meilleure estimation par la direction à la fin de chaque période des coûts en trésorerie non actualisés prévus pour chaque site. La comptabilisation des obligations de restauration et de remise en état exige de la direction qu'elle fasse des estimations des coûts futurs qui seront engagés pour réaliser les travaux nécessaires à cet égard, conformément aux lois et règlements en vigueur là où elle mène des activités minières. Les estimations dépendent des coûts de la main-d'œuvre, des répercussions environnementales connues, de l'efficacité des mesures de remise en état et de restauration, des taux d'inflation et des taux d'intérêt avant impôt qui reflètent l'évaluation du marché courante pour la valeur temps de l'argent, ainsi que des risques spécifiques à l'obligation. La direction estime aussi le moment des dépenses, lequel peut changer selon les activités opérationnelles poursuivies et les réserves minérales récemment découvertes.

Les coûts réels engagés peuvent différer de ces estimations. De plus, les changements futurs apportés aux lois et à la réglementation environnementales pourraient accroître l'étendue des travaux de restauration et de remise en état devant être exécutés par la Société. Toute augmentation des coûts futurs pourrait avoir une incidence significative sur le résultat opérationnel. Une étude relative aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations d'une de nos filiales au Burkina Faso a été réalisée en 2013. L'impact financier de cette étude est décrit à la note 16 des états financiers consolidés.

### **Impôt sur le résultat**

La Société est assujettie à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. Un jugement significatif s'impose pour déterminer le montant de la provision globale pour impôt. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs est incertaine. La Société comptabilise des passifs pour les éventuelles questions découlant du contrôle fiscal, selon les estimations des éventuels impôts additionnels à payer. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à un montant d'impôt différent de la charge d'impôt comptabilisée initialement, l'écart se répercute sur les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

Périodiquement, un jugement s'impose pour déterminer si les actifs d'impôt différé doivent être comptabilisés à l'état de la situation financière. Les actifs d'impôt différé, y compris ceux qui découlent de pertes fiscales non utilisées, exigent que la direction évalue la probabilité pour la Société de générer des résultats imposables au cours des périodes futures, afin d'utiliser les actifs d'impôt différé.

## 12. Estimations et jugements comptables critiques (suite)

### Impôt sur le résultat (suite)

Une fois l'évaluation terminée, si la Société croit qu'il est probable qu'une partie des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée, l'actif d'impôt différé est décomptabilisé. Les estimations des résultats imposables futurs sont fondées sur les prévisions de flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et sur l'application des lois fiscales en vigueur dans chaque juridiction. Si les flux de trésorerie futurs et le résultat imposable diffèrent des estimations de façon significative, cela pourrait se répercuter sur la capacité de la Société à réaliser les actifs d'impôt différé nets inscrits à la date de présentation de la situation financière. De plus, les modifications futures aux lois fiscales dans les juridictions où la Société exerce des activités pourraient limiter sa capacité à obtenir des déductions fiscales au cours des périodes futures.

La direction doit faire preuve de jugement au moment de déterminer si un passif d'impôt différé doit être comptabilisé au titre des différences temporelles liées aux participations dans des filiales. L'exercice du jugement est requis pour évaluer l'intention de la direction quant au réinvestissement des résultats non distribués dans un avenir prévisible. Les estimations relatives aux réinvestissements sont fondées sur des prévisions et des estimations des besoins en matière de financement de la Société et de ses filiales. Si les résultats et les besoins de financement futurs différaient considérablement des estimations, le passif d'impôt différé comptabilisé au titre des différences temporelles liées aux participations dans des filiales pourrait devoir être ajusté à la date de présentation de l'information financière.

### Évaluation des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise son jugement pour sélectionner une gamme de méthodes et poser des hypothèses qui sont essentiellement fondées sur les conditions du marché à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. La Société a utilisé l'approche par le marché pour évaluer les actifs financiers disponibles à la vente qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs.

La Société suit les directives de la norme IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, lorsqu'il s'agit de déterminer à quel moment un placement en titres de capitaux propres disponibles à la vente a subi une perte de valeur. Cela exige un jugement significatif. Pour ce faire, la Société évalue, entre autres, la durée pendant laquelle et la mesure dans laquelle la juste valeur d'un placement est inférieure à son coût, ainsi que la santé financière et les perspectives d'affaires à court terme de l'entité émettrice, y compris la performance du secteur et de l'industrie, l'évolution de la technologie et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et de financement.

## 13. Nouvelles normes comptables publiées, main non encore en vigueur

### IFRS 9, *Instruments financiers (« IFRS 9 »)*

La norme IFRS 9 a été à l'origine publiée en novembre 2009 et en octobre 2010 par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). En novembre 2013, l'IASB a publié une nouvelle norme pour la comptabilité de couverture générale, qui forme une partie d'IFRS 9. Cette nouvelle norme supprime la date d'entrée en vigueur d'IFRS 9, qui est le 1<sup>er</sup> janvier 2015. La nouvelle date d'entrée en vigueur obligatoire d'IFRS 9 sera déterminée une fois les phases de classement, d'évaluation et de dépréciation d'IFRS 9 finalisées.

Cette norme fait partie d'un large projet visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 remplace les modèles d'évaluation et de catégories multiples pour les actifs financiers et les passifs financiers par un seul modèle d'évaluation ne comportant que deux catégories : coût amorti et juste valeur. La base de classement dépend du modèle d'affaires de l'entité et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachées aux actifs et aux passifs financiers. Elle présente aussi des modifications additionnelles sur les passifs financiers et harmonise la comptabilité de couverture avec la gestion de risques. La date d'entrée en vigueur obligatoire n'est pas encore déterminée; cependant, l'adoption par anticipation de la nouvelle norme est permise. La Société n'a pas l'intention d'adopter IFRS 9 par anticipation dans ses états financiers consolidés de l'exercice commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2014. L'importance de l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 n'a pas encore été déterminée.

### IFRIC 21, *Droits ou taxes (« IFRIC 21 »)*

En mai 2013, l'IASB a publié l'IFRIC 21, qui s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 et doit être appliquée de manière rétrospective. IFRIC 21 fournit des indications sur la comptabilisation des droits ou taxes conformément à la norme IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. L'interprétation définit un droit ou une taxe comme une sortie de ressources d'une entité imposée par un gouvernement conformément aux lois et confirme qu'un passif au titre d'un droit ou d'une taxe n'est comptabilisé que lorsque le fait générateur de l'obligation survient, comme le définit la loi. La Société adoptera IFRIC 21 pour ses états financiers consolidés de l'exercice débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2014. L'incidence de l'adoption d'IFRIC 21 n'a pas encore été déterminée.

## 14. Nouvelles normes comptables publiées et en vigueur

La Société a adopté les nouvelles normes et normes modifiées décrites ci-après, ainsi que toutes les modifications corrélatives, le cas échéant, en date du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Ces changements ont été apportés conformément aux dispositions transitoires applicables.

L'IASB a publié ou modifié les normes suivantes qui sont pertinentes : IFRS 10, *États financiers consolidés*; IFRS 11, *Partenariats*; IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*; IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*; IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*; et IFRIC 20, *Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert*. Chacune de ces nouvelles normes ou modifications s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, leur adoption anticipée étant cependant autorisée. De plus, il y a eu des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, et ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012 et ont été adoptées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013.

Voici un bref résumé des nouvelles normes ou des modifications :

### **IFRS 10, États financiers consolidés (« IFRS 10 »)**

IFRS 10 exige d'une entité qu'elle consolide une entité émettrice si elle est exposée aux rendements variables de cette dernière, ou à des droits sur ceux-ci en raison de ses liens avec l'entité émettrice, et si elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait de son pouvoir sur l'entité émettrice. Selon les IFRS actuellement en vigueur, la consolidation est requise quand une entité a le pouvoir de diriger les méthodes financières et opérationnelles d'une autre entité afin de tirer des avantages de ses activités. IFRS 10 remplace SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et certaines parties d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. La Société a réévalué ses conclusions en matière de consolidation en date du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et a déterminé que l'adoption d'IFRS 10 n'avait donné lieu à aucun changement touchant la consolidation de ses filiales.

### **IFRS 11, Partenariats (« IFRS 11 »)**

IFRS 11 remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et exige que les partenariats soient classés soit comme des entreprises communes, soit comme des coentreprises, selon les droits et obligations contractuels de chaque investisseur qui exerce un contrôle conjoint sur l'entreprise. Dans le cas d'une entreprise commune, une société comptabilise sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges de l'entreprise commune. Une participation dans une coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence décrite dans IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (« IAS 28 »). L'adoption d'IFRS 11 n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

### **IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (« IFRS 12 »)**

IFRS 12 indique quelles sont les informations à fournir au sujet des intérêts détenus dans d'autres entités, telles que des coentreprises, des entreprises associées, des entités ad hoc et des véhicules hors bilan. La norme reprend telles quelles certaines obligations d'information existantes et établit de nouvelles obligations d'information importantes concernant la nature des participations détenues dans d'autres entités et les risques connexes. La Société a fourni des informations additionnelles pour ses états financiers consolidés annuels à la suite de l'adoption d'IFRS 12.

### **IFRS 13, Évaluation de la juste valeur (« IFRS 13 »)**

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, établit un cadre unique pour les évaluations de la juste valeur. L'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif repose sur des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif dans les conditions courantes du marché, notamment sur des hypothèses relatives aux risques. La Société a adopté IFRS 13 de façon prospective le 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'adoption d'IFRS 13 n'a nécessité aucun ajustement aux techniques d'évaluation utilisées par la Société pour évaluer la juste valeur et n'a donné lieu à aucun ajustement des justes valeurs au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Toutefois, des informations supplémentaires sur les instruments financiers doivent être fournies.

### **IFRIC 20, Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert (« IFRIC 20 »)**

IFRIC 20 a été publiée en octobre 2011. Elle fournit des directives sur la comptabilisation des frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert lorsque l'entité tire l'un des deux avantages associés à l'activité de découverte, à savoir du minerai utilisable pouvant servir à la production de stocks ou un meilleur accès à des quantités de matière supplémentaires qui seront extraites au cours de périodes futures. La Société a adopté IFRIC 20 en date du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Au moment de l'adoption d'IFRIC 20, conformément à la disposition transitoire, nous avons évalué l'actif au titre de la découverte inscrit à l'état de la situation financière au 1<sup>er</sup> janvier 2012 et avons déterminé qu'il existait une composante identifiable du corps minéralisé à laquelle l'actif au titre de la découverte pouvait être associé. Par conséquent, la Société n'a présenté aucun état consolidé de la situation financière d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2012, puisqu'elle n'a comptabilisé aucun ajustement du solde. Se reporter à la note 6 des états financiers consolidés pour plus de détails.

### **Modifications d'autres normes**

Les modifications apportées à IAS 28 étendent le champ d'application de la norme aux coentreprises et reflètent les modifications apportées aux normes IFRS 10 à IFRS 13. La Société a déterminé que l'adoption de ces modifications n'avait aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

## 14. Nouvelles normes comptables publiées et en vigueur (suite)

### Modifications d'autres normes (suite)

De plus, il y a eu des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin d'exiger que les entités regroupent les éléments compris dans les autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclassés dans le résultat net. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Société regroupe ces éléments dans son état consolidé du résultat global.

## 15. Transactions entre parties liées

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs, les cadres dirigeants et l'équipe de direction. Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants :

(en milliers de dollars)	2013	2012
Avantages du personnel à court terme .....	3 818	4 590
Rémunération fondée sur des actions .....	2 394	2 403
Avantages à long terme .....	–	1 640
	<b>6 212</b>	<b>8 633</b>

En 2012, la rémunération des principaux dirigeants comprend un arrangement de rémunération spéciale de 2 700 000 \$ avec l'ancien président et chef de la direction, qui se compose d'une rémunération fondée sur des actions de 720 000 \$, d'avantages à court terme de 340 000 \$ et d'avantages à long terme de 1 640 000 \$. En 2013, aucune charge à l'égard d'une rémunération spéciale n'a été comptabilisée.

La Société a conclu une entente de prestations en cas de cessation d'emploi et de changement de contrôle avec le président et chef de la direction ainsi qu'avec le chef de la direction financière. Ainsi, s'il avait été mis fin à leur emploi le 31 décembre 2013, le président et chef de la direction financière aurait reçu environ 2 894 000 \$ (3 923 000 \$ en 2012) et le chef de la direction financière aurait reçu environ 742 000 \$ (828 000 \$ en 2012).

## 16. Risques et incertitudes

À titre de société minière, nous sommes exposés aux risques financiers et aux risques d'exploitation liés à la nature même de nos activités. Ces risques pourraient avoir une incidence sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. Par conséquent, un placement dans nos actions ordinaires devrait être considéré comme un placement spéculatif. Les acquéreurs ou détenteurs éventuels de nos actions ordinaires devraient porter une attention particulière à tous nos facteurs de risque.

### Risques financiers

#### Fluctuation des prix de l'or

Les variations des prix de l'or sur le marché auront une incidence importante sur la rentabilité de nos activités. La production aurifère tirée de l'exploitation minière et la volonté de tierces parties, telles que des banques centrales, de vendre et de louer de l'or ont une incidence sur l'approvisionnement en or. La demande d'or peut être influencée par la conjoncture économique, l'attractivité de l'or comme véhicule de placement et la vigueur du dollar américain. Les autres facteurs comprennent les taux d'intérêt et de change, l'inflation et la stabilité politique. L'incidence globale de ces facteurs est impossible à prévoir avec exactitude. Les niveaux de production à l'échelle mondiale ont également une incidence sur les prix de l'or.

En outre, le prix de l'or a, à quelques occasions, fait l'objet de variations à court terme très rapides en raison d'activités spéculatives. Les fluctuations des prix de l'or peuvent avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

#### Fluctuation des prix du pétrole

Étant donné que nous utilisons du carburant à base de pétrole pour alimenter notre équipement minier et générer de l'électricité pour notre exploitation minière, une augmentation des prix du pétrole pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

#### Fluctuation des taux de change

Nos activités en Afrique occidentale sont assujetties aux fluctuations des devises et ces fluctuations peuvent avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. À l'heure actuelle, l'or est vendu en dollars américains et même si la plupart de nos coûts sont également calculés en dollars américains, certains coûts sont engagés dans d'autres devises.

## 16. Risques et incertitudes (suite)

### Risques financiers (suite)

#### **Fluctuation des taux de change** (suite)

L'appréciation des devises par rapport au dollar américain peut accroître le coût d'exploration et de production exprimé en dollars américains, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

#### **Accès aux marchés financiers**

Afin de financer notre croissance, nous devons souvent nous assurer d'obtenir le capital nécessaire au moyen d'emprunts ou de capitaux propres bloqués. La disponibilité de ce capital est tributaire de la conjoncture économique générale de même que de l'intérêt des prêteurs et des investisseurs à l'égard de nos projets.

### Risques opérationnels

#### **Incertitude liée aux estimations des réserves et des ressources**

Les données relatives aux réserves et aux ressources constituent des estimations fondées sur de l'information limitée acquise par forages et autres méthodes d'échantillonnage. Rien ne garantit que les tonnages et les teneurs prévus seront obtenus ni que le taux de récupération sera atteint. Les teneurs de minerai réellement récupérées pourraient différer des teneurs estimées pour les réserves et les ressources. Ces données ont été déterminées en fonction de prix de l'or et de coûts d'exploitation présumés.

La production future pourrait différer de façon importante de ce qui est prévu dans les estimations de réserves, notamment pour les raisons suivantes :

- La minéralisation et les formations pourraient différer de celles qui sont prévues par forages, échantillonnages et études similaires;
- L'augmentation des charges d'exploitation minière et de traitement pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les réserves;
- La teneur des réserves peut varier sensiblement de temps à autre, et il n'y a aucune garantie quant à la quantité d'or qui pourra en être récupérée; et
- La baisse du cours de l'or pourrait rendre non rentable l'exploitation minière d'une partie ou de la totalité des réserves.

L'un ou l'autre de ces facteurs pourrait entraîner une augmentation des coûts ou une diminution de nos réserves estimatives. Les facteurs à court terme, tels que la nécessité de nouveaux travaux de développement d'un gisement ou le traitement de teneurs nouvelles ou différentes, pourraient compromettre notre rentabilité. En cas de chute du cours de l'or, nous pourrions être tenus de réduire considérablement la valeur de notre placement dans des propriétés minières ou de retarder, voire d'interrompre, la production ou le développement de nouveaux projets.

#### **Production et coût comptant d'exploitation**

Rien ne garantit que les calendriers de production projetés ou prévus ou que le coût comptant d'exploitation estimatif seront respectés relativement à nos mines aurifères en exploitation. De nombreux facteurs peuvent entraîner des retards ou des accroissements de coûts, notamment des problèmes de main-d'œuvre, des pannes de courant, des problèmes de transport ou d'approvisionnement et des pannes mécaniques. Notre résultat net dépendra, entre autres choses, de la mesure dans laquelle les coûts d'exploitation projetés à l'égard de ces mines seront respectés. En outre, des facteurs d'exploitation à court terme, comme le besoin de développement ordonné de corps minéralisés ou le traitement de nouvelles ou de différentes teneurs aurifères, peuvent faire en sorte qu'une exploitation minière ne soit pas rentable au cours d'une période donnée. Par ailleurs, nos activités peuvent faire l'objet d'interruptions prolongées imputables aux conditions météorologiques. Des dangers comme des formations inusitées ou imprévues, des éclatements de roches, des pressions, des éboulements, des inondations ou d'autres situations peuvent se présenter au cours des forages et de l'enlèvement de la matière.

Notre coût comptant d'exploitation pour produire une once d'or dépend également d'un certain nombre de facteurs, notamment de la teneur des réserves, de la récupération et de la capacité de traitement. Notre rendement futur peut par conséquent différer considérablement du rendement estimatif. Étant donné que ces facteurs sont indépendants de notre volonté, rien ne garantit que notre coût comptant d'exploitation sera semblable d'une année à l'autre.

#### **Nature de l'exploration et de l'exploitation minière**

Nos programmes de développement et d'exploration ont une incidence marquée sur notre rentabilité. L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent d'importants risques financiers sur une longue période, que même la combinaison d'une évaluation prudente, d'expérience et de connaissances ne peut éliminer. Bien que la découverte d'une structure aurifère puisse donner lieu à des rendements importants, peu de propriétés minières qui font l'objet d'une exploration sont en définitive développées en tant que mines. Il peut être nécessaire d'engager des dépenses importantes pour établir et remplacer les réserves au moyen de forages ainsi que pour construire les installations d'exploitation minière et de traitement sur un site. Il est impossible de garantir que nos programmes d'exploration actuels ou projetés aboutiront à des exploitations minières commercialement rentables.

## 16. Risques et incertitudes (suite)

### Risques opérationnels (suite)

#### **Nature de l'exploration et de l'exploitation minière** (suite)

La viabilité économique d'un gisement d'or repose sur un certain nombre de facteurs, dont certains sont liés aux caractéristiques mêmes du gisement, comme la taille et la teneur, la proximité des infrastructures, les coûts de financement et la réglementation gouvernementale, y compris celle qui se rapporte aux taxes, aux redevances, à l'infrastructure, à l'utilisation des sols, à l'importation et à l'exportation d'or, au rapatriement des revenus et à la protection environnementale. L'incidence de ces facteurs ne peut pas être évaluée avec précision, mais la combinaison de ceux-ci peut faire en sorte que nous ne recevions pas un rendement du capital investi adéquat. Nos activités sont, et continueront d'être, exposées à tous les dangers et risques habituellement liés à l'exploration, au développement et à la production d'or et qui peuvent tous porter préjudice à la vie des personnes, aux biens et à l'environnement et entraîner une responsabilité légale éventuelle du fait de tout préjudice subi.

#### **Portefeuille de propriétés limité**

Présentement, notre seule propriété minérale d'importance est notre mine Mana au Burkina Faso, laquelle inclut les gisements à haute teneur de Siou et Fofina. Si nous n'acquérons pas et ne développons pas de nouvelles propriétés minérales, tout développement négatif affectant l'avancement de nos travaux sur notre propriété Mana pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

#### **Épuisement de nos ressources minérales**

Nous devons remplacer en permanence les réserves minérales épuisées par la production afin de maintenir des niveaux de production à long terme. Nous devons ainsi élargir les réserves minérales connues ou trouver ou acquérir de nouveaux gisements minéraux. Toutefois, il existe un risque que l'épuisement des réserves ne puisse pas être atténué par nos découvertes futures. L'exploration minière est de nature très spéculative et comporte de nombreux risques. De nombreux projets d'exploration aurifère, sinon la plupart, ne rapportent pas les résultats escomptés, et rien ne garantit que les programmes d'exploration actuels ou futurs seront couronnés de succès.

De plus, des coûts importants sont engagés afin de constituer des réserves minérales, d'ouvrir de nouvelles fosses et de construire des installations minières et de traitement. Les projets de développement ne comportent aucun historique d'exploitation à partir duquel peuvent être estimés les flux de trésorerie futurs et dépendent de l'issue positive des études de faisabilité, de l'obtention des permis nécessaires délivrés par les gouvernements, de l'obtention des droits de propriété ou d'autres droits fonciers et de la possibilité d'obtenir du financement. De plus, en supposant la découverte d'une mine ou d'une fosse exploitables, selon le type d'exploitation minière visé, de nombreuses années peuvent s'écouler avant le début de l'exploitation commerciale. Par conséquent, rien ne garantit que nos programmes actuels donneront lieu à de nouvelles activités minières commerciales ou à de nouvelles réserves pour remplacer ou élargir les réserves actuelles.

#### **Approvisionnement en eau**

Les activités que nous exerçons à nos installations d'exploitation minière, à nos installations de traitement du minerai et à nos installations auxiliaires requièrent d'importantes quantités d'eau. Nos activités en Afrique pourraient avoir lieu dans des régions où l'eau est une ressource rare. La poursuite de notre production minière dépend de notre capacité à accéder à un approvisionnement adéquat en eau. L'insuffisance des ressources en eau, que ce soit par suite de l'adoption de nouveaux règlements ou d'autres facteurs, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

#### **Disponibilité d'infrastructures et fluctuation des prix de l'énergie et autres marchandises**

Le succès des activités d'exploration et de développement de gisements minéraux dépend de la disponibilité d'infrastructures adéquates. Des routes et des ponts adéquats, ainsi que des sources fiables d'énergie et d'eau sont autant d'éléments importants qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur nos dépenses d'investissement et notre coût comptant d'exploitation. Le manque d'infrastructures, les phénomènes météorologiques inhabituels ou rares, les actes de sabotage ou de terrorisme, les mesures gouvernementales ou toute autre forme d'interférence dans l'entretien de ces infrastructures pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Plus particulièrement, la Société Nationale d'Électricité Sonabel au Burkina Faso est responsable de la construction d'une ligne de transport à haute tension qui reliera la mine Mana au réseau national d'électricité. En conséquence, nous ne pouvons prévoir avec certitude la date de construction et de mise en service de la ligne de transport ni l'étendue de sa fiabilité. Tout retard de construction ou de mise en service ou encore toute défaillance de la ligne de transport de Sonabel pourrait compromettre notre capacité à réaliser les économies prévues à Mana.

## 16. Risques et incertitudes (suite)

### Risques opérationnels (suite)

#### **Disponibilité d'infrastructures et fluctuation des prix de l'énergie et autres marchandises** (suite)

En outre, notre rentabilité est touchée par le prix du marché et la disponibilité des marchandises qui sont utilisées dans le cadre de nos activités d'exploitation, notamment le diésel, le carburant, l'électricité, l'acier, le béton et les produits chimiques (y compris le cyanure). Les prix de ces marchandises varient en fonction de différents facteurs indépendants de notre volonté. Une augmentation des coûts ou une diminution de la disponibilité des marchandises pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

### **Licences et permis**

Nous devons obtenir des licences et des permis auprès de diverses autorités gouvernementales. Nous sommes d'avis que nous possédons toutes les licences et tous les permis nécessaires en vertu des lois et des règlements applicables à l'égard de nos propriétés et que nous sommes actuellement en conformité, à tous les égards importants, avec les modalités de ces licences et permis. Toutefois, ces licences et ces permis peuvent faire l'objet de changements dans diverses circonstances. Rien ne garantit que nous pourrons obtenir ou conserver toutes les licences et tous les permis qui peuvent être requis pour poursuivre nos activités actuelles, explorer et développer les propriétés ou entreprendre la construction ou l'exploitation d'installations minières et de propriétés en cours d'exploration ou de développement. Le défaut d'obtenir de nouvelles licences et de nouveaux permis ou de parvenir à conserver ceux que nous détenons déjà pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

### **Risques politiques**

Bien que le gouvernement du Burkina Faso ait par le passé appuyé le développement de ses ressources naturelles par des sociétés étrangères, rien ne garantit que ce gouvernement n'adoptera pas à l'avenir des politiques différentes ou de nouvelles interprétations relativement à la propriété étrangère des ressources minérales, aux taux de change, à la protection environnementale, aux relations de travail, au rapatriement des revenus ou au rendement du capital. Toute limite imposée à l'égard du transfert de trésorerie ou autres actifs entre SEMAFO et ses filiales pourrait restreindre notre capacité à financer nos activités d'exploitation, et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

En outre, les régimes d'imposition visant les activités minières dans les territoires étrangers peuvent faire l'objet d'interprétations divergentes et de modifications constantes, et pourraient ne pas prévoir de mesures de stabilité fiscale. Notre interprétation de la loi fiscale, y compris des mesures de stabilité fiscale, et son application à nos transactions et à nos activités pourraient ne pas correspondre à l'interprétation de cette même loi par les autorités fiscales. Par conséquent, les taxes pourraient augmenter et les transactions pourraient être contestées par les autorités fiscales et nos activités faire l'objet d'une vérification, ce qui pourrait se traduire par des impôts, des pénalités et des intérêts importants.

On ne peut écarter la possibilité qu'un futur gouvernement adopte des politiques sensiblement différentes ou de nouvelles interprétations qui pourraient aller jusqu'à l'expropriation des éléments d'actif. La possibilité de conflits civils et d'instabilité politique dans ce pays ou des pays voisins fait également partie des risques politiques.

### **Questions liées aux titres de propriété**

Les titres liés aux projets minéraux et aux droits d'exploration et d'exploitation impliquent certains risques inhérents en raison de problèmes potentiels découlant des caractéristiques historiques ambiguës des projets miniers. Bien que nous n'ayons aucune raison de croire que l'existence et l'étendue d'une propriété minière dans laquelle nous avons une participation pourraient être remises en question, les titres de propriété des propriétés minières peuvent faire l'objet de réclamations éventuelles de la part de tierces parties et rien ne garantit qu'il n'existe aucune entente non enregistrée, aucune réclamation ni aucun vice de titre qui pourrait faire en sorte que nos titres soient remis en question.

Par ailleurs, le défaut de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables, dont le défaut d'acquitter les taxes et les impôts et de réaliser et déposer des travaux d'évaluation dans les délais prescrits, peut invalider le titre sur des parties ou la totalité des propriétés à l'égard desquelles nous détenons des licences et des permis.

### **Fournisseurs et risque lié aux entrepreneurs externes**

Nous dépendons de divers services, équipements, fournitures et pièces pour mener nos opérations. Une pénurie de biens, de pièces ou de services dont nous avons besoin pourrait entraîner une hausse des coûts ou un retard dans les livraisons, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre calendrier de production ainsi que sur notre situation financière et notre résultat d'exploitation.

En outre, nous pourrions engager notre responsabilité envers des tiers par suite des actions d'un entrepreneur. La survenance de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

## 16. Risques et incertitudes (suite)

### Risques opérationnels (suite)

#### **Concurrence**

Le secteur de l'exploration et de l'exploitation minières est concurrentiel à tous les stades. Nous livrons concurrence à bon nombre d'entreprises et de personnes, y compris des concurrents mieux pourvus en ressources financières, techniques et autres, pour la recherche et l'acquisition de propriétés minières intéressantes, d'équipement et, de plus en plus, pour la recherche de ressources humaines. Rien ne garantit que nous pourrons continuer à concurrencer avantageusement les autres sociétés minières.

#### **Personnel qualifié et personnel clé**

Pour que nos activités soient couronnées de succès, nous devons trouver et retenir des employés qualifiés qui possèdent une connaissance approfondie et une expertise du secteur minier. SEMAFO et d'autres sociétés minières se livrent une concurrence pour attirer du personnel qualifié et du personnel clé, et si nous nous trouvions dans l'incapacité d'attirer ou de retenir du personnel qualifié, ou d'établir des stratégies adéquates de planification de la relève, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

#### **Relations de travail**

Nous dépendons de notre main-d'œuvre pour extraire et traiter le minerai. Nos relations avec nos employés pourraient être touchées par des changements aux relations de travail provenant, notamment, de groupes d'employés, de syndicats et des autorités gouvernementales. De plus, certains de nos employés sont représentés par des syndicats aux termes de conventions collectives. Nous pourrions nous trouver dans l'incapacité de renégocier de façon satisfaisante nos conventions collectives à leur échéance. En outre, les conventions collectives en vigueur pourraient ne pas suffire à empêcher les grèves et arrêts de travail à nos installations à l'avenir. Des interruptions de travail à l'une ou l'autre de nos propriétés pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

#### **Risques et coûts environnementaux**

Toutes les étapes de nos activités sont assujetties à la réglementation environnementale applicable dans chacun des territoires d'exploitation visés. La législation environnementale évolue vers des normes et une application plus rigoureuses, des amendes et des pénalités accrues pour non-conformité, des études environnementales plus rigoureuses des projets proposés et un niveau accru de responsabilité pour les sociétés ainsi que pour leurs dirigeants, administrateurs et employés. Des risques environnementaux, qui nous sont inconnus à l'heure actuelle et qui ont été causés par d'anciens ou d'actuels propriétaires des propriétés ou par d'anciens ou d'actuels travaux d'exploitation sur les propriétés, peuvent exister sur nos propriétés. Le défaut de se conformer aux lois et aux règlements environnementaux applicables peut donner lieu à des mesures exécutoires et peut comprendre des mesures correctives qui nécessitent des dépenses d'investissement ou des mesures de redressement. Rien ne garantit que de futurs changements dans les lois et règlements environnementaux et les permis régissant les activités d'exploitation et générales des sociétés minières, le cas échéant, n'auront pas une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Nous employons, dans notre processus de production minière, du cyanure de sodium, qui est une substance toxique. Advenant la fuite ou le déversement du cyanure de sodium de son système de confinement, nous pourrions être tenus responsables des travaux de décontamination, lesquels pourraient ne pas être assurés. Bien que toutes les précautions nécessaires aient été prises pour éviter le déversement de matières polluantes dans la nappe phréatique et les milieux naturels, nous pourrions être tenus responsables de risques à l'égard desquels nous ne possédons également aucune assurance.

De plus, les sociétés du secteur des ressources naturelles sont tenues d'exercer leurs activités et d'effectuer la remise en état des sols qu'elles exploitent conformément à la réglementation environnementale en vigueur. Nos estimations du total des coûts définitifs liés à la fermeture des mines et à la remise en état des sols pourraient différer sensiblement des coûts réels. Tout coût de remise en état excédentaire ou imprévu pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

#### **Assurance insuffisante**

Bien que nous puissions obtenir des assurances à l'égard de certains risques pour des montants que nous considérons comme suffisants, l'assurance disponible pourrait ne pas couvrir la totalité des risques potentiels auxquels peut faire face une société minière. Nous pourrions également nous trouver dans l'incapacité de conserver les assurances nécessaires pour couvrir les risques assurables moyennant des primes économiquement acceptables. La couverture d'assurance pourrait en outre ne pas être disponible dans l'avenir ou pourrait ne pas être suffisante pour couvrir toute perte résultante. De plus, l'assurance pour certains risques, comme les risques liés à la validité des droits de propriété relatifs à des concessions minières non brevetées et à des sites d'usinage, et le risque de pollution et autres dangers découlant de l'exploration et de la production, n'est généralement pas offerte aux sociétés aurifères selon des modalités acceptables. Les coûts éventuels pouvant être associés aux dommages non assurés ou en excès de la garantie ou la conformité aux lois et aux règlements applicables peuvent entraîner des retards importants et nécessiter des sorties de fonds substantielles, ce qui peut avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

## 16. Risques et incertitudes (suite)

### Risques opérationnels (suite)

#### **Nationalisme en matière de ressources**

À un moment où les gouvernements africains sont aux prises avec une conjoncture économique déficitaire et déprimée, le secteur aurifère est ciblé comme une source d'accroissement des recettes publiques. Les États revoient sans cesse les modalités d'exploitation des ressources nationales qui régissent les sociétés minières. Si cette évolution du nationalisme en matière de ressources se traduisait par l'entrée en vigueur de nouvelles lois, elle pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

#### **Relations avec les communautés environnantes**

Les activités exercées par les sociétés du secteur des ressources naturelles font l'objet d'un examen de plus en plus rigoureux de la part du public. Nous subissons des pressions qui nous obligent à démontrer que nos activités commerciales génèrent non seulement un rendement satisfaisant pour nos actionnaires, mais profitent également à d'autres parties intéressées comme les gouvernements locaux et les communautés situées près de nos mines. Ces pressions pourraient entraîner d'éventuelles conséquences telles que des atteintes à notre réputation, des poursuites en justice, des obligations croissantes en matière d'investissement social et des pressions en vue de la hausse des taxes et des redevances perçues par les gouvernements locaux et les communautés environnantes. Ces pressions pourraient également compromettre notre capacité à obtenir les permis et les autorisations nécessaires à la poursuite de nos activités.

De plus, nos propriétés au Burkina Faso pourraient être assujetties à des droits ou à des revendications de droits de la part de différents intervenants communautaires. En outre, des orpailleurs pourraient utiliser certaines de nos propriétés ou la totalité de celles-ci, interférant avec nos activités d'exploration et de développement sur ces propriétés.

#### **Dépendance à l'égard des systèmes de technologie de l'information**

Nos activités dépendent des systèmes de technologie de l'information. Ces systèmes peuvent subir des perturbations, des dommages ou des pannes sous l'effet de divers facteurs. Toute défaillance touchant nos systèmes de technologie de l'information pourrait se traduire par des arrêts de production, des retards opérationnels, la compromission de l'information confidentielle ou encore la destruction ou la corruption de données. En conséquence, tout dysfonctionnement de nos systèmes de technologie de l'information pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. Il pourrait aussi nuire considérablement à l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

#### **Litiges**

Toutes les industries, y compris l'industrie minière, peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, qu'elles soient fondées ou non. Nous avons déjà été engagés dans diverses poursuites judiciaires, nous le sommes actuellement et nous pourrions l'être à l'avenir. Bien que nous croyions improbable que ces poursuites aient ultimement une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation, des coûts liés à la défense seront engagés, même à l'égard des actions instituées sans fondement. En raison de l'incertitude inhérente au processus de règlement des litiges, rien ne garantit que la résolution de toute procédure judiciaire particulière ou de plusieurs procédures judiciaires combinées n'aura pas une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Par ailleurs, notre récente décision de placer la mine Kiniero en mode d'entretien et de maintenance s'est traduite par une augmentation des réclamations visant notre filiale en Guinée. Bien que de notre avis, la majorité sinon la totalité de ces réclamations soient sans fondement, rien ne garantit que l'issue d'une procédure judiciaire particulière ou de plusieurs procédures judiciaires combinées n'aura pas une incidence défavorable importante sur notre filiale.

#### **Lois anticorruption**

Nous exerçons nos activités dans des territoires où le secteur public et le secteur privé ont déjà été entachés, dans une certaine mesure, par la corruption. Nous sommes tenus de respecter les dispositions de la *Loi canadienne sur la corruption d'agents publics étrangers*. On assiste depuis peu à une hausse de la fréquence et de la sévérité des sanctions appliquées en vertu de la loi. Bien que nous ayons adopté une politique anticorruption officielle et que notre Code de conduite exige le respect des lois anticorruption, rien ne garantit que nos politiques et procédures de contrôle interne nous prémuniront en tout temps contre la négligence, la fraude, la malhonnêteté ou tout autre agissement répréhensible. La violation réelle ou présumée des lois anticorruption est passible d'amendes et de sanctions civiles et pénales et elle peut nuire à notre réputation ou entraîner d'autres conséquences susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

## 17. Sommaire des résultats trimestriels

	2013 <sup>3</sup>					2012 <sup>1,3</sup>				
	T1	T2	T3	T4	Cumul annuel	T1	T2	T3	T4	Cumul annuel
<b>(en milliers de dollars, sauf les montants par action)</b>										
<b>Résultats des activités poursuivies</b>										
Produits – Ventes d'or .....	72 578	53 781	49 488	50 771	<b>226 618</b>	79 233	69 051	54 406	84 519	<b>287 209</b>
Résultat d'exploitation .....	21 044	9 240	(2 935)	(8 407)	<b>18 942</b>	33 730	3 952	4 857	23 932	<b>66 471</b>
Résultat net des activités poursuivies ...	13 407	(11 571)	(227)	(7 312)	<b>(5 703)</b>	27 378	(23 514)	844	17 835	<b>22 543</b>
Attribuable aux :										
- Actionnaires .....	11 498	(12 812)	(815)	(7 098)	<b>(9 227)</b>	24 069	(24 170)	(218)	15 246	<b>14 927</b>
- Participations ne donnant pas le contrôle .....	1 909	1 241	588	(214)	<b>3 524</b>	3 309	656	1 062	2 589	<b>7 616</b>
Résultat de base par action des activités poursuivies .....	0,04	(0,05)	–	(0,03)	<b>(0,03)</b>	0,09	(0,09)	–	0,06	<b>0,06</b>
Résultat dilué par action des activités poursuivies .....	0,04	(0,05)	–	(0,03)	<b>(0,03)</b>	0,09	(0,09)	–	0,06	<b>0,05</b>
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies <sup>2</sup> .....	25 669	20 121	15 575	16 197	<b>77 562</b>	32 093	28 855	14 695	38 301	<b>113 944</b>
<b>Résultats totaux</b>										
Résultat net :	(16 360)	(58 453)	(4 815)	(4 337)	<b>(83 965)</b>	30 365	(17 851)	5 256	(36 087)	<b>(18 317)</b>
Attribuable aux :										
- Actionnaires .....	(10 160)	(51 058)	(5 206)	(18 798)	<b>(85 222)</b>	27 227	(18 743)	5 532	(28 811)	<b>(14 795)</b>
- Participations ne donnant pas le contrôle .....	(6 200)	(7 395)	391	14 461	<b>1 257</b>	3 138	892	(276)	(7 276)	<b>(3 522)</b>
Résultat de base par action .....	(0,04)	(0,19)	(0,02)	(0,07)	<b>(0,31)</b>	0,10	(0,07)	0,02	(0,11)	<b>(0,05)</b>
Résultat dilué par action .....	(0,04)	(0,19)	(0,02)	(0,07)	<b>(0,31)</b>	0,10	(0,07)	0,02	(0,10)	<b>(0,05)</b>
<b>MANA</b>										
<b>Données d'exploitation</b>										
Mineraï extrait (tonnes) .....	675 200	741 100	618 500	727 900	<b>2 762 700</b>	781 400	609 200	498 000	823 600	<b>2 712 200</b>
Mineraï traité (tonnes) .....	711 900	712 100	714 400	696 100	<b>2 834 500</b>	626 800	644 200	697 700	769 300	<b>2 738 000</b>
Teneur traitée (g/t) .....	2,21	2,00	1,82	1,94	<b>1,99</b>	2,53	2,32	2,04	2,15	<b>2,25</b>
Récupération (%) .....	89	85	85	85	<b>86</b>	87	85	85	92	<b>87</b>
Onces d'or produites .....	42 700	41 500	38 700	35 700	<b>158 600</b>	48 000	42 500	36 600	45 600	<b>172 700</b>
Onces d'or vendues .....	44 900	39 400	36 900	40 100	<b>161 300</b>	46 300	42 700	32 800	49 000	<b>170 800</b>
<b>Statistiques (en dollars)</b>										
Prix de vente moyen réalisé (par once) ..	1 616	1 365	1 341	1 266	<b>1 405</b>	1 711	1 617	1 659	1 725	<b>1 682</b>
Coût comptant d'exploitation (par once produite) <sup>4</sup> .....	619	604	746	890	<b>707</b>	562	665	808	645	<b>662</b>
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) <sup>4</sup> .....	37	36	41	45	<b>40</b>	41	44	44	40	<b>42</b>
Coût comptant total (par once vendue) <sup>5</sup> .....	709	675	799	935	<b>777</b>	650	739	913	746	<b>750</b>
Dotation aux amortissements (par once vendue) <sup>6</sup> .....	294	367	443	335	<b>356</b>	180	240	334	326	<b>266</b>

<sup>1</sup> Les montants ont été ajustés par suite de l'adoption de la norme IFRIC 20, *Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert*. Se reporter à la note 6 des états financiers consolidés.

<sup>2</sup> Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

<sup>3</sup> Les montants ont été ajustés pour refléter les activités abandonnées.

<sup>4</sup> Le coût comptant d'exploitation est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui est calculée en fonction des onces produites et des tonnes traitées.

<sup>5</sup> Le coût comptant total est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond aux charges d'exploitation minière et aux redevances gouvernementales par once vendue.

<sup>6</sup> La dotation aux amortissements par once vendue est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond à la charge d'amortissement par once vendue.

## 18. Résultats du quatrième trimestre découlant des activités poursuivies

Au quatrième trimestre de 2013, nous avons réalisé des ventes d'or totalisant 50 771 000 \$ et subi une perte opérationnelle de 8 407 000 \$, comparativement à des ventes d'or de 84 519 000 \$ et un résultat opérationnel de 23 932 000 \$ en 2012. Cette diminution de notre résultat opérationnel au quatrième trimestre de 2013 comparativement à la même période en 2012 est le résultat d'une baisse des produits attribuable à la chute du prix de l'or. La perte nette des activités poursuivies attribuable aux actionnaires s'est élevée à 7 098 000 \$ ou une perte de 0,03 \$ par action en 2013, comparativement à un résultat net de 15 246 000 \$ ou 0,06 \$ par action en 2012.

À Mana, nous avons traité 696 100 tonnes de minerai durant le quatrième trimestre de 2013, comparativement à 769 300 tonnes à la période correspondante en 2012, l'écart étant principalement attribuable au traitement de minerai plus dur en 2013 comparativement à 2012. La production à Mana au quatrième trimestre a chuté de 22 % pour s'établir à 35 700 onces en 2013, comparativement à 45 600 onces d'or en 2012, en raison d'une baisse de la teneur récupérée.

Tel que prévu, nous avons légèrement dépassé la teneur traitée anticipée de 1,90 g/t, en atteignant 1,94 g/t au quatrième trimestre de 2013, puisque le séquencement minier était de retour dans la zone de minéralisation principale. La diminution de la teneur traitée au quatrième trimestre de 2013 comparativement à la même période de 2012, de 2,15 g/t à 1,94 g/t, reflète le traitement de minerai provenant essentiellement de la fosse Wona-Kona en 2013, dont la teneur est plus faible, comparativement au minerai provenant d'une zone différente de la fosse Wona-Kona en 2012. La réduction de la teneur récupérée s'est soldée par une augmentation de notre coût comptant total, qui est passé de 746 \$ à 935 \$.

À la mi-décembre, nous avons concentré nos efforts sur les activités de développement et de découverte à Siou en accordant moins d'emphase à la fosse Wona-Kona. En conséquence, nous anticipons un niveau de production plus faible pour le premier trimestre de 2014, mais qui reviendra à la normale au cours des trimestres suivants.

Au quatrième trimestre de 2013, nous avons reçu le nouveau permis Pompoï Nord du gouvernement du Burkina Faso, ainsi que l'autorisation pour amorcer le développement de nos gisements à haute teneur de Siou et Fofina. Nous anticipons débuter les activités de découverte à Fofina au deuxième trimestre de 2014 et débuter les activités de traitement au troisième trimestre de 2014.

## 19. Données sur les actions en circulation

Au 11 mars 2014, notre capital social se composait de 275 009 182 actions ordinaires émises et en circulation.

Nous avons deux régimes d'options d'achat d'actions pour nos employés, nos dirigeants, nos consultants et nos administrateurs, de même que ceux de nos filiales, soit le régime d'options sur actions (le « régime initial ») et le régime d'options sur actions de 2010 (le « régime de 2010 »). À l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires de 2010, nos actionnaires ont approuvé le régime de 2010. Aucune nouvelle option n'a été attribuée aux termes du régime initial depuis l'adoption du régime de 2010 par les actionnaires de SEMAFO.

Les régimes permettent l'attribution d'options incessibles visant l'achat d'actions ordinaires. Au 11 mars 2014, des options d'achat d'actions permettant à leurs porteurs d'acquérir 7 652 276 actions ordinaires étaient en circulation.

## 20. Renseignements supplémentaires

Les taux de change se présentent comme suit :

	\$ CA / \$ US		Euro / \$ US	
	2013	2012	2013	2012
31 mars (clôture) .....	<b>1,0156</b>	0,9991	<b>0,7787</b>	0,7500
30 juin (clôture) .....	<b>1,0512</b>	1,0191	<b>0,7686</b>	0,7894
30 septembre (clôture) .....	<b>1,0285</b>	0,9837	<b>0,7389</b>	0,7779
31 décembre (clôture) .....	<b>1,0636</b>	0,9949	<b>0,7258</b>	0,7584
Premier trimestre (taux moyen) .....	<b>1,0090</b>	1,0012	<b>0,7570</b>	0,7618
Deuxième trimestre (taux moyen) .....	<b>1,0229</b>	1,0122	<b>0,7662</b>	0,7802
Troisième trimestre (taux moyen) .....	<b>1,0394</b>	0,9955	<b>0,7554</b>	0,7989
Quatrième trimestre (taux moyen) .....	<b>1,0483</b>	0,9917	<b>0,7348</b>	0,7718
Exercice (taux moyen) .....	<b>1,0299</b>	1,0001	<b>0,7534</b>	0,7782

## 21. Contrôles et procédures de communication de l'information

Conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, l'évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») et du contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») de la Société a été effectuée. En se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef de l'information financière ont conclu que les CPCI et le CIIF étaient efficaces pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013. Par conséquent, la conception du CIIF fournit une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société lui est communiquée par d'autres personnes au sein de ces entités, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis et que l'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres documents qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation en matière de valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation. De plus, la conception du CIIF fournit une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable, et que ses états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Enfin, aucune modification concernant le CIIF qui aurait eu ou qui pourrait vraisemblablement avoir une incidence importante sur le mécanisme de contrôle n'a été relevée par la direction au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2013.

## 22. Mesures non conformes aux IFRS liées aux activités poursuivies

Certains des indicateurs que nous utilisons pour analyser et évaluer nos résultats représentent des mesures financières non conformes aux IFRS. Nous présentons ces mesures non conformes aux IFRS, car certains investisseurs les utilisent pour évaluer notre performance financière. Celles-ci n'ayant pas de sens normalisé prescrit par les IFRS, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables que présentent d'autres sociétés. Par conséquent, elles visent à fournir des renseignements supplémentaires et ne doivent pas être considérées isolément ni être interprétées comme pouvant remplacer des mesures de rendement conformes aux IFRS. Les définitions de ces mesures ainsi qu'un rapprochement de ces mesures et de celles établies conformément aux IFRS sont fournis ci-dessous.

### Coût comptant d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement entre les coûts comptant d'exploitation calculés conformément aux normes de l'Institut de l'or et les charges d'exploitation :

	2013	2012
<b>Par once produite</b>		
Onces d'or produites.....	158 600	172 700
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par once)		
Charges d'exploitation minière (relatives aux onces vendues) .....	125 393	128 123
Redevances gouvernementales et frais de vente .....	(11 489)	(15 209)
Incidence des ajustements des stocks (lingots d'or) .....	(1 798)	1 334
Charges d'exploitation (relatives aux onces produites) .....	<u>112 106</u>	<u>114 248</u>
Coût comptant d'exploitation (par once produite) .....	<b>707</b>	<b>662</b>

	2013	2012
<b>Par tonne traitée</b>		
Tonnes de minerai traitées .....	2 834 500	2 738 000
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par once)		
Charges d'exploitation minière (relatives aux onces vendues) .....	125 393	128 123
Redevances gouvernementales et frais de vente .....	(11 489)	(15 209)
Incidence des ajustements des stocks (lingots d'or et or en voie de production) .....	(1 535)	3 026
Charges d'exploitation (relatives aux tonnes traitées) .....	<u>112 369</u>	<u>115 940</u>
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) .....	<b>40</b>	<b>42</b>

## 22. Mesures non conformes aux IFRS liées aux activités poursuivies (suite)

### Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action

	2013 <sup>3</sup>	2012 <sup>2,3</sup>	2011 <sup>3</sup>
<b>(en milliers, sauf les montants par action)</b>			
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles <sup>1</sup> .....	<b>77 562</b>	113 944	137 267
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation .....	<b>273 427</b>	273 146	272 609
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action .....	<b>0,28</b>	0,42	0,50

### Mesures comptables ajustées

	2013	2012 <sup>2,3</sup>	2011 <sup>3</sup>
<b>Résultat opérationnel selon les IFRS</b> .....			
Résultat opérationnel selon les IFRS .....	<b>18 942</b>	66 471	134 782
Radiation d'immobilisations corporelles .....	–	16 998	–
<b>Résultat opérationnel ajusté lié aux activités poursuivies</b> .....	<b>18 942</b>	83 469	134 782
 Résultat net des activités poursuivies attribuable aux actionnaires selon les IFRS .....			
Résultat net des activités poursuivies attribuable aux actionnaires selon les IFRS .....	(9 227)	14 927	91 998
Perte à la vente d'un placement courant.....	–	24 297	–
Perte de valeur sur le placement dans GoviEx .....	<b>19 600</b>	–	–
Radiation d'immobilisations corporelles .....	–	16 998	–
Impôt sur le résultat et impact des participations ne donnant pas le contrôle sur les ajustements ci-dessus.....	–	(4 377)	–
<b>Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires</b> .....	<b>10 373</b>	51 845	91 998
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation .....	<b>273 427</b>	273 146	272 609
<b>Résultat de base par action ajusté lié aux activités poursuivies</b> .....	<b>0,04</b>	0,19	0,34

## 23. Renseignements additionnels et information continue

Le présent rapport de gestion est daté du 11 mars 2014. La Société présente régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse, d'états financiers et de sa notice annuelle sur le site Internet de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)). Vous trouverez également ces documents et d'autres informations concernant SEMAFO sur notre site Internet à [www.semafo.com](http://www.semafo.com).

<sup>1</sup> Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

<sup>2</sup> Les montants ont été ajustés par suite de l'adoption de la norme IFRIC 20, *Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert*. Se reporter à la note 6 des états financiers.

<sup>3</sup> Les montants ont été ajustés pour refléter les activités abandonnées.

## 24. Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs impliquent des risques et incertitudes connus et inconnus ainsi que des hypothèses et, en conséquence, les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de façon significative par rapport à ceux anticipés en vertu de ces énoncés prospectifs. Les lecteurs ne devraient donc pas s'y fier indûment. Ces énoncés prospectifs comprennent des énoncés relatifs à nos attentes quant au prix de l'or, aux objectifs de production, aux échéanciers, aux charges d'exploitation minière, aux dépenses d'investissement et aux estimations des réserves et ressources minérales. Les énoncés prospectifs comprennent des mots et expressions comme « s'engager à », « agir », « devenir », « recherche », « croissance », « perspectives », « stratégie », « vise à », « livrer », « fera », « en vue de », « prévoit », « anticipe », « devrait », « projeté », « objectif », « estimé », et d'autres expressions semblables. Les facteurs pouvant entraîner une variation importante de ces résultats et événements futurs par rapport aux attentes exprimées ou découlant implicitement de ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, la capacité de réaliser notre priorité stratégique, la capacité de livrer une solide performance opérationnelle tout en contrôlant les coûts de production, la capacité de découvrir des gisements d'onces de qualité dans le cadre de notre programme d'exploration 2014, la capacité de produire entre 200 000 et 225 000 onces d'or à Mana à un coût comptant total entre 695 \$ et 745 \$ l'once et à un coût de maintien tout inclus entre 840 \$ et 890 \$ l'once en 2014, la capacité de l'usine Mana de traiter un total de 2,5 millions de tonnes durant l'année à une teneur moyenne de 3,0 g/t Au, avec un taux de récupération de l'or de 90 %, la possibilité que Siou puisse compter pour 30 % du minerai entrant à l'usine et environ 50 % des onces produites, la capacité de traiter du minerai de Fofina à l'usine de traitement Mana au troisième trimestre de 2014 et la possibilité que Fofina compte pour environ 16 % du minerai entrant à l'usine et des onces produites en 2014, la capacité d'engager des dépenses en immobilisations de maintien de 30,6 millions \$ et des dépenses en immobilisations de croissance de 17,9 millions \$, la capacité de réduire nos charges administratives en 2014 à environ 16 millions \$, la capacité de remplacer et d'accroître l'inventaire de réserves à Siou, la capacité d'atteindre la pleine capacité de production à Siou au deuxième trimestre de 2014, les fluctuations des devises, du prix de l'or et des coûts d'exploitation, les risques inhérents à l'industrie minière, les incertitudes inhérentes au calcul des réserves et ressources minérales, les retards, les besoins de financement additionnel, le risque d'augmentation des taux d'imposition ou de redevances, ou d'adoption de nouvelles interprétations relatives à ces éléments, la stabilité politique et sociale en Afrique (y compris notre capacité à maintenir ou à renouveler les licences et permis) et d'autres risques décrits dans le présent rapport de gestion ou dans nos autres documents déposés de temps à autre auprès des autorités réglementaires canadiennes en matière de valeurs mobilières. Pour obtenir des renseignements additionnels au sujet de ces risques et d'autres risques potentiels, les lecteurs sont invités à consulter nos documents déposés auprès des autorités réglementaires canadiennes en matière de valeurs mobilières, disponibles à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Ces documents sont également disponibles sur notre site Internet à l'adresse [www.semafo.com](http://www.semafo.com). Nous déclinons toute responsabilité quant à la mise à jour ou à la modification de ces énoncés prospectifs, à moins que la loi ne l'exige.

## ÉTATS FINANCIERS

Déclaration de responsabilité de la direction	/ 39
Rapport de l'auditeur indépendant	/ 40
État consolidé de la situation financière	/ 41
État consolidé du résultat	/ 42
État consolidé du résultat global	/ 43
État consolidé des variations des capitaux propres	/ 44
Tableau consolidé des flux de trésorerie	/ 45

### NOTES ANNEXES

1. Constitution et nature des activités de la Société	/ 46
2. Mode de présentation	/ 46
3. Sommaire des principales méthodes comptables	/ 47
4. Nouvelles normes comptables publiées, mais non encore en vigueur	/ 54
5. Nouvelles normes comptables publiées et en vigueur	/ 54
6. Ajustements des chiffres comparatifs	/ 55
7. Estimations et jugements comptables critiques	/ 58
8. Trésorerie et équivalents de trésorerie	/ 60
9. Clients et autres débiteurs	/ 61
10. Stocks	/ 61
11. Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées	/ 62
12. Avance à recevoir et immobilisation incorporelle	/ 65
13. Immobilisations corporelles	/ 66
14. Placement	/ 67
15. Fournisseurs et charges à payer	/ 67
16. Provisions	/ 68
17. Capital social	/ 69
18. Instruments financiers	/ 70
19. Impôt sur le résultat	/ 74
20. Charges d'exploitation minière	/ 77
21. Charges administratives	/ 77
22. Rémunération fondée sur des actions	/ 77
23. Charges financières	/ 80
24. Participations ne donnant pas le contrôle	/ 81
25. Résultat par action	/ 81
26. Engagements financiers	/ 82
27. Informations financières incluses dans le tableau consolidé des flux de trésorerie	/ 82
28. Filiales et transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle	/ 83
29. Transactions entre parties liées	/ 84
30. Information sectorielle	/ 85
31. Ajustements trimestriels (non audités – informations supplémentaires)	/ 86

# Déclaration de responsabilité de la direction

---

Les états financiers consolidés de la Société ainsi que toutes les informations financières qui figurent dans le présent rapport sont de la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière et, le cas échéant, ils reflètent les meilleures estimations et jugements de la direction. Les informations financières qui figurent dans d'autres sections du présent rapport sont conformes aux états financiers consolidés.

La Société maintient un système approprié de contrôle interne qui fournit une assurance raisonnable quant à la protection des actifs contre la perte ou toute utilisation fautive et s'assure que des registres comptables sont correctement tenus afin de présenter une information fiable servant à la préparation d'états financiers exacts en temps opportun.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, ont été nommés par les actionnaires et ont effectué un audit des états financiers consolidés de la Société. Leur rapport est annexé à la présente.

Il incombe au conseil d'administration de la Société de s'assurer que la direction remplit ses obligations en ce qui a trait à la présentation de l'information financière et au contrôle interne. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche par l'intermédiaire de son comité d'audit. Ce dernier est entièrement formé d'administrateurs indépendants et se réunit annuellement avec la direction et avec les auditeurs externes de la Société afin de discuter des résultats de l'audit et d'examiner des questions connexes. Les auditeurs externes ont entièrement accès au comité d'audit avec et sans la présence de la direction. Le comité d'audit révise les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion de la Société et recommande leur approbation au conseil d'administration.



Benoit Desormeaux, CPA, CA  
Président et chef de la direction



Martin Milette, CPA, CA  
Chef de la direction financière

# Rapport de l'auditeur indépendant

---

Le 11 mars 2014

## Aux actionnaires de SEMAFO inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de SEMAFO inc., qui comprennent l'état consolidé de la situation financière aux 31 décembre 2013 et 2012, les états consolidés du résultat, du résultat global et des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de SEMAFO inc. aux 31 décembre 2013 et 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>*

Montréal (Québec) Canada

---

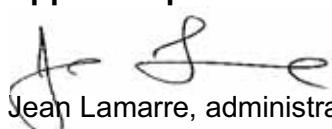
<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis n° A122718

# État consolidé de la situation financière

(en milliers de dollars américains)

	Au 31 décembre, 2013 \$	Au 31 décembre, 2012 \$ (montants ajustés – note 6)
<b>Actif</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 8) .....	82 159	139 451
Clients et autres débiteurs (note 9) .....	23 657	30 395
Impôt sur le résultat à recevoir .....	9 198	–
Stocks (note 10) .....	55 140	98 231
Autres actifs courants .....	2 885	6 432
	173 039	274 509
Actifs détenus en vue de la vente (note 11) .....	4 140	–
	177 179	274 509
<b>Actifs non courants</b>		
Avance à recevoir (note 12) .....	3 029	–
Liquidités soumises à des restrictions .....	3 516	923
Immobilisations corporelles (note 13) .....	382 534	393 682
Immobilisation incorporelle (note 12) .....	1 288	–
Placement (notes 14 et 18) .....	–	19 600
Actif d'impôt différé (note 19) .....	–	3 000
	390 367	417 205
<b>Total de l'actif .....</b>	<b>567 546</b>	<b>691 714</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Fournisseurs et charges à payer (note 15) .....	38 820	67 020
Passifs liés aux unités d'actions restreintes (note 22) .....	1 302	–
Provisions (note 16) .....	5 359	2 588
Avance à payer .....	–	915
Impôt sur le résultat à payer .....	715	8 276
Dividendes à verser .....	–	5 492
	46 196	84 291
Passifs détenus en vue de la vente (note 11) .....	4 386	–
	50 582	84 291
<b>Passifs non courants</b>		
Passifs liés aux unités d'actions restreintes (note 22) .....	2 995	2 001
Provisions (note 16) .....	7 079	12 487
Passifs d'impôt différé (note 19) .....	1 062	355
	61 718	99 134
<b>Capital propres</b>		
<b>Capital propres attribuables aux actionnaires</b>		
Capital social .....	458 033	455 179
Surplus d'apport .....	12 687	12 232
Résultats non distribués .....	21 459	111 961
	492 179	579 372
<b>Participations ne donnant pas le contrôle .....</b>	<b>13 649</b>	<b>13 208</b>
<b>Total des capitaux propres .....</b>	<b>505 828</b>	<b>592 580</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres .....</b>	<b>567 546</b>	<b>691 714</b>
Engagements financiers (note 26)		

Approuvé par le conseil d'administration,

  
Jean Lamarre, administrateur

  
Benoit Desormeaux, CPA, CA, administrateur

# État consolidé du résultat

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)

	2013 \$	2012 \$ (montants ajustés – note 6)
<b>Produits – Ventes d'or</b> .....	<b>226 618</b>	<b>287 209</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Charges d'exploitation minière (note 20) .....	125 393	128 123
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles .....	58 110	46 060
Charges administratives (note 21) .....	19 579	22 333
Dépenses relatives à la responsabilité sociale .....	1 310	4 178
Rémunération fondée sur des actions (note 22) .....	3 284	3 046
Radiation d'immobilisations corporelles (note 13) .....	–	16 998
<b>Résultat opérationnel</b> .....	<b>18 942</b>	<b>66 471</b>
<b>Autres charges (produits)</b>		
Produits financiers .....	(249)	(293)
Charges financières (note 23) .....	1 238	790
Gain de change .....	(1 653)	(571)
Perte de valeur sur le placement dans GoviEx (notes 14 et 18) .....	19 600	–
Perte à la vente d'un placement courant (note 18) .....	–	24 297
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b> .....	<b>6</b>	<b>42 248</b>
<b>Charge (produit) d'impôt sur le résultat</b>		
Exigible (note 19) .....	4 897	24 881
Différé (note 19) .....	812	(5 176)
	<b>5 709</b>	<b>19 705</b>
Résultat net des activités poursuivies .....	(5 703)	22 543
Résultat net des activités abandonnées (note 11) .....	(78 262)	(40 860)
<b>Résultat net de l'exercice</b> .....	<b>(83 965)</b>	<b>(18 317)</b>
<b>Résultat net des activités poursuivies attribuable aux :</b>		
Actionnaires .....	(9 227)	14 927
Participations ne donnant pas le contrôle (note 24) .....	3 524	7 616
	<b>(5 703)</b>	<b>22 543</b>
<b>Résultat net de l'exercice attribuable aux :</b>		
Actionnaires .....	(85 222)	(14 795)
Participations ne donnant pas le contrôle (note 24) .....	1 257	(3 522)
	<b>(83 965)</b>	<b>(18 317)</b>
Résultat de base par action des activités poursuivies .....	(0,03)	0,06
Résultat de base par action des activités abandonnées .....	(0,28)	(0,11)
<b>Résultat de base par action (note 25)</b> .....	<b>(0,31)</b>	<b>(0,05)</b>
Résultat dilué par action des activités poursuivies .....	(0,03)	0,05
Résultat dilué par action des activités abandonnées .....	(0,28)	(0,10)
<b>Résultat dilué par action (note 25)</b> .....	<b>(0,31)</b>	<b>(0,05)</b>

## État consolidé du résultat global

(en milliers de dollars américains)

	2013 \$	2012 \$ (montants ajustés – note 6)
<b>Résultat net de l'exercice .....</b>	<b>(83 965)</b>	<b>(18 317)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
<b>Éléments pouvant être classés dans le résultat net</b>		
Variation de la juste valeur des placements (note 18) .....	(19 600)	(29 983)
Reclassement du cumul des autres éléments du résultat global en résultat net (note 18) ...	19 600	24 297
<b>Autres éléments du résultat global de l'exercice, après impôt .....</b>	<b>–</b>	<b>(5 686)</b>
<b>Total du résultat global de l'exercice, après impôt .....</b>	<b>(83 965)</b>	<b>(24 003)</b>
<b>Attribuable aux :</b>		
Actionnaires .....	(85 222)	(20 481)
Participations ne donnant pas le contrôle .....	1 257	(3 522)
	<b>(83 965)</b>	<b>(24 003)</b>

# État consolidé des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

	Attribuable aux actionnaires							
	Capital social						Participa- tions ne donnant pas le contrôle	TOTAL DES CAPITAUX PROPRIÉTÉS \$
	Actions ordinaires <sup>1</sup> (en milliers)	Montant \$	Surplus d'apport \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Résultats non distribués \$	Total \$		
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2012.....	273 004	454 746	10 935	5 686	138 467	609 834	16 659	626 493
Résultat net de l'exercice <sup>2</sup> .....	–	–	–	–	(14 795)	(14 795)	(3 522)	(18 317)
Variations de la juste valeur du placement dans GoviEx (notes 14 et 18) .....	–	–	–	(8 480)	–	(8 480)	–	(8 480)
Variations de la juste valeur du placement courant (notes 14 et 18) .....	–	–	–	(21 503)	–	(21 503)	–	(21 503)
Reclassement du cumul des autres éléments du résultat global en résultat net en lien avec le placement vendu (note 18) .....	–	–	–	24 297	–	24 297	–	24 297
Total du résultat global de l'exercice <sup>2</sup> .....	–	–	–	(5 686)	(14 795)	(20 481)	(3 522)	(24 003)
Rémunération fondée sur des actions (note 22) .....	–	–	1 415	–	–	1 415	–	1 415
Actions émises à l'exercice d'options (note 22) .....	214	433	(118)	–	–	315	–	315
Dividendes déclarés .....	–	–	–	–	(10 853)	(10 853)	–	(10 853)
Dividendes déclarés par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle .....	–	–	–	–	–	–	(787)	(787)
Quote-part des participations ne donnant pas le contrôle dans les transactions avec les filiales .....	–	–	–	–	(858)	(858)	858	–
Solde au 31 décembre 2012 <sup>2</sup> .....	273 218	455 179	12 232	–	111 961	579 372	13 208	592 580
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2013 <sup>2</sup> .....	273 218	455 179	12 232	–	111 961	579 372	13 208	592 580
Résultat net de l'exercice .....	–	–	–	–	(85 222)	(85 222)	1 257	(83 965)
Variations de la juste valeur du placement dans GoviEx (notes 14 et 18) .....	–	–	–	(19 600)	–	(19 600)	–	(19 600)
Reclassement du cumul des autres éléments du résultat global en résultat net (note 18) .....	–	–	–	19 600	–	19 600	–	19 600
Total du résultat global de l'exercice .....	–	–	–	–	(85 222)	(85 222)	1 257	(83 965)
Rémunération fondée sur des actions (note 22) .....	–	–	1 230	–	–	1 230	–	1 230
Actions émises à l'exercice d'options (note 22) .....	1 315	2 854	(775)	–	–	2 079	–	2 079
Dividendes déclarés .....	–	–	–	–	(5 199)	(5 199)	–	(5 199)
Dividendes déclarés par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle .....	–	–	–	–	–	–	(897)	(897)
Quote-part des participations ne donnant pas le contrôle dans les transactions avec les filiales .....	–	–	–	–	(81)	(81)	81	–
Solde au 31 décembre 2013 .....	274 533	458 033	12 687	–	21 459	492 179	13 649	505 828

<sup>1</sup> Au 31 décembre 2013, aucune action ordinaire émise n'était impayée (aucune en 2012).

<sup>2</sup> Les montants ont été ajustés par suite de l'adoption de la norme IFRIC 20. Se reporter à la note 6.

# Tableau consolidé des flux de trésorerie

(en milliers de dollars américains)

	2013 \$	2012 \$ (montants ajustés – note 6)
<b>Flux de trésorerie liés aux :</b>		
<b>Activités opérationnelles</b>		
Résultat net de l'exercice des activités poursuivies .....	(5 703)	22 543
Ajustements :		
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles .....	58 110	46 060
Rémunération fondée sur des actions .....	3 284	3 046
Radiation d'immobilisations corporelles .....	–	16 998
Perte de valeur sur le placement dans GoviEx .....	19 600	–
Perte à la vente d'un placement courant .....	–	24 297
Charge (produit) d'impôt sur le résultat différé .....	812	(5 176)
Provisions .....	–	3 980
Autres .....	1 459	2 196
	<b>77 562</b>	<b>113 944</b>
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 27 a) .....	<b>(14 445)</b>	<b>(4 386)</b>
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies .....	63 117	109 558
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles abandonnées .....	12 636	45 098
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b> .....	<b>75 753</b>	<b>154 656</b>
<b>Activités de financement</b>		
Produit de l'émission de titres du capital social .....	2 079	315
Paiement de dividendes à la participation ne donnant pas le contrôle .....	(897)	(787)
Paiement de dividendes aux actionnaires .....	<b>(10 691)</b>	<b>(10 709)</b>
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement poursuivies .....	<b>(9 509)</b>	<b>(11 181)</b>
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement abandonnées .....	–	(2 000)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement</b> .....	<b>(9 509)</b>	<b>(13 181)</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Placement .....	–	(4 813)
Avance à Sonabel (note 12) .....	(4 050)	–
Produit de la vente d'un placement courant .....	–	5 617
Acquisitions d'immobilisations corporelles .....	<b>(109 119)</b>	<b>(152 820)</b>
Diminution (augmentation) des liquidités soumises à des restrictions .....	<b>(2 593)</b>	<b>3</b>
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement poursuivies .....	<b>(115 762)</b>	<b>(152 013)</b>
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement abandonnées .....	<b>(5 899)</b>	<b>(27 646)</b>
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement</b> .....	<b>(121 661)</b>	<b>(179 659)</b>
<b>Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie</b>		
.....	(1 435)	(1 078)
<b>Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice</b> .....	<b>(56 852)</b>	<b>(39 262)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice .....	<b>139 451</b>	<b>178 713</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b> .....	<b>82 599</b>	<b>139 451</b>
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées à la fin de l'exercice .....	440	–
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies à la fin de l'exercice</b> .....	<b>82 159</b>	<b>139 451</b>
Intérêts payés .....	–	–
Intérêts reçus .....	249	295
Impôt sur le résultat payé .....	<b>19 590</b>	<b>29 377</b>

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 27)

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 1. Constitution et nature des activités de la Société

SEMAFO inc. (la « Société ») est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) et cotée à la Bourse de Toronto et à la Bourse NASDAQ OMX de Stockholm. L'adresse du siège social de la Société est le 100, boul. Alexis-Nihon, 7<sup>e</sup> étage, Saint-Laurent (Québec) Canada H4M 2P3.

Les filiales de la Société sont engagées dans l'exploration, le développement et la production aurifère. Elles mènent leurs activités en Afrique occidentale et détiennent actuellement deux mines d'or au Burkina Faso et en Guinée, et exercent des activités d'exploitation au Burkina Faso. Les filiales de la Société détiennent aussi des participations dans des propriétés minières. Le recouvrement potentiel des dépenses engagées sur ces propriétés et des frais différés connexes dépend de l'existence en quantité suffisante de réserves de minerai, de la capacité d'obtenir tous les permis requis, de la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour la mise en exploitation de ces propriétés minières et de la rentabilité de la production future de la Société.

### 2. Mode de présentation

Les états financiers consolidés audités de la Société (les « états financiers ») ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées pour préparer ses états financiers selon les IFRS, y compris les chiffres comparatifs, sauf en ce qui concerne les changements touchant les méthodes comptables présentées à la note 5. Le conseil d'administration a approuvé les états financiers en date du 11 mars 2014.

#### Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur, dont les actifs financiers disponibles à la vente.

#### Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers sont présentés en dollars américains, monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales, et tous les montants ont été arrondis au millier le plus proche, à moins d'indication contraire.

#### Conversion des transactions en monnaies étrangères

Lors de la préparation des états financiers des entités individuelles, les transactions dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle des entités (monnaies étrangères) sont comptabilisées au taux en vigueur à la date de la transaction. À chaque date de l'état de la situation financière, les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change de fin de période. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis en utilisant le taux historique à la date de la transaction. Tout gain ou perte à la conversion de ces transactions en monnaies étrangères est inclus dans l'état du résultat sous la rubrique du gain (perte) de change.

#### Consolidation

##### Filiales

Les filiales sont toutes des entités (y compris des entreprises structurées) contrôlées par la Société. La Société contrôle une entité quand elle est exposée, ou détient des droits, à des rendements variables découlant de son implication avec l'entité et est capable d'influer directement sur ces rendements par son pouvoir sur l'entité. Les filiales sont entièrement consolidées à la date à laquelle la Société obtient le contrôle. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Les transactions et les soldes intragroupe ainsi que les gains latents sur les transactions entre les filiales de la Société sont éliminés. Les pertes latentes sont aussi éliminées. Au besoin, les montants présentés par les filiales ont été ajustés afin de les rendre conformes aux méthodes comptables de la Société.

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 2. Mode de présentation (suite)

#### Consolidation (suite)

##### Cession de filiales

Lorsque la Société cesse d'exercer un contrôle, toute participation conservée dans l'entité est réévaluée à sa juste valeur à la date de la perte du contrôle, la variation de la valeur comptable étant comptabilisée en résultat. La juste valeur est la valeur comptable initiale aux fins de la comptabilisation ultérieure de la participation conservée comme une entreprise associée, une coentreprise ou un actif financier. De plus, tout montant comptabilisé précédemment dans les autres éléments du résultat global à l'égard de cette entité est comptabilisé comme si la Société avait directement cédé les actifs ou passifs correspondants. Cela peut signifier que les montants comptabilisés précédemment dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net.

Filiales significatives (consolidées) – participation	Pays	31 décembre 2013	31 décembre 2012
SEMAFO Burkina Faso S.A. ....	Burkina Faso	90 %	90 %
SEMAFO Guinée S.A. ....	Guinée	85 %	85 %
Société des Mines du Liptako (SML) S.A. <sup>1</sup> ....	Niger	–	80 %
Mana Minéral S.A. ....	Burkina Faso	100 %	100 %

<sup>1</sup> SML a été vendue le 2 décembre 2013. Se reporter à la note 11 pour de plus amples détails.

#### Informations sectorielles

Les secteurs opérationnels sont présentés de la même manière que dans l'information financière interne fournie au principal décideur opérationnel. Ce dernier, qui est responsable de l'affectation des ressources aux secteurs opérationnels et de l'évaluation de la performance de ceux-ci, est identifié comme étant l'équipe de direction responsable des décisions stratégiques.

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les soldes détenus auprès de banques et d'autres placements à court terme hautement liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois ou qui peuvent être rachetés en tout temps sans pénalité.

#### Stocks

L'or (lingots d'or, or en voie de production et minerai empilé) est mesuré physiquement et évalué au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, et le coût est déterminé au moyen de la méthode du premier entré, premier sorti (« PEPS »). Les coûts de production comprennent les matières premières, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les coûts indirects liés aux sites miniers (fondés sur une capacité d'exploitation normale), y compris la dotation aux amortissements applicable des immobilisations corporelles.

Les stocks de fournitures et de pièces de rechange ainsi que le minerai empilé sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

#### Immobilisations corporelles

Les éléments des immobilisations corporelles sont comptabilisés au coût historique, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Lorsque des éléments d'une immobilisation corporelle comprennent des composantes importantes avec des durées d'utilité différentes, celles-ci sont comptabilisées comme des éléments distincts des immobilisations corporelles. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition, au développement et à la construction de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'élément iront à la Société et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

La valeur comptable d'une partie remplacée est décomptabilisée lors du remplacement. Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle est déterminé par la comparaison du produit de la sortie avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle.

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### Immobilisations corporelles (suite)

Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en charges dans l'état du résultat de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les coûts liés aux travaux majeurs de reconstruction ou de révision effectués dans le cadre de programmes de maintenance sont inscrits à l'actif lorsqu'il est probable que les travaux permettront d'accroître la capacité de production ou la durée d'utilité de l'actif visé.

##### i) Coûts d'acquisition et frais d'exploration et de développement différés

Les coûts engagés relativement aux réserves prouvées et probables mises en valeur et non mises en valeur et aux ressources probables ne faisant pas partie des réserves lorsqu'il existe suffisamment de preuves objectives pour étayer une conclusion selon laquelle il est probable que les ressources ne faisant pas partie des réserves seront produites (les « ressources probables ne faisant pas partie des réserves ») sont inclus dans le montant amortissable. La Société a choisi d'exclure du montant amortissable les coûts de mise en valeur futurs prévus. L'amortissement est la répartition systématique du montant amortissable d'un actif sur sa durée d'utilité. Le montant amortissable de l'actif correspond à son coût, ou à tout autre montant substitué au coût, diminué de sa valeur résiduelle.

L'amortissement commence au moment de la mise en exploitation de la propriété et est calculé selon le mode des unités de production sur la durée prévue d'exploitation de la mine, en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables. Le nombre estimatif d'onces d'or récupérables comprend les réserves prouvées et probables et les matières ne faisant pas partie des réserves lorsqu'il existe suffisamment de preuves objectives pour étayer une conclusion selon laquelle il est probable que des matières ne faisant pas partie des réserves seront produites.

Les frais d'exploration engagés à l'égard d'une propriété en exploitation sont inscrits à l'actif dans les immobilisations corporelles et amortis en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables dans la zone de ressources visée.

##### ii) Bâtiments et matériel relatifs à l'exploitation minière

Les bâtiments et le matériel relatifs à l'exploitation minière sont inscrits au coût et amortis, déduction faite de la valeur résiduelle, selon le mode des unités de production sur la durée prévue d'exploitation de la mine, en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables. Par ailleurs, si la durée d'utilité de l'actif est inférieure à celle du gisement, son amortissement est basé sur sa durée d'utilité prévue.

##### iii) Actifs en cours de construction

Les actifs en cours de construction comprennent les immobilisations corporelles en voie de construction, y compris celles destinées à son usage propre. Le coût comprend le prix d'achat, ainsi que tout coût directement attribuable à la mise en état de fonctionnement de l'actif en vue de son utilisation prévue. Les actifs en cours de construction sont classés dans la catégorie appropriée d'immobilisations corporelles lorsque les coûts sont engagés. Les actifs en cours de construction sont comptabilisés au coût, diminué de toute perte de valeur comptabilisée, et ne sont pas amortis. Leur amortissement commence uniquement lorsqu'ils sont prêts pour leur utilisation prévue.

##### iv) Matériel roulant, équipement d'extraction minière, matériel de communication et matériel informatique

Le matériel roulant, l'équipement d'extraction minière, le matériel de communication et le matériel informatique sont comptabilisés au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon le mode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %, à l'exception de l'amortissement de l'équipement d'extraction minière, qui est calculé selon le mode des heures d'utilisation en fonction de la durée d'utilité prévue. L'amortissement est capitalisé à l'actif minier qui n'est pas encore en exploitation commerciale et sera constaté à l'état du résultat au fur et à mesure de la mise en exploitation de ces propriétés minières.

##### v) Frais de découverte engagés au cours de la phase d'exploitation d'une mine

Dans l'exploitation minière à ciel ouvert, il est nécessaire d'enlever le mort-terrain et la roche stérile afin d'accéder au minerai duquel les minéraux pourront être extraits de façon rentable. Le processus d'extraction du mort-terrain et de la roche stérile est appelé découverte. Les frais de découverte engagés pour permettre l'accès initial au corps minéralisé (aussi appelé découverte pré-production) sont capitalisés en tant que coûts de développement minier.

Il sera peut-être également nécessaire d'enlever la roche stérile et d'engager des frais de découverte pendant la phase de production minière. La Société comptabilise un actif au titre des opérations de découverte si toutes les conditions suivantes sont réunies :

- i) Il est probable que les avantages économiques futurs (meilleur accès au corps minéralisé) associés aux opérations de découverte iront à la Société;

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### Immobilisations corporelles (suite)

- v) Frais de découverte engagés au cours de la phase d'exploitation d'une mine (suite)
  - ii) La Société peut identifier la partie du corps minéralisé à laquelle elle a un meilleur accès;
  - iii) Les frais rattachés aux opérations de découverte associées à cette partie du corps minéralisé peuvent être évalués de façon fiable.

La Société évalue l'actif au titre des opérations de découverte au coût, celui-ci correspondant au cumul des frais directement engagés pour réaliser les travaux de découverte qui donnent un meilleur accès à la partie identifiée du corps minéralisé, auquel s'ajoute la quote-part des coûts indirects qui sont directement attribuables à l'actif.

Après l'évaluation initiale, l'actif au titre des opérations de découverte doit être comptabilisé au coût, moins les amortissements et les pertes de valeur, de la même façon que l'actif existant dont il fait partie.

L'actif au titre des opérations de découverte est amorti sur la durée d'utilité attendue de la partie identifiée du corps minéralisé qui devient plus accessible grâce aux opérations de découverte en utilisant la méthode du ratio stérile sur minerai.

- vi) Propriétés en exploration

Lorsque le permis d'exploration a été obtenu, les frais d'exploration et d'évaluation sont inscrits à l'actif lorsqu'ils sont engagés. Les propriétés en exploration comprennent les droits miniers et les frais différés d'exploration et d'évaluation sur les propriétés qui sont au stade de l'exploration et de l'évaluation et sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Les droits miniers, les frais d'exploration et d'évaluation différés et les options pour acquérir des participations indivises dans des droits miniers ne sont amortis qu'au moment de la mise en exploitation des propriétés.

Le produit réalisé à la cession de propriétés en exploration est porté en diminution des frais connexes, tout excédent étant constaté comme profit à l'état du résultat. Les pertes aux cessions partielles sont constatées à l'état du résultat.

#### Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs non financiers de la Société, tels que les immobilisations corporelles et les propriétés en exploration, sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture et lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un indice de dépréciation, la valeur recouvrable est estimée. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif, ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il se rattache, dépasse sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (soit la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif concerné ou de l'unité génératrice de trésorerie concernée). Une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Il s'agit en général des mines individuelles. Les actifs d'exploration et d'évaluation situés dans le même secteur d'intérêt d'une mine en exploitation sont regroupés avec les unités génératrices de trésorerie existantes aux fins du test de dépréciation. Les pertes de valeur sont comptabilisées à l'état du résultat de la période.

Aux fins du calcul de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés selon un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Une perte de valeur est reprise s'il y a une indication d'un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. Toutefois, une perte de valeur est reprise seulement dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

#### Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier transféré. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, qu'elle est acquittée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction, sauf pour ceux qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquels sont évalués initialement à la juste valeur. Les actifs financiers et les passifs financiers sont ultérieurement évalués de la manière précisée ci-après. L'évaluation subséquente des instruments financiers dépend de la catégorie dans laquelle ils sont classés. Cette catégorie détermine également si le produit ou la charge correspondant doit être comptabilisé dans l'état du résultat ou dans les autres éléments du résultat global.

Les instruments financiers de la Société sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes :

- Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net;
- Placements disponibles à la vente;
- Prêts et créances;
- Passifs financiers au coût amorti.

Le classement est établi lors de la comptabilisation initiale et il dépend de la nature et de l'objet de l'instrument financier.

##### i) Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs et les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net lorsque l'actif ou le passif financier est détenu à des fins de transaction ou désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Un actif ou un passif financier est classé comme détenu à des fins de transaction :

- s'il a été acquis principalement en vue d'être vendu dans un avenir proche;
- ou
- s'il s'agit d'un dérivé qui n'est pas désigné comme instrument de couverture efficace.

Les actifs et les passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en découle est comptabilisé dans l'état du résultat.

##### ii) Placements disponibles à la vente

Les placements disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme faisant partie de cette catégorie ou qui ne sont classés dans aucune des autres catégories. Le placement disponible à la vente de la Société se compose de placements dans des titres de capitaux propres.

Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction et ultérieurement évalués à la juste valeur. Les profits ou les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les placements disponibles à la vente sont classés comme non courants, sauf si le placement vient à échéance dans les 12 mois ou si la direction prévoit s'en départir dans les 12 mois.

Lorsqu'un placement disponible à la vente est vendu ou déprécié, le montant cumulé des profits ou des pertes est transféré depuis le cumul des autres éléments du résultat global vers l'état du résultat.

##### iii) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances de la Société se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des clients et autres débiteurs (sauf la taxe sur la valeur ajoutée) ainsi que des liquidités soumises à des restrictions et des avances à recevoir, et ils sont inclus dans les actifs courants, sauf pour la partie des liquidités soumises à des restrictions et des avances à recevoir qui est censée être réalisée plus de 12 mois après la date de l'état de la situation financière, laquelle est classée comme non courante.

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant que la Société s'attend à recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et diminués d'une provision pour pertes de valeur.

##### iv) Passifs financiers au coût amorti

Les passifs financiers au coût amorti comprennent les fournisseurs et les autres passifs financiers, les dividendes à verser et l'avance à payer. Les dettes fournisseurs, les autres passifs financiers, les dividendes à verser et l'avance à payer sont initialement comptabilisés au montant devant être payé moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, les dettes fournisseurs, les autres passifs financiers, les dividendes à verser et l'avance à payer sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### Instruments financiers (suite)

##### iv) Passifs financiers au coût amorti (suite)

Les passifs financiers sont classés comme des passifs courants si le paiement est exigible dans les 12 mois. Autrement, ils sont présentés à titre de passifs non courants.

#### Dépréciation d'actifs financiers

À chaque date de présentation de l'information financière, la Société évalue s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier. S'il existe une telle indication, la Société comptabilise une perte de valeur de la façon suivante :

- i. Actifs financiers comptabilisés au coût amorti : La perte de valeur correspond à la différence entre le coût amorti du prêt ou de la créance et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif financier est réduite de ce montant soit directement, soit indirectement par l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Les pertes de valeur sur des actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont reprises au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et que la diminution peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur.
- ii. Placements disponibles à la vente : La perte de valeur correspond à la différence entre le coût initial de l'actif et sa juste valeur à la date d'évaluation, moins toute perte de valeur comptabilisée antérieurement dans l'état du résultat. Ce montant représente la perte dans le cumul des autres éléments du résultat global qui est reclassée dans le résultat net. Les pertes de valeur sur des instruments de capitaux propres disponibles à la vente ne sont pas reprises. Ce test requiert des jugements significatifs. Pour ce faire, la Société évalue, entre autres, s'il y a eu une baisse importante ou prolongée de la juste valeur du placement, ce qui est considéré comme une indication de perte de valeur.

#### Provisions

Les provisions relatives à la remise en état des sites, aux poursuites judiciaires et à la rémunération des dirigeants sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés, qu'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses attendues pour éteindre l'obligation selon la meilleure estimation de la direction d'après un taux avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à cette obligation. L'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est constatée à titre de charges financières.

À chaque date de présentation de l'information financière, le montant du passif est augmenté pour refléter la tranche intérêts (désactualisation) dont il est tenu compte dans sa comptabilisation initiale, et il est aussi ajusté pour tenir compte des changements dans l'estimation du montant, du moment, ainsi que du changement de taux d'actualisation et du coût des travaux à effectuer.

Les provisions relatives aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations représentent les obligations juridiques et implicites associées à la fermeture éventuelle des immobilisations corporelles de la Société. Ces obligations comprennent les coûts associés à la restauration et aux activités de surveillance ainsi qu'à l'enlèvement des actifs corporels.

#### Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de l'exercice comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé dans l'état du résultat, sauf s'il concerne des éléments qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres; en pareils cas, l'impôt est aussi comptabilisé respectivement dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

##### i) Impôt exigible

Les actifs et passifs d'impôt exigible pour la période considérée et les périodes précédentes sont évalués au montant censé être recouvré auprès des autorités fiscales ou versé à celles-ci. Les taux d'impôt et la réglementation fiscale utilisés pour le calcul sont ceux qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état de la situation financière.

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### Impôt sur le résultat (suite)

##### i) Impôt exigible (suite)

Les actifs et passifs d'impôt exigibles sont compensés si et seulement si l'entité imposable a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

##### ii) Impôt différé

L'impôt différé est calculé selon la méthode axée sur le bilan, au titre des différences temporelles existant, à la date de l'état de la situation financière, entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers.

Des actifs et des passifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des différences temporelles sauf :

- si l'actif ou le passif d'impôt différé découle de la constatation initiale d'un goodwill ou de la comptabilisation d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, ne touche ni le résultat comptable ni le résultat imposable;
- dans le cas des différences temporelles liées à des participations dans des filiales, lorsque la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable qu'un résultat imposable futur, auquel les différences temporelles pourront être imputées, sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés si et seulement si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible et si les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention ou bien de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, ou bien de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, à chaque période future au cours de laquelle on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôt différé soient réglés ou recouvrés.

#### Constatation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires de la Société sont comptabilisés lorsque leur montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que des avantages économiques futurs iront à la Société, que la Société a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, que la Société ne continue à être impliquée ni dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés, et que les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

#### Rémunération fondée sur des actions

La Société a établi deux mécanismes distincts de rémunération fondée sur des actions à l'intention de ses employés, administrateurs, dirigeants et consultants.

##### i) Options

La Société comptabilise ses régimes de rémunération fondée sur des actions qui attribuent des options selon la méthode de la juste valeur. Cette méthode consiste à comptabiliser les charges en résultat sur la période d'acquisition des options attribuées et à comptabiliser la contrepartie en surplus d'apport dans l'état de la situation financière. La juste valeur est établie selon le modèle d'établissement du prix des options de Black et Scholes. Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie payée, après déduction des coûts de transaction directs, est portée au capital social.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société revoit ses estimations du nombre d'options censées être acquises. Le cas échéant, elle comptabilise dans l'état du résultat l'incidence de sa révision des estimations initiales, et inscrit l'ajustement correspondant en capitaux propres.

##### ii) Unités d'actions restreintes

Des unités d'actions restreintes (« UAR ») peuvent être accordées aux employés, administrateurs, dirigeants et consultants dans le cadre de leur enveloppe de rémunération à long terme, ces UAR leur permettant de recevoir une rétribution au comptant fondée sur le cours de l'action de la Société au moment pertinent. Pour chaque UAR attribuée, un passif correspondant est comptabilisé à la juste valeur d'un montant équivalant au cours de clôture moyen des actions de la Société au cours des cinq jours de Bourse précédent la fin de la période de présentation de l'information financière, au prorata sur la période d'acquisition, et en fonction de l'estimation faite par la direction du nombre d'UAR dont les droits seront finalement acquis.

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### Rémunération fondée sur des actions (suite)

##### ii) Unités d'actions restreintes (suite)

Comme ces UAR seront réglées en espèces, la charge et le passif sont ajustés à chaque période de présentation de l'information financière pour tenir compte des variations du cours de l'action sous-jacente et de la révision de l'estimation faite par la direction au sujet du nombre d'UAR dont les droits seront finalement acquis. Les variations sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles surviennent.

#### Dividendes

Les dividendes sur les actions ordinaires sont comptabilisés dans les états financiers de la Société dans la période au cours de laquelle ils sont approuvés par le conseil d'administration.

#### Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations dans des filiales détenues par des parties externes. La quote-part de l'actif net des filiales attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présentée comme une composante des capitaux propres. Leur quote-part du résultat net et des autres éléments du résultat global est comptabilisée directement en capitaux propres même si le solde des résultats des participations ne donnant pas le contrôle est déficitaire.

La Société traite les transactions conclues avec les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sur la même base que les transactions conclues avec les détenteurs des titres de capitaux propres. Les changements dans les participations de la société mère dans des filiales qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur les capitaux propres.

#### Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société pour l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte des instruments ayant un effet dilutif. Le nombre d'actions inclus relativement aux options et aux instruments analogues est calculé au moyen de la méthode du rachat d'actions. Les actions ordinaires potentiellement dilutives de la Société comprennent les options d'achat d'actions.

#### Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants, ou les groupes détenus en vue de la vente comprenant des actifs et des passifs, qui devraient être recouvrables principalement par le biais de la vente plutôt que par une utilisation continue, sont classés comme détenus en vue de la vente. Immédiatement avant leur classement comme détenus en vue de la vente, les actifs, ou les composantes d'un groupe détenu en vue de la vente, sont réévalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, à l'exception des actifs financiers et des actifs d'impôt différé, qui continuent d'être évalués selon les méthodes comptables de la Société. Les pertes de valeur issues du classement initial comme actifs détenus en vue de la vente ainsi que les profits et les pertes subséquents à la réévaluation sont comptabilisés dans le résultat net. Les profits ultérieurs ne sont pas comptabilisés en excédent de toute perte de valeur cumulée passée. La Société présente les actifs détenus en vue de la vente séparément de ses autres actifs et de ses passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente. Les passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres passifs de la Société.

Une activité abandonnée constitue une composante de l'entité qui a été cédée ou qui est classée comme étant détenue en vue de la vente, et qui

- (a) représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte,
- (b) fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte ou
- (c) est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Cette composante de la Société comprend des opérations et des flux de trésorerie qui peuvent être clairement distingués du reste de la Société aux fins de présentation de l'information financière et aux fins opérationnelles. Le résultat net d'une activité abandonnée, ainsi que tout profit ou perte lié à la vente sont combinés et comptabilisés au titre du résultat net des activités abandonnées dans les états consolidés du résultat. Les chiffres des périodes comparatives sont retraités afin de refléter les activités abandonnées.

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

## 4. Nouvelles normes comptables publiées, mais non encore en vigueur

### IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 »)

La norme IFRS 9 a été à l'origine publiée en novembre 2009 et en octobre 2010 par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). En novembre 2013, l'IASB a publié une nouvelle norme pour la comptabilité de couverture générale, qui forme une partie d'IFRS 9. Cette nouvelle norme supprime la date d'entrée en vigueur d'IFRS 9, qui est le 1<sup>er</sup> janvier 2015. La nouvelle date d'entrée en vigueur obligatoire d'IFRS 9 sera déterminée une fois les phases de classement, d'évaluation et de dépréciation d'IFRS 9 finalisées.

Cette norme fait partie d'un large projet visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 remplace les modèles d'évaluation et de catégories multiples pour les actifs financiers et les passifs financiers par un seul modèle d'évaluation ne comportant que deux catégories : coût amorti et juste valeur. La base de classement dépend du modèle d'affaires de l'entité et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachées aux actifs et aux passifs financiers. Elle présente aussi des modifications additionnelles sur les passifs financiers et harmonise la comptabilité de couverture avec la gestion de risques. La date d'entrée en vigueur obligatoire n'est pas encore déterminée; cependant, l'adoption par anticipation de la nouvelle norme est permise. La Société n'a pas l'intention d'adopter IFRS 9 par anticipation dans ses états financiers consolidés de l'exercice commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2014. L'importance de l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 n'a pas encore été déterminée.

### IFRIC 21, Droits ou taxes (« IFRIC 21 »)

En mai 2013, l'IASB a publié l'IFRIC 21, qui s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 et doit être appliquée de manière rétrospective. IFRIC 21 fournit des indications sur la comptabilisation des droits ou taxes conformément à la norme IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. L'interprétation définit un droit ou une taxe comme une sortie de ressources d'une entité imposée par un gouvernement conformément aux lois et confirme qu'un passif au titre d'un droit ou d'une taxe n'est comptabilisé que lorsque le fait générateur de l'obligation survient, comme le définit la loi. La Société adoptera IFRIC 21 pour ses états financiers consolidés de l'exercice débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2014. L'incidence de l'adoption d'IFRIC 21 n'a pas encore été déterminée.

## 5. Nouvelles normes comptables publiées et en vigueur

La Société a adopté les nouvelles normes et normes modifiées décrites ci-après, ainsi que toutes les modifications corrélatives, le cas échéant, en date du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Ces changements ont été apportés conformément aux dispositions transitoires applicables.

L'IASB a publié ou modifié les normes suivantes qui sont pertinentes : IFRS 10, *États financiers consolidés*; IFRS 11, *Partenariats*; IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*; IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*; IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*; et IFRIC 20, *Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert*. Chacune de ces nouvelles normes ou modifications s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, leur adoption anticipée étant cependant autorisée. De plus, il y a eu des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, et ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012 et ont été adoptées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013.

Voici un bref résumé des nouvelles normes ou des modifications :

### IFRS 10, États financiers consolidés (« IFRS 10 »)

IFRS 10 exige d'une entité qu'elle consolide une entité émettrice si elle est exposée aux rendements variables de cette dernière ou à des droits sur ceux-ci en raison de ses liens avec l'entité émettrice, et si elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait de son pouvoir sur l'entité émettrice. Selon les IFRS actuellement en vigueur, la consolidation est requise quand une entité a le pouvoir de diriger les méthodes financières et opérationnelles d'une autre entité afin de tirer des avantages de ses activités. IFRS 10 remplace SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et certaines parties d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. La Société a réévalué ses conclusions en matière de consolidation en date du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et a déterminé que l'adoption d'IFRS 10 n'avait donné lieu à aucun changement touchant la consolidation de ses filiales.

### IFRS 11, Partenariats (« IFRS 11 »)

IFRS 11 remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et exige que les partenariats soient classés soit comme des entreprises communes, soit comme des coentreprises, selon les droits et obligations contractuels de chaque investisseur qui exerce un contrôle conjoint sur l'entreprise. Dans le cas d'une entreprise commune, une société comptabilise sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges de l'entreprise commune. Une participation dans une coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence décrite dans IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (« IAS 28 »). L'adoption d'IFRS 11 n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 5. Nouvelles normes comptables publiées et en vigueur (suite)

#### IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (« IFRS 12 »)

IFRS 12 indique quelles sont les informations à fournir au sujet des intérêts détenus dans d'autres entités, telles que des coentreprises, des entreprises associées, des entités ad hoc et des véhicules hors bilan. La norme reprend telles quelles certaines obligations d'information existantes et établit de nouvelles obligations d'information importantes concernant la nature des participations détenues dans d'autres entités et les risques connexes. La Société a fourni des informations additionnelles pour ses états financiers consolidés annuels à la suite de l'adoption d'IFRS 12.

#### IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (« IFRS 13 »)

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, établit un cadre unique pour les évaluations de la juste valeur. L'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif repose sur des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif dans les conditions courantes du marché, notamment sur des hypothèses relatives aux risques. La Société a adopté IFRS 13 de façon prospective le 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'adoption d'IFRS 13 n'a nécessité aucun ajustement aux techniques d'évaluation utilisées par la Société pour évaluer la juste valeur et n'a donné lieu à aucun ajustement des justes valeurs au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Toutefois, des informations supplémentaires sur les instruments financiers doivent être fournies.

#### IFRIC 20, *Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert* (« IFRIC 20 »)

IFRIC 20 a été publiée en octobre 2011. Elle fournit des directives sur la comptabilisation des frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert lorsque l'entité tire l'un des deux avantages associés à l'activité de découverte, à savoir du minerai utilisable pouvant servir à la production de stocks ou un meilleur accès à des quantités de matière supplémentaires qui seront extraites au cours de périodes futures. La Société a adopté IFRIC 20 en date du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Au moment de l'adoption d'IFRIC 20, conformément à la disposition transitoire, nous avons évalué l'actif au titre de la découverte inscrit à l'état de la situation financière au 1<sup>er</sup> janvier 2012 et avons déterminé qu'il existait une composante identifiable du corps minéralisé à laquelle l'actif au titre de la découverte pouvait être associé. Par conséquent, la Société n'a présenté aucun état consolidé de la situation financière d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2012, puisqu'elle n'a comptabilisé aucun ajustement du solde. Se reporter à la note 6 des états financiers consolidés pour plus de détails.

#### Modifications d'autres normes

Les modifications apportées à IAS 28 étendent le champ d'application de la norme aux coentreprises et reflètent les modifications apportées aux normes IFRS 10 à IFRS 13. La Société a déterminé que l'adoption de ces modifications n'avait aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

De plus, il y a eu des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin d'exiger que les entités regroupent les éléments compris dans les autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclassés dans le résultat net. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Société regroupe ces éléments dans son état consolidé du résultat global.

### 6. Ajustements des chiffres comparatifs

Les états financiers consolidés ont été ajustés afin de refléter l'adoption d'IFRIC 20 et les activités abandonnées.

L'incidence des ajustements se présente comme suit :

#### Ajustements à l'état consolidé de la situation financière

	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2012
	Montants présentés antérieurement	Ajustements liés à IFRIC 20
		Montants ajustés
Stocks .....	96 829	1 402
Immobilisations corporelles .....	406 030	(12 348)
Passifs d'impôt différé .....	2 040	(1 685)
Résultats non distribués .....	120 152	(8 191)
Participations ne donnant pas le contrôle .....	14 278	(1 070)

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 6. Ajustements des chiffres comparatifs (suite)

#### Ajustements à l'état consolidé du résultat

	Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012			
	Montants présentés antérieurement	Ajustements liés à IFRIC 20	Activités abandonnées	Montants ajustés
<b>Produits – Ventes d'or .....</b>	388 501	–	(101 292)	287 209
<b>Charges d'exploitation</b>				
Charges d'exploitation minière .....	184 372	–	(56 249)	128 123
Dotations aux amortissements d'immobilisations corporelles ..	59 248	10 946	(24 134)	46 060
Charges administratives .....	24 834	–	(2 501)	22 333
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative .....	5 377	–	(1 199)	4 178
Rémunération fondée sur des actions .....	3 046	–	–	3 046
Radiation d'immobilisations corporelles .....	16 998	–	–	16 998
Dépréciation d'immobilisations corporelles .....	60 000	–	(60 000)	–
<b>Résultat opérationnel .....</b>	34 626	(10 946)	42 791	66 471
<b>Autres charges (produits)</b>				
Produits financiers .....	(295)	–	2	(293)
Charges financières .....	2 023	–	(1 233)	790
Perte (gain) de change .....	(735)	–	164	(571)
Perte à la vente d'un placement courant .....	24 297	–	–	24 297
<b>Résultat avant impôt sur le résultat .....</b>	9 336	(10 946)	43 858	42 248
<b>Charge (produit) d'impôt sur le résultat</b>				
Exigible .....	24 883	–	(2)	24 881
Différé .....	(6 491)	(1 685)	3 000	(5 176)
	18 392	(1 685)	2 998	19 705
Résultat net de l'exercice des activités poursuivies .....	(9 056)	(9 261)	40 860	22 543
Résultat net de l'exercice des activités abandonnées .....	–	–	(40 860)	(40 860)
<b>Résultat net de l'exercice .....</b>	(9 056)	(9 261)	–	(18 317)
<b>Résultat net des activités poursuivies attribuable aux :</b>				
Actionnaires .....	(6 604)	(8 191)	29 722	14 927
Participations ne donnant pas le contrôle .....	(2 452)	(1 070)	11 138	7 616
	(9 056)	(9 261)	40 860	22 543
<b>Résultat net de l'exercice attribuable aux :</b>				
Actionnaires .....	(6 604)	(8 191)	–	(14 795)
Participations ne donnant pas le contrôle .....	(2 452)	(1 070)	–	(3 522)
	(9 056)	(9 261)	–	(18 317)
Résultat de base par action des activités poursuivies .....	(0,02)	(0,03)	0,11	0,06
Résultat de base par action des activités abandonnées .....	–	–	(0,11)	(0,11)
<b>Résultat de base par action .....</b>	(0,02)	(0,03)	–	(0,05)
Résultat dilué par action des activités poursuivies .....	(0,02)	(0,03)	0,10	0,05
Résultat dilué par action des activités abandonnées .....	–	–	(0,10)	(0,10)
<b>Résultat dilué par action .....</b>	(0,02)	(0,03)	–	(0,05)

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 6. Ajustements des chiffres comparatifs (suite)

#### Ajustements au tableau consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le  
31 décembre 2012

	Montants présentés antérieurement	Ajustements liés à IFRIC 20	Activités abandonnées	Montants ajustés
<b>Flux de trésorerie liés aux :</b>				
<b>Activités opérationnelles</b>				
Résultat net de l'exercice .....	(9 056)	(9 261)	40 860	22 543
Ajustements :				
Dotation aux amortissements d'immobilisations corporelles ....	59 248	10 946	(24 134)	46 060
Rémunération fondée sur des actions .....	3 046	–	–	3 046
Charges financières hors trésorerie .....	1 409	–	(1 188)	221
Perte de change latente .....	1 975	–	–	1 975
Radiation d'immobilisations corporelles .....	16 998	–	–	16 998
Perte à la vente d'un placement courant .....	24 297	–	–	24 297
Dépréciation d'immobilisations corporelles .....	60 000	–	(60 000)	–
Produit d'impôt sur le résultat différé .....	(6 491)	(1 685)	3 000	(5 176)
Provisions .....	3 980	–	–	3 980
	155 406	–	(41 462)	113 944
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement .....	(750)	–	(3 636)	(4 386)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies .....	154 656	–	(45 098)	109 558
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles abandonnées .....	–	–	45 098	45 098
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles .....</b>	<b>154 656</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>154 656</b>
<b>Activités de financement</b>				
Produit de l'émission de titres du capital social .....	315	–	–	315
Remboursement de l'avance à payer .....	(2 000)	–	2 000	–
Paiement de dividendes aux participations ne donnant pas le contrôle .....	(787)	–	–	(787)
Paiement de dividendes aux actionnaires .....	(10 709)	–	–	(10 709)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement poursuivies .....	(13 181)	–	2 000	(11 181)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement abandonnées .....	–	–	(2 000)	(2 000)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement .....</b>	<b>(13 181)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(13 181)</b>
<b>Activités d'investissement</b>				
Placement courant .....	(4 813)	–	–	(4 813)
Produit de la vente d'un placement courant .....	5 617	–	–	5 617
Acquisitions d'immobilisations corporelles .....	(180 766)	–	27 946	(152 820)
Diminution des liquidités soumises à des restrictions .....	303	–	(300)	3
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement poursuivies .....	(179 659)	–	27 646	(152 013)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement abandonnées .....	–	–	(27 646)	(27 646)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement .....</b>	<b>(179 659)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(179 659)</b>
<b>Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie .....</b>				
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice .....	(1 078)	–	–	(1,078)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice .....	(39 262)	–	–	(39 262)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>178 713</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>178 713</b>
	139 451	–	–	139 451

### 7. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers de la Société impose à la direction de poser des jugements et de faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont fondés sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. Les estimations et les hypothèses susceptibles de donner lieu à des ajustements significatifs dans les états financiers de la Société sont décrites ci-après.

#### Réserves minérales

L'estimation des réserves minérales est un processus complexe qui fait intervenir un ensemble de variables de nature très incertaine et qui nécessite la prise de décisions importantes et prudentes. Ce processus fait intervenir des variables comme les données géologiques sur la structure de chaque fosse, les estimations des coûts de production et les cours futurs de l'or. Les estimations des réserves minérales sont calculées par des personnes qualifiées, conformément aux définitions et aux lignes directrices adoptées par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole.

Les estimations des réserves minérales peuvent changer en fonction des variations du cours de l'or et des coûts de production, et à la lumière d'une meilleure connaissance des gisements d'or et des conditions d'exploitation.

Les estimations des réserves peuvent avoir une incidence importante sur l'information contenue dans nos états financiers. Un certain nombre d'estimations comptables, comme il est décrit ci-dessous, sont formulées à partir des estimations des réserves.

#### Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs sont revus à chaque date de clôture pour vérifier s'il existe un indice quelconque qu'un actif a pu se déprécier, lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable et lorsque les actifs satisfont aux critères de classement comme détenus en vue de la vente. Ce test requiert des jugements significatifs. Certains facteurs peuvent déclencher la nécessité de procéder à un test de dépréciation, notamment, sans s'y limiter, des tendances négatives significatives du secteur ou de la conjoncture, y compris dans le cours de l'or et dans les pertes courantes, projetées ou historiques, qui indiquent des pertes continues, une diminution de la capitalisation boursière et des dépenses d'investissement différées.

L'évaluation de la valeur recouvrable de la Société, en ce qui concerne la valeur comptable des actifs non financiers, repose sur de nombreuses hypothèses; il est donc possible qu'elle diffère de la valeur recouvrable réelle.

La valeur recouvrable repose, en partie, sur des facteurs qui peuvent être partiellement ou complètement en dehors du contrôle de la Société. Cette évaluation comporte une comparaison de la valeur recouvrable estimative des actifs non financiers à leur valeur comptable respective. Les estimations de la valeur recouvrable de la Société reposent sur de nombreuses hypothèses, notamment, sans s'y limiter, les estimations visant les cours de l'or réalisés, les charges d'exploitation, les taux de récupération de l'or, les réserves et les ressources minérales, les dépenses d'investissement et les coûts de remise en état des sites, les offres potentielles d'achat de la mine à vendre ainsi que les taux de change futurs prévus. La valeur recouvrable estimative pourrait différer des valeurs réelles. Ces écarts pourraient être significatifs et avoir une incidence importante sur la situation financière et le résultat opérationnel de la Société. L'estimation des réserves et des ressources minérales représente la variable la plus importante dans l'estimation de la valeur recouvrable par la Société. Une diminution des réserves ou des ressources pourrait entraîner une perte de valeur qui pourrait réduire le résultat net de la Société.

L'estimation par la direction des flux de trésorerie futurs est soumise à des risques et à des incertitudes. Par conséquent, il est raisonnablement possible que des changements surviennent en raison de l'évolution de la conjoncture, changements qui pourraient avoir une incidence sur la recouvrabilité des actifs non financiers de la Société.

Au 30 juin 2013, la valeur comptable des actifs nets de la Société dépassait sa capitalisation boursière, ce qui constitue un indice de perte de valeur potentielle de la valeur comptable de nos UGT. Par conséquent, à la suite des diminutions importantes récentes du prix de l'or, la Société a effectué un test de dépréciation à la mine Mana, au Burkina Faso, au 30 juin 2013. Nous avons évalué la valeur recouvrable de la mine Mana et avons déterminé que la juste valeur diminuée des coûts de la vente était supérieure à sa valeur comptable, donc aucune perte de valeur n'a été comptabilisée. Se reporter à la note 11 des états financiers consolidés pour les détails des tests de dépréciation effectués pour les mines Samira Hill, au Niger, et Kiniero, en Guinée, pendant l'exercice terminé le 31 décembre 2013.

## 7. Estimations et jugements comptables critiques (suite)

### Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles

Une partie importante des immobilisations corporelles est amortie selon le mode des unités de production sur la durée d'exploitation prévue de la mine d'après le nombre estimatif d'onces d'or récupérables, qui est l'élément déterminant de la durée d'une mine. Le nombre estimatif d'onces d'or récupérables est fondé sur les réserves prouvées et probables et sur les matières ne faisant pas partie des réserves lorsqu'il existe suffisamment de preuves objectives pour étayer une conclusion selon laquelle il est probable que de telles matières seront produites. Les changements dans l'estimation des réserves minérales entraîneront des changements dans la dotation aux amortissements sur la durée résiduelle de l'exploitation. Une diminution des réserves minérales aurait pour effet d'accroître la dotation aux amortissements et cela aurait une incidence significative sur le résultat opérationnel. La base d'amortissement est mise à jour selon les besoins à la lumière des nouvelles estimations des réserves minérales.

### Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations découlent du développement, de la construction et de l'exploitation normale d'immobilisations corporelles relatives aux mines étant donné que les activités minières sont assujetties à plusieurs lois et règlements sur la protection de l'environnement. En général, ces lois et règlements sont en constante évolution, et des dépenses ont déjà été faites et seront faites à l'avenir pour se conformer à ces lois et règlements.

La valeur actuelle estimative des obligations de remise en état est comptabilisée dans la période au cours de laquelle les obligations surviennent. Une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'actif connexe est comptabilisée et la dotation aux amortissements se fait sur la durée de vie de l'actif. Le passif est augmenté à chaque période afin de refléter la tranche intérêts (désactualisation) prise en compte dans son évaluation initiale à la juste valeur, et il est aussi ajusté pour tenir compte des changements dans l'estimation du montant, du moment, du taux d'actualisation et du coût des travaux à effectuer.

Les coûts de restauration future sont comptabilisés selon la meilleure estimation par la direction à la fin de chaque période des coûts en trésorerie non actualisés prévus pour chaque site. La comptabilisation des obligations de restauration et de remise en état exige de la direction qu'elle fasse des estimations des coûts futurs qui seront engagés pour réaliser les travaux nécessaires à cet égard, conformément aux lois et règlements en vigueur là où elle mène des activités minières. Les estimations dépendent des coûts de la main-d'œuvre, des répercussions environnementales connues, de l'efficacité des mesures de remise en état et de restauration, des taux d'inflation et des taux d'intérêt avant impôt qui reflètent l'évaluation du marché courante pour la valeur temps de l'argent, ainsi que des risques spécifiques à l'obligation. La direction estime aussi le moment des dépenses, lequel peut changer selon les activités opérationnelles poursuivies et les réserves minérales récemment découvertes.

Les coûts réels engagés peuvent différer de ces estimations. De plus, les changements futurs apportés aux lois et à la réglementation environnementales pourraient accroître l'étendue des travaux de restauration et de remise en état devant être exécutés par la Société. Toute augmentation des coûts futurs pourrait avoir une incidence significative sur le résultat opérationnel. Une étude relative aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations d'une de nos filiales au Burkina Faso a été réalisée en 2013. L'impact financier de cette étude est décrit à la note 16 des états financiers consolidés.

### Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. Un jugement significatif s'impose pour déterminer le montant de la provision globale pour impôt. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs est incertaine. La Société comptabilise des passifs pour les éventuelles questions découlant du contrôle fiscal, selon les estimations des éventuels impôts additionnels à payer. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à un montant d'impôt différent de la charge d'impôt comptabilisée initialement, l'écart se répercute sur les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

Périodiquement, un jugement s'impose pour déterminer si les actifs d'impôt différé doivent être comptabilisés à l'état de la situation financière. Les actifs d'impôt différé, y compris ceux qui découlent de pertes fiscales non utilisées, exigent que la direction évalue la probabilité pour la Société de générer des résultats imposables au cours des périodes futures, afin d'utiliser les actifs d'impôt différé. Une fois l'évaluation terminée, si la Société croit qu'il est probable qu'une partie des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée, l'actif d'impôt différé est décomptabilisé. Les estimations des résultats imposables futurs sont fondées sur les prévisions de flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et sur l'application des lois fiscales en vigueur dans chaque juridiction. Si les flux de trésorerie futurs et le résultat imposable diffèrent des estimations de façon significative, cela pourrait se répercuter sur la capacité de la Société à réaliser les actifs d'impôt différé nets inscrits à la date de présentation de la situation financière. De plus, les modifications futures aux lois fiscales dans les juridictions où la Société exerce des activités pourraient limiter sa capacité à obtenir des déductions fiscales au cours des périodes futures.

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 7. Estimations et jugements comptables critiques (suite)

#### Impôt sur le résultat (suite)

La direction doit faire preuve de jugement au moment de déterminer si un passif d'impôt différé doit être comptabilisé au titre des différences temporelles liées aux participations dans des filiales. L'exercice du jugement est requis pour évaluer l'intention de la direction quant au réinvestissement des résultats non distribués dans un avenir prévisible. Les estimations relatives aux réinvestissements sont fondées sur des prévisions et des estimations des besoins en matière de financement de la Société et de ses filiales. Si les résultats et les besoins de financement futurs différaient considérablement des estimations, le passif d'impôt différé comptabilisé au titre des différences temporelles liées aux participations dans des filiales pourrait devoir être ajusté à la date de présentation de l'information financière.

#### Évaluation des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise son jugement pour sélectionner une gamme de méthodes et poser des hypothèses qui sont essentiellement fondées sur les conditions du marché à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. La Société a utilisé l'approche par le marché pour évaluer les actifs financiers disponibles à la vente qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs.

La Société suit les directives de la norme IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, lorsqu'il s'agit de déterminer à quel moment un placement en titres de capitaux propres disponibles à la vente a subi une perte de valeur. Cela exige un jugement significatif. Pour ce faire, la Société évalue, entre autres, la durée pendant laquelle et la mesure dans laquelle la juste valeur d'un placement est inférieure à son coût, ainsi que la santé financière et les perspectives d'affaires à court terme de l'entité émettrice, y compris la performance du secteur et de l'industrie, l'évolution de la technologie et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et de financement.

### 8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	Au 31 décembre 2013 \$	Au 31 décembre 2012 \$
Trésorerie .....	72 159	119 451
Équivalents de trésorerie .....	10 000	20 000
	<b>82 159</b>	<b>139 451</b>

Au 31 décembre 2013, la trésorerie comprenait l'encaisse, ainsi que des dépôts à vue d'un montant de 72 159 000 \$, ce qui incluait 15 707 000 \$ d'encaisse portant intérêt au taux de 0,4000 % par an.

Les équivalents de trésorerie dont disposait la Société au 31 décembre 2013 se composaient de deux dépôts bancaires de 5 000 000 \$ chacun (totalisant 10 000 000 \$) venant à échéance le 24 mars 2014 et portant intérêt au taux de 0,1200 % par an.

Au 31 décembre 2012, la trésorerie comprenait l'encaisse, ainsi que des dépôts à vue d'un montant de 119 451 000 \$, ce qui incluait 33 530 000 \$ d'encaisse portant intérêt au taux de 0,4000 % par an.

Les équivalents de trésorerie dont disposait la Société au 31 décembre 2012 se composaient de quatre dépôts bancaires de 5 000 000 \$ chacun (totalisant 20 000 000 \$) venant à échéance entre le 26 mars 2013 et le 21 juin 2013 et portant intérêt à un taux se situant entre 0,1525 % et 0,1700 % par an.

Malgré le fait que la période de placement de ces dépôts bancaires soit supérieure à 90 jours, ceux-ci sont réputés être des équivalents de trésorerie hautement liquides, car ils peuvent être rachetés en tout temps sans pénalité.

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 9. Clients et autres débiteurs

	Au 31 décembre 2013 \$	Au 31 décembre 2012 \$
Créances clients – or .....	97	11 119
Autres débiteurs .....	<b>23 560</b>	19 276
	<b>23 657</b>	<b>30 395</b>

Les créances clients se rapportent aux livraisons d'or dont le paiement n'a pas encore été effectué. Elles ne portent pas intérêt et sont généralement réglées dans les 15 jours suivant la date de la livraison. Les créances clients ne sont ni en souffrance ni dépréciées.

Les autres débiteurs incluent des montants à recevoir au titre de la taxe sur la valeur ajoutée (la « TVA ») totalisant 22 327 000 \$ au 31 décembre 2013 (17 978 000 \$ en 2012). Ces montants ne portent pas intérêt et sont généralement réglés dans un délai de 1 à 6 mois.

Au 31 décembre 2013, il y avait un montant de TVA à recevoir de plus de 6 mois s'élevant à 9 846 000 \$ pour lequel une correction pour créances douteuses n'avait pas été comptabilisée (aucun montant en 2012).

Au 31 décembre 2013, la Société ne détenait aucune garantie sur les créances (aucune garantie au 31 décembre 2012).

### 10. Stocks

	Au 31 décembre 2013 \$	Au 31 décembre 2012 \$
		(montants ajustés – note 6)
Lingots d'or .....	–	7 989
Or en voie de production .....	<b>10 326</b>	14 767
Minerai empilé .....	<b>2 989</b>	7 102
Fournitures et pièces de rechange .....	<b>41 825</b>	68 373
	<b>55 140</b>	<b>98 231</b>

Le coût des stocks qui a été imputé aux résultats représente principalement les charges d'exploitation minière et la quasi-totalité de la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, une provision au titre de l'obsolescence de 1 953 000 \$ (1 509 000 \$ en 2012) a été comptabilisée, dont un montant de 1 160 000 \$ relatif à l'or en voie de production et un montant de 793 000 \$ relatif aux pièces de rechange. Il n'y a eu aucune reprise de perte de valeur en 2013 (aucune en 2012).

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 11. Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

#### La mine Kiniero

Au 31 décembre 2013, la direction est engagée à vendre la mine Kiniero dans sa condition actuelle. La vente devrait se conclure dans l'année suivant le classement à titre d'actifs d'un groupe détenu en vue de la vente. Durant le premier trimestre de 2014, la mine Kiniero a été placée en mode d'entretien et de maintenance.

La Société a conclu que la mine Kiniero répond aux critères de classement à titre d'activités abandonnées et à titre d'actifs d'un groupe détenu en vue de la vente. Par conséquent, la société a présenté le secteur opérationnel de la mine Kiniero dans les états financiers consolidés comme des actifs d'un groupe détenu en vue de la vente et a dû les réévaluer au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Aucune perte de valeur n'a été constatée à la suite de la réévaluation au 31 décembre 2013.

Au 31 décembre 2013, l'état de la situation financière de la mine Kiniero se présentait comme suit :

	Au 31 décembre 2013 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	440
Clients et autres débiteurs .....	40
Stocks .....	1 058
Autres actifs courants .....	63
Immobilisations corporelles <sup>1</sup> .....	2 539
<b>Total des actifs détenus en vue de la vente .....</b>	<b>4 140</b>
Fournisseurs et charges à payer .....	2 296
Provisions <sup>2</sup> .....	2 090
<b>Total des passifs détenus en vue de la vente .....</b>	<b>4 386</b>

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, des créances irrécouvrables de 1 600 000 \$ liées à la mine Kiniero (985 000 \$ en 2012) se rapportaient à des montants à recevoir au titre de la TVA. Au 31 décembre 2013, le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations s'établissait à 2 090 000 \$ (1 912 000 \$ au 31 décembre 2012) et sa valeur estimative non actualisée se chiffrait à 2 203 000 \$ (2 117 000 \$ au 31 décembre 2012). Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013, une charge de désactualisation de 134 000 \$ (125 000 \$ en 2012) a été imputée aux résultats dans le poste « Autres » afin de rendre compte d'une augmentation de la valeur comptable de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, laquelle a été établie à l'aide d'un taux d'actualisation moyen pondéré de 7 % (7 % en 2012).

<sup>1</sup> Ce montant comprend une valeur comptable nette à l'ouverture de 30 033 000 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2013 (voir note 13), soit des entrées de 636 000 \$, réduites par une charge de dépréciation de 4 605 000 \$ et une perte de valeur de 23 525 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013.

<sup>2</sup> Ce montant comprend une valeur comptable nette à l'ouverture de 1 912 000 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2013 (voir note 16), soit des provisions supplémentaires de 50 000 \$, augmentées par une charge de désactualisation de 134 000 \$ et réduit d'un montant de 6 000 \$ utilisé lors de l'exercice terminé le 31 décembre 2013.

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 11. Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées (suite)

#### Vente de la participation dans la mine Samira Hill

Au 2 décembre 2013, la Société a vendu sa participation de 80 % dans la mine Samira Hill, ainsi que ses permis d'exploration au Niger à la Société de Patrimoine des Mines du Niger S.A. (« SOPAMIN »).

À la clôture de la transaction, la Société a reçu un paiement en espèces de 1,25 million \$ et conserve une redevance fixe sur les revenus nets d'affinage (« NSR »; Net Smelter Return) de 1,2 % sur tout l'or produit à l'usine de traitement de Samira Hill, payable par SOPAMIN à la Société. La redevance NSR est exigible uniquement si le cours au comptant de l'or est équivalent ou supérieur à 1 250 \$ l'once, jusqu'à un maximum de 12 millions \$.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la Société a comptabilisé un profit découlant d'une sortie de 2 826 000 \$ résultant du fait que la juste valeur de la contrepartie reçue diminuée des coûts de la vente était supérieure à la valeur comptable de sa participation dans les passifs nets de la mine Samira Hill, évaluée au 2 décembre 2013. À la suite de cette transaction de vente, la Société a repris la participation ne donnant pas le contrôle de 3 385 000 \$. La redevance NSR n'a pas été évaluée dans le calcul de la juste valeur de la contrepartie reçue, étant considérée comme une forme de droit conservé dans la mine Samira Hill. À la suite de la vente, la Société a cessé de détenir le contrôle sur la mine Samira Hill et ne consolide plus l'entité. Le résultat des opérations de la mine Samira Hill précédent la vente a été classé à titre d'activités abandonnées.

**Le profit à la sortie de la mine Samira Hill a été calculé comme suit :**

	Au 2 décembre 2013 \$
Juste valeur de la contrepartie reçue .....	1 250
Moins : coûts de la vente .....	(648)
<b>Juste valeur de la contrepartie reçue diminuée des coûts de la vente .....</b>	<b>602</b>
 <b>Moins la valeur comptable :</b>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	281
Clients et autres débiteurs .....	66
Stocks .....	2 483
Autres actifs courants .....	477
Immobilisations corporelles <sup>1</sup> .....	3 845
Fournisseurs et charges à payer .....	(3 796)
Avance à payer .....	(999)
Provisions <sup>2</sup> .....	(4 581)
<b>Passifs nets .....</b>	<b>(2 224)</b>
 <b>Profit à la cession de la mine Samira Hill .....</b>	
	<b>(2 826)</b>

<sup>1</sup> Ce montant comprend une valeur comptable nette à l'ouverture de 29 422 000 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2013 (voir note 13), soit des entrées de 6 577 000 \$, réduites par une charge de dépréciation de 4 953 000 \$ et une perte de valeur de 27 201 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013.

<sup>2</sup> Ce montant comprend une valeur comptable nette à l'ouverture de 4 152 000 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2013 (voir note 16), soit des provisions supplémentaires de 171 000 \$, augmentées par une charge de désactualisation de 266 000 \$ et réduites d'un montant de 8 000 \$ utilisé lors de l'exercice terminé le 31 décembre 2013.

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 11. Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, l'analyse du résultat des activités abandonnées de la mine Samira Hill et de la mine Kiniero se présente comme suit :

	Samira Hill, Niger \$	Kiniero, Guinée \$	2013 Total \$
Produits – Ventes d'or .....	50 798	26 159	<b>76 957</b>
Charges d'exploitation minière .....	36 260	16 428	<b>52 688</b>
Dotation aux amortissements d'immobilisations corporelles .....	7 440	4 937	<b>12 377</b>
Perte de valeur .....	49 796	32 830	<b>82 626</b>
Autre .....	4 981	2 373	<b>7 354</b>
 Résultat net des activités abandonnées avant impôt et profit à la cession .....	 (47 679)	 (30 409)	 <b>(78 088)</b>
Profit à la cession d'activités abandonnées (aucun impact fiscal) .....	(2 826)	–	<b>(2 826)</b>
Charge d'impôt sur le résultat .....	3 000	–	<b>3 000</b>
 Résultat net de l'exercice des activités abandonnées .....	 (47 853)	 (30 409)	 <b>(78 262)</b>
 Attribuable aux:			
Actionnaires .....	(51 238)	(24 757)	<b>(75 995)</b>
Participations ne donnant pas le contrôle .....	3 385	(5 652)	<b>(2 267)</b>

#### Perte de valeur

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, des pertes de valeur de 82 626 000 \$ ont été comptabilisées en lien avec les mines Samira Hill et Kiniero à la suite de diminutions importantes du prix de l'or, du fait que la valeur comptable des actifs nets de la Société ont dépassé la capitalisation boursière, et de la décision de réduire les opérations aux mines Samira Hill et Kiniero à un état d'entretien et de maintenance en 2013.

Pour les mines Samira Hill et Kiniero, le test de dépréciation au 30 juin 2013 a indiqué que la valeur recouvrable calculée en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, laquelle a été déterminée selon la valeur actualisée des flux de trésorerie, était inférieure à la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie. Un taux d'actualisation après impôt de 8,5 %, ajusté en fonction de l'inflation, a été utilisé aux fins du calcul de la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les pertes de valeur totalisant 82 626 000 \$ comprenaient des montants de 50 726 000 \$ se rapportant aux immobilisations corporelles, 31 085 000 \$ se rapportant au minerai empilé et aux pièces de rechange, ainsi que 815 000 \$ se rapportant aux autres débiteurs. De ces pertes de valeur totalisant 82 626 000 \$, une tranche de 49 796 000 \$ a été comptabilisée dans le secteur opérationnel de la mine Samira Hill et une tranche de 32 830 000 \$ a été comptabilisée dans le secteur opérationnel de la mine Kiniero à l'état consolidé du résultat.

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 11. Actifs détenus en vue de la vente et les activités abandonnées (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, l'analyse du résultat des activités abandonnées de la mine Samira Hill et de la mine Kiniero se présente comme suit :

	Samira Hill, Niger \$	Kiniero, Guinée \$	2012 Total \$
Produits – Ventes d'or .....	79 506	21 786	101 292
Charges d'exploitation minière .....	45 690	10 559	56 249
Dotation aux amortissements d'immobilisations corporelles .....	20 514	3 620	24 134
Perte de valeur .....	60 000	–	60 000
Autre .....	2 711	2 056	4 767
Résultat net des activités abandonnées avant impôts .....	(49 409)	5 551	(43 858)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat .....	(3 000)	2	(2 998)
Résultat net de l'exercice des activités abandonnées .....	(46 409)	5 549	(40 860)
Attribuable aux:			
Actionnaires .....	(36 889)	7 167	(29 722)
Participations ne donnant pas le contrôle .....	(9 520)	(1 618)	(11 138)

#### Perte de valeur

Au 31 décembre 2012, la Société a déterminé qu'un test de dépréciation était nécessaire à la lumière de la révision des paramètres techniques et économiques du projet de la mine Samira Hill. Cette révision tient compte d'une hausse des dépenses d'investissement de maintien, du coût des matières consommables et des coûts opérationnels, de même que d'une augmentation des coûts énergétiques attribuable à la piétre fiabilité du réseau électrique du Niger.

Le test de dépréciation a indiqué que la valeur recouvrable calculée en fonction de la valeur d'utilité, c'est-à-dire la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de la mine Samira Hill, était inférieure à la valeur comptable de cette UGT. Un taux d'actualisation avant impôt de 8,5 % a été utilisé aux fins du calcul de la valeur d'utilité.

Par conséquent, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Société a comptabilisé une perte de valeur des actifs non financiers de 60 000 000 \$, dont la totalité se rapporte à des immobilisations corporelles de la mine Samira Hill. Cette perte de valeur a été comptabilisée à l'état consolidé du résultat, dans le secteur opérationnel de la mine Samira Hill.

### 12. Avance à recevoir et immobilisation incorporelle

Le 1<sup>er</sup> octobre 2011, la Société a conclu une entente avec la Société Nationale d'Électricité du Burkina Faso, Sonabel (« Sonabel »), aux termes de laquelle la Société avancera 9 452 000 \$ (4 500 000 000 FCFA) pour la construction d'une ligne de transport à haute tension pour fournir l'électricité à la mine Mana. Ce montant est remboursable à la Société par Sonabel sur une période de huit ans suivant la mise en service, qui est actuellement prévue pour le quatrième trimestre de 2014.

Au deuxième trimestre de 2013, une avance de 4 100 000 \$ (2 041 944 000 FCFA) a été consentie à Sonabel à l'égard de ce projet. Cette avance ne porte pas intérêt et est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Au 30 juin 2013, la Société a comptabilisé une avance à recevoir de 2 812 000 \$, laquelle a été déterminée selon un taux d'actualisation moyen pondéré de 7 %. Une immobilisation incorporelle de 1 288 000 \$ a été comptabilisée et correspond à la différence entre le montant payé à Sonabel et l'avance à recevoir comptabilisée à la date de transaction. Cette immobilisation incorporelle représente le droit de bénéficier des avantages futurs provenant de la source future d'approvisionnement énergétique. L'immobilisation incorporelle sera amortie sur la durée de la vie de la mine une fois que la ligne de transport sera en opération.

Au 31 décembre 2013, l'avance à recevoir s'élevait à 3 029 000 \$ (néant au 31 décembre 2012) et l'immobilisation incorporelle s'élevait à 1 288 000 \$ (néant au 31 décembre 2012).

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 13. Immobilisations corporelles

	Coûts d'acquisition et frais d'exploration et de développement différés	Bâtiments et matériel relatifs à l'exploitation minière	Équipement d'extraction minière	Matériel roulant, matériel de communication et matériel informatique	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Exercice terminé le 31 décembre 2013</b>					
Valeur comptable nette au début de l'exercice <sup>1</sup>	176 739	134 494	76 112	6 337	393 682
Acquisitions	85 973	22 182	1 472	1 274	110 901
Reclassement du solde d'ouverture des actifs détenus en vue de la vente et perte de valeur connexe (note 11)	(36 924)	(14 879)	(6 920)	(732)	(59 455)
Dotation aux amortissements	(37 326)	(10 219)	(13 094)	(1 955)	(62 594)
<b>Valeur comptable nette à la fin de l'exercice</b>	<b>188 462</b>	<b>131 578</b>	<b>57 570</b>	<b>4 924</b>	<b>382 534</b>
<b>Au 31 décembre 2013</b>					
Coût	297 394	184 303	94 832	12 285	588 814
Cumul des amortissements	(108 932)	(52 725)	(37 262)	(7 361)	(206 280)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>188 462</b>	<b>131 578</b>	<b>57 570</b>	<b>4 924</b>	<b>382 534</b>
Actifs non amortis inclus dans ce qui précède <sup>2</sup>	5 176	14 651	97	11	19 935
<b>Exercice terminé le 31 décembre 2012<sup>1</sup></b>					
Valeur comptable nette au début de l'exercice	183 205	122 445	50 475	6 062	362 187
Acquisitions	100 035	38 277	42 588	3 286	184 186
Radiation <sup>3</sup>	(16 998)	–	–	–	(16 998)
Perte de valeur	(40 380)	(12 720)	(6 000)	(900)	(60 000)
Dotation aux amortissements	(49 123)	(13 508)	(10 951)	(2 111)	(75 693)
<b>Valeur comptable nette à la fin de l'exercice</b>	<b>176 739</b>	<b>134 494</b>	<b>76 112</b>	<b>6 337</b>	<b>393 682</b>
<b>Au 31 décembre 2012<sup>1</sup></b>					
Coût	380 193	220 986	116 272	17 971	735 422
Cumul des amortissements	(203 454)	(86 492)	(40 160)	(11 634)	(341 740)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>176 739</b>	<b>134 494</b>	<b>76 112</b>	<b>6 337</b>	<b>393 682</b>
Actifs non amortis inclus dans ce qui précède <sup>2</sup>	4 800	35 350	18 796	133	59 079

<sup>1</sup> Les montants ont été ajustés par suite de l'adoption de la norme IFRIC 20. Se reporter à la note 6.

<sup>2</sup> Les actifs non amortis comprennent les pièces de recharge essentielles non installées de 5 613 000 \$ (6 369 000 \$ au 31 décembre 2012) et les actifs en cours de construction ou en transit de 14 322 000 \$ (52 710 000 \$ au 31 décembre 2012).

<sup>3</sup> En 2012, la Société a radié un montant de 16 998 000 \$ relatif à ses immobilisations corporelles. Ces charges découlent de la conversion du projet d'exploitation minière souterraine à Mana, au Burkina Faso, en un projet d'exploitation d'une superfosse. Elles comprennent essentiellement les dépenses relatives aux études de faisabilité, à la sous-traitance et aux infrastructures se rapportant spécifiquement au projet d'exploitation souterraine. La valeur recouvrable a été établie d'après la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs, estimés à néant. La juste valeur diminuée des coûts de la vente a été déterminée d'après la meilleure information disponible permettant d'estimer le montant qu'une entité pourrait obtenir à la cession de l'actif.

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 14. Placement

	Au 31 décembre 2013 \$	Au 31 décembre 2012 \$
Placement dans GoviEx, à la juste valeur .....	—	19 600
	—	19 600

La Société a classé son placement dans GoviEx Uranium Inc. (« GoviEx »), un placement en titres non cotés, comme placement financier disponible à la vente. En 2013, la Société a inscrit une perte de valeur de 19 600 000 \$ dans les autres éléments du résultat global, à la suite d'une baisse importante (se reporter à la note 18) de la juste valeur du placement dans GoviEx, et a reclassé cette perte dans le résultat net (2012 : perte latente de 8 480 000 \$, compte tenu de l'incidence fiscale de 1 320 000 \$). En 2013, l'incidence fiscale de la perte de valeur est de 2 600 000 \$ sans incidence dans l'état consolidé du résultat.

### 15. Fournisseurs et charges à payer

	Au 31 décembre 2013 \$	Au 31 décembre 2012 \$
Dettes fournisseurs .....	<b>15 776</b>	35 597
Redevance et impôt déduit à la source .....	<b>5 584</b>	7 267
Autres charges à payer .....	<b>17 460</b>	24 156
	<b>38 820</b>	67 020

Toutes les charges à payer sont non garanties, ne portent pas intérêt et sont engagées dans le cours normal des activités de la Société, conformément aux modalités de crédit du fournisseur ou du prestataire de service visé.

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 16. Provisions

	Au 31 décembre 2013 \$	Au 31 décembre 2012 \$
Partie courante .....	5 359	2 588
Partie non courante .....	7 079	12 487
	<b>12 438</b>	<b>15 075</b>

	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations \$	Autres \$	Total \$
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2012 .....	8 505	–	8 505
Provisions supplémentaires nettes .....	1 274	4 700	5 974
Augmentation attribuable à la charge de désactualisation .....	596	–	596
	<b>10 375</b>	<b>4 700</b>	<b>15 075</b>
Provisions supplémentaires nettes .....	1 011	4 000	5 011
Provisions classées dans les passifs			
détenus en vue de la vente .....	(6 064)	–	(6 064)
Augmentation attribuable à la charge de désactualisation .....	364	114	478
Diminution résultant d'un changement d'estimation .....	(498)	–	(498)
Utilisées au cours de l'exercice .....	–	(1 564)	(1 564)
	<b>5 188</b>	<b>7 250</b>	<b>12 438</b>

Au 31 décembre 2013, le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations s'établissait à 5 188 000 \$ (10 375 000 \$ au 31 décembre 2012) et sa valeur estimative non actualisée se chiffrait à 9 878 000 \$ (12 752 000 \$ au 31 décembre 2012). Les sorties de fonds au titre de ces obligations devraient être effectuées au cours des exercices 2015 à 2026.

Au cours de l'exercice 2013, une étude sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations a été effectuée pour la filiale au Burkina Faso. À la lumière des résultats de cette étude, une nouvelle estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations a été établie, ce qui a entraîné une diminution de la provision. Cela se traduit par une diminution nette de 498 000 \$ des obligations liées à la mise hors service d'immobilisation. Un gain de 2 491 000 \$ a été comptabilisé comme une réduction de la charge d'amortissement et une augmentation de 1 993 000 \$ des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations a été constatée.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, une charge de désactualisation de 364 000 \$ (221 000 \$ en 2012) a été imputée aux résultats dans les charges financières afin de rendre compte d'une augmentation de la valeur comptable de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, laquelle a été établie à l'aide d'un taux d'actualisation moyen pondéré de 7 % (7 % en 2012).

Les autres provisions comprennent une entente de rémunération spéciale de 2 225 000 \$ (2 700 000 \$ au 31 décembre 2012) conclue avec l'ancien président et chef de la direction dont la valeur non actualisée se chiffrait à 2 429 000 \$ (3 218 000 \$ au 31 décembre 2012). Les sorties de fonds au titre de ces obligations devraient être effectuées au cours des exercices 2014 à 2020. Au 31 décembre 2013, la rémunération spéciale a requis l'émission d'une lettre de crédit au montant de 1 380 000 \$ dont la trésorerie est restreinte.

La provision restante est une provision au titre de l'impôt de 1 025 000 \$ (2 000 000 \$ au 31 décembre 2012) relative à un avis de cotisation reçu du gouvernement du Burkina Faso ainsi que des taxes indirectes de 4 000 000 \$ qui ne sont plus exemptées de notre convention minière avec le gouvernement.

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 17. Capital social

La Société a autorisé :

- un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie « A », sans valeur nominale, sans droit de vote, non participatives et rachetables au gré du détenteur au prix de 0,32 \$ (0,32 \$ CA) l'action;
- un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie « B », sans valeur nominale, sans droit de vote, non participatives et rachetables au gré de la Société au prix de 0,12 \$ (0,12 \$ CA) l'action.

#### Régime de droits

Le 15 mars 2011, le conseil d'administration de la Société a approuvé l'adoption d'un régime de droits des actionnaires (le « régime de droits »), que les actionnaires ont approuvé lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires qui a eu lieu le 10 mai 2011. Le régime de droits est conçu pour fournir aux actionnaires et aux administrateurs de la Société le temps nécessaire pour examiner et évaluer toute offre d'achat non sollicitée, et pour fournir aux administrateurs le temps nécessaire pour définir, mettre au point et négocier des solutions de rechange permettant d'accroître la valeur d'une telle offre d'achat non sollicitée, lorsque cela est jugé approprié.

Le régime de droits a été accepté par la Bourse de Toronto et est entré en vigueur le 15 mars 2011 (la « date de prise d'effet »). À la clôture des activités du jour correspondant à la date de prise d'effet (telle qu'elle est définie dans le régime de droits), un droit (un « droit ») a été émis et rattaché à chaque action ordinaire de la Société en circulation à la date de prise d'effet ou émise après cette date. Le régime de droits restera en vigueur jusqu'à la clôture de l'assemblée annuelle de 2014.

Le régime de droits n'est pas activé si une offre d'achat d'actions ordinaires faite à la Société est une « offre autorisée » qui donne suffisamment de temps aux actionnaires pour l'examiner et pour y répondre. Une « offre autorisée » est une offre publique d'achat présentée dans le cadre d'une circulaire et qui, entre autres choses, demeure ouverte pour un minimum de 60 jours et requiert l'acceptation par des actionnaires indépendants détenant collectivement plus de 50 % des actions ordinaires. Le régime de droits sera activé par une acquisition, autre que dans le cadre d'une offre autorisée, d'au moins 20 % des actions ordinaires en circulation de la Société ou au début d'une offre publique d'achat qui n'est pas une offre autorisée.

#### Dividende déclaré

Le 14 mai 2012, le conseil d'administration a autorisé le versement d'un dividende en espèces de 0,02 \$ CA par action ordinaire, payé le 16 juillet 2012 aux actionnaires inscrits à la clôture des marchés le 30 juin 2012.

Le 6 novembre 2012, le conseil d'administration a autorisé le versement d'un dividende en espèces de 0,02 \$ CA par action ordinaire, payé le 15 janvier 2013 aux actionnaires inscrits à la clôture des marchés le 31 décembre 2012.

Le 13 mai 2013, le conseil d'administration a autorisé le versement d'un dividende en espèces de 0,02 \$ CA par action ordinaire, payé le 15 juillet 2013 aux actionnaires inscrits à la clôture des marchés le 30 juin 2013.

#### Gestion du risque lié au capital

Le capital s'entend des capitaux propres.

	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012
	\$	\$
Capitaux propres <sup>1</sup> .....	492 179	579 372

Les objectifs de gestion du risque lié au capital de la Société sont les suivants :

- Préserver la capacité de la Société à poursuivre ses activités afin qu'elle puisse produire des rendements pour les actionnaires et des avantages pour les autres parties prenantes et maintenir une structure du capital optimale en vue d'accroître la valeur du capital des actionnaires à long terme.
- Disposer d'un capital suffisant pour répondre à ses besoins à court terme et pour assurer l'essor de ses projets et de ses activités minières.
- Maintenir une structure du capital optimale et réduire le coût du capital.

<sup>1</sup> Se reporter à l'état consolidé des variations des capitaux propres.

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 17. Capital social (suite)

#### Gestion du risque lié au capital (suite)

Les objectifs de la Société n'ont pas changé depuis 2012.

Étant en expansion, la Société nécessite beaucoup de capitaux. La Société réunit des capitaux lorsque c'est nécessaire pour répondre à ses besoins et tirer parti d'occasions qu'elle perçoit et, de ce fait, elle ne possède pas de cible numérique définie pour la structure de son capital.

### 18. Instruments financiers

#### Catégories d'évaluation

Les actifs financiers et les passifs financiers ont été classés dans des catégories qui définissent leur base d'évaluation et, dans le cas des éléments évalués à la juste valeur, qui déterminent si les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat ou dans l'état consolidé du résultat global. Ces catégories sont les suivantes : prêts et créances, actifs disponibles à la vente et, dans le cas des passifs, au coût amorti. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs et des passifs classés dans chacune de ces catégories aux 31 décembre 2013 et 2012.

	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012
	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>		
Prêts et créances		
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	82 159	139 451
Liquidités soumises à des restrictions .....	3 516	923
Créances clients – or .....	97	11 119
Avance à recevoir .....	3 029	–
Autres débiteurs (à l'exception de la TVA) .....	1 233	1 298
Actifs disponibles à la vente		
Placement dans GoviEx .....	–	19 600
	<b>90 034</b>	<b>172 391</b>
<b>Passifs financiers</b>		
Coût amorti		
Dettes fournisseurs et autres passifs financiers .....	34 354	53 853
Dividendes à verser .....	–	5 492
Avance à payer .....	–	915
	<b>34 354</b>	<b>60 260</b>

### 18. Instruments financiers (suite)

#### Facteurs de risques financiers

De par ses activités, la Société est exposée à divers risques financiers, comme le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

##### A. Risque de marché

###### i) Juste valeur

La Société estime que la valeur comptable de tous ses passifs financiers comptabilisés au coût amorti dans ses états financiers avoisine leur juste valeur, y compris l'avance à payer (pour les chiffres comparatifs), dont la valeur comptable est jugée avoisiner sa juste valeur en raison de l'échéance rapprochée de ce passif. Les actifs et les passifs financiers courants sont évalués à la valeur comptable, qui est considérée comme une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. C'est le cas de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients – or, des autres débiteurs (à l'exception de la TVA), des liquidités soumises à des restrictions, des dettes fournisseurs et des autres passifs financiers, des dividendes à verser et de l'avance à payer. La juste valeur de l'avance à recevoir a été estimée en actualisant les flux de trésorerie futurs.

La hiérarchie de la juste valeur selon laquelle les instruments financiers de la Société sont évalués se présente comme suit :

- Niveau 1 – comprend les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 – comprend des données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement, soit indirectement.
- Niveau 3 – comprend des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables du marché.

Le service des finances de la Société est responsable de l'évaluation des instruments financiers, y compris ceux classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. Le processus d'évaluation et les résultats en ressortant sont passés en revue et approuvés chaque trimestre par la direction, aux dates de clôture des trimestres de la Société. Les résultats de l'évaluation font l'objet de discussions avec le comité d'audit dans le cadre de la revue trimestrielle des états financiers de la Société. Selon son analyse de la nature et des caractéristiques des titres de capitaux propres et des risques qui y sont associés, la Société a déterminé qu'il était approprié de présenter ceux-ci par secteur et par type de placement.

L'avance à recevoir est classée comme un instrument financier de niveau 3 selon la hiérarchie de la juste valeur de la Société qui est évaluée sur une base récurrente. La technique d'évaluation utilisée est l'approche par le résultat (actualisation des flux de trésorerie futurs) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 7 % sur une période de 9 ans. Au 31 décembre 2013, la juste valeur était de 3 029 000 \$.

Le placement dans GoviEx Uranium Inc. (« GoviEx »), société de ressources minérales à capital fermé qui se concentre sur l'exploration et le développement de propriétés uranifères au Niger, est inclus au poste « Placement ». La juste valeur du placement est évaluée sur une base récurrente. La Société estime la juste valeur du placement dans GoviEx selon l'information la plus récente dont elle dispose sur ce placement en titres de capitaux propres d'une société fermée. En conséquence, ce placement est classé comme un instrument financier de niveau 3 selon la hiérarchie de la juste valeur de la Société, étant donné que l'information n'est pas fondée sur des données observables du marché. Si l'information disponible la plus récente n'est pas jugée appropriée pour déterminer adéquatement la juste valeur du placement dans GoviEx, la direction déterminera la juste valeur de ce placement en appliquant une approche de marché fondée sur la variation moyenne du cours des actions de sociétés ouvertes de référence ou sur un indice boursier pour une période donnée.

En février 2008, la Société a conclu une transaction avec GoviEx visant à combiner leurs intérêts dans les projets miniers d'uranium. Dans le cadre de cette transaction, la Société a vendu toutes ses actions de sa filiale Semafo Energy (Barbados) Limited, dans laquelle la Société avait déjà investi 2 151 000 \$, en contrepartie d'environ 12 % des actions en circulation de GoviEx à la date de la transaction. Cette transaction a généré un gain hors trésorerie de 17 849 000 \$ et des frais de transaction de 400 000 \$.

Au cours du deuxième trimestre de 2013, GoviEx a déposé une analyse technique et économique préparée par SRK Consulting (UK) Limited pour son projet uranifère de Madaouela, au Niger. Les paramètres économiques du scénario de base envisagé pour le projet utilisent un prix à long terme pour l'uranium de 70 \$ US/lb. Compte tenu du prix actuel de l'uranium sur les marchés, ce projet ne répond pas à nos critères de rentabilité minimale. De plus, GoviEx est engagé dans le processus de restructuration de sa dette, ce qui pourrait générer une dilution importante des participations de la Société dans GoviEx. En combinant la faible rentabilité du projet et la dilution potentiellement importante des participations de la Société, celle-ci a jugé que la juste valeur de son placement dans GoviEx avait diminué considérablement et qu'il existe une évidence objective de perte de valeur.

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 18. Instruments financiers (suite)

#### Facteurs de risques financiers (suite)

##### A. Risque de marché (suite)

###### i) Juste valeur (suite)

Ainsi, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 19 600 000 \$ (néant en 2012) dans l'état consolidé du résultat. L'incidence fiscale de cette perte de valeur est de 2 600 000 \$ sans incidence nette dans l'état consolidé du résultat. Toute perte de valeur de titres de capitaux propres disponibles à la vente est permanente et ne peut être reprise dans l'état consolidé du résultat. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Société a comptabilisé une perte supplémentaire de 8 480 000 \$ au titre d'autres éléments du résultat global, compte tenu de l'incidence fiscale de 1 320 000 \$, d'après les estimations de la Société établies au moyen d'une technique d'évaluation fondée sur le marché. Par conséquent, le placement dans GoviEx est évalué à sa juste valeur de néant et de 19 600 000 \$ au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012, respectivement.

En 2011, la Société a investi 25 101 000 \$ dans des titres de capitaux propres cotés. Ce placement a été classé dans le niveau 1. Au cours du premier trimestre de 2012, la Société a investi une tranche supplémentaire de 4 813 000 \$, portant ainsi le placement courant total à 29 914 000 \$. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Société a comptabilisé dans l'état du résultat global une perte s'élevant à 29 983 000 \$ en raison de la diminution de la juste valeur du placement courant. La Société a vendu ce placement courant au cours du deuxième trimestre de 2012 pour un produit de 5 617 000 \$, ce qui a donné lieu à une perte réalisée de 24 297 000 \$. La Société a reclassé cette perte en résultat net après la vente du placement.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012.

###### ii) Risque de taux d'intérêt

Les actifs et les passifs financiers courants de la Société ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt en raison de leur nature à court terme ou parce qu'ils ne portent pas intérêt.

L'avance à payer et l'avance à recevoir de la Société ne porte pas intérêt et ne sont donc pas exposées au risque de taux d'intérêt.

###### iii) Risque de change

Les activités de la Société au Burkina Faso sont soumises aux fluctuations du taux de change et ces fluctuations peuvent modifier de façon importante sa situation financière et ses résultats. Actuellement, l'or est vendu en dollars américains. Même si, en majeure partie, les coûts de la Société sont aussi libellés en dollars américains, certains coûts sont engagés dans d'autres devises. L'appréciation des devises par rapport au dollar américain peut faire augmenter les coûts d'exploration et de production en dollars américains. La Société n'utilise pas de dérivés pour atténuer son exposition au risque de change.

L'état consolidé de la situation financière de la Société contient les soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à des restrictions, les créances clients – or, ainsi que les autres débiteurs, les fournisseurs et autres passifs financiers ainsi que les dividendes à verser en devises autres que sa monnaie fonctionnelle. En conséquence, la Société est exposée au risque posé par les fluctuations de taux de change.

Le tableau suivant présente les soldes en devises étrangères aux 31 décembre 2013 et 2012 :

	2013		2012	
	CAD	EUR	CAD	EUR
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	3 736	30 707	7 922	56 859
Liquidités soumises à des restrictions.....	1 617	1 449	–	1 217
Créances clients – or et autres débiteurs.....	129	614	79	1 579
Avance à recevoir .....	–	2 198	–	–
Dettes fournisseurs et autres passifs financiers .....	(3 725)	(12 009)	(380)	(26 908)
Dividendes à verser .....	–	–	(5 520)	–
	1 757	22 959	2 101	32 747
Solde en USD .....	1 651	31 634	2 091	24 836

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 18. Instruments financiers (suite)

#### Facteurs de risques financiers (suite)

##### A. Risque de marché (suite)

###### iii) Risque de change

Le franc CFA fluctue en fonction de l'euro. Le solde en euros comprend le solde en francs CFA, du fait que le risque de change lié à ces deux monnaies est géré simultanément.

En supposant la constance de toutes les autres variables, une variation de 10 % du taux de change du dollar canadien aurait une incidence de 150 000 \$ sur le résultat net de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (190 000 \$ en 2012). Une variation de 10 % du taux de change de l'euro aurait une incidence de 2 876 000 \$ sur le résultat net de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (2 257 000 \$ en 2012).

###### iv) Risque sur actions

La Société est exposée au risque sur actions pour son placement classé comme un actif financier disponible à la vente. Le risque sur actions est le risque que la juste valeur d'un instrument financier varie par suite de fluctuations des cours sur le marché des actions. Le placement en titres non cotés de GoviEx est exposé au risque sur actions lorsque sa juste valeur est déterminée selon un indice du marché boursier. Au 31 décembre 2013, la juste valeur dans le placement de GoviEx a été estimée à néant et, par le fait même, la Société n'est pas exposée au risque sur actions dans la condition actuelle du projet. Au 31 décembre 2012, étant donné que la juste valeur a été déterminée selon un indice de marché boursier, une variation de plus ou moins 10 % du placement en titres non cotés de GoviEx aurait eu une incidence estimative de 1 960 000 \$ (après impôt) sur l'état consolidé du résultat global de l'exercice terminé le 31 décembre 2012.

##### B. Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que la Société subisse une perte imprévue si un client ou un tiers qui est partie à un instrument financier venait à manquer à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la Société au risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à des restrictions et les créances clients – or et les autres débiteurs. La Société atténue ce risque en déposant sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, y compris les liquidités soumises à des restrictions, auprès d'institutions financières canadiennes et internationales jouissant d'une cote de solvabilité allant de AA- à A et auprès de banques situées en Afrique auxquelles aucune cote de solvabilité n'a été attribuée. Elle détient des créances sur le gouvernement du Burkina Faso et sur un agent. En ce qui a trait à l'avance à recevoir et aux autres débiteurs, une analyse de crédit est réalisée à l'égard des fournisseurs afin de s'assurer que le risque auquel est exposée la Société est minime.

##### C. Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations à leur échéance. Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2013 :

	De 0 à 6 mois	De 7 à 12 mois	Plus de 12 mois
	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs et autres passifs financiers .....	29 991	2 564	1 799

La croissance de la Société est financée au moyen d'une combinaison de trésorerie, de flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et d'émissions de titres de capitaux propres. L'un des principaux objectifs de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant activement les actifs et les passifs, ainsi que les flux de trésorerie.

La trésorerie détenue en excédent des soldes requis pour la gestion du fonds de roulement et pour les autres besoins prévus est investie dans des comptes courants portant intérêt et des dépôts bancaires. Au 31 décembre 2013, la Société détenait de la trésorerie qui se composait d'encaisse et de dépôts à vue totalisant 72 159 000 \$ (119 451 000 \$ en 2012), ainsi que des équivalents de trésorerie constitués de dépôts bancaires totalisant 10 000 000 \$ (20 000 000 \$ en 2012).

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 19. Impôt sur le résultat

#### a) Impôt différé

L'analyse des actifs et des passifs d'impôt différé se présente comme suit :

	Au 31 décembre 2013 \$	Au 31 décembre 2012 \$	(montants ajustés – note 6)
<b>Actifs d'impôt différé</b>			
Actif d'impôt différé censé être recouvré après les 12 prochains mois .....	66	4 112	
Actif d'impôt différé censé être recouvré au cours des 12 prochains mois ..	–	1 300	
	<b>66</b>	<b>5 412</b>	
<b>Passifs d'impôt différé</b>			
Passif d'impôt différé censé être repris après les 12 prochains mois .....	(1 004)	(583)	
Passif d'impôt différé censé être repris au cours des 12 prochains mois ....	(124)	(2 184)	
	<b>(1 128)</b>	<b>(2 767)</b>	
<b>Actifs d'impôt différé, montant net .....</b>	<b>(1 062)</b>	<b>(2 645)</b>	

La variation des actifs d'impôt différé au cours de l'exercice, sans tenir compte de la compensation des soldes relevant d'une même compétence fiscale, se présente comme suit :

<b>Actifs d'impôt différé</b>	Immobili- sations corporéelles \$	Frais d'émission d'actions \$	Pertes d'exploi- tation reportées en avant \$	Pertes de change latentes \$	Immobili- sations incor- poréelles \$	Réserves \$	Dons \$	Total \$
	2 943	1 412	1 151	(1)	198	293	915	6 911
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2012 .....	2 943	1 412	1 151	(1)	198	293	915	6 911
Montant porté au débit (crédit) de l'état consolidé du résultat .....	5 197	(1 412)	1 489	282	(198)	(293)	(915)	4 150
Écarts de change .....	168	–	16	12	–	–	–	196
Au 31 décembre 2012 (ajusté, note 6) .....	<b>8 308</b>	–	<b>2 656</b>	<b>293</b>	–	–	–	<b>11 257</b>
Montant porté au débit (crédit) de l'état consolidé du résultat .....	(8 184)	–	(2 656)	(293)	–	–	–	(11 133)
Écarts de change .....	(58)	–	–	–	–	–	–	(58)
<b>Au 31 décembre 2013 .....</b>	<b>66</b>	–	–	–	–	–	–	<b>66</b>

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 19. Impôt sur le résultat (suite)

#### a) Impôt différé (suite)

La variation des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, sans tenir compte de la compensation des soldes relevant d'une même compétence fiscale, se présente comme suit :

Passifs d'impôt différé	Stocks	Immobi-	Place-	Pertes de	Partici-			Total
	corporelles	liations	ments	change	Dette	Réserve	ations dans	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	des filiales	\$
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2012 .....	(770)	(3 947)	(3 827)	(2 713)	(277)	(2 331)	–	(13 865)
Montant porté au débit (crédit) de l'état consolidé du résultat .....	221	3 800	14	(442)	275	647	(489)	4 026
Montant porté au débit (crédit) des autres éléments du résultat global .....	–	–	1 320	–	–	–	–	1 320
Écarts de change .....	(4)	(3)	(13)	(64)	2	(11)	–	(93)
Au 31 décembre 2012 .....	(553)	(150)	(2 506)	(3 219)	–	(1 695)	(489)	(8 612)
Montant porté au débit (crédit) de l'état consolidé du résultat .....	445	(613)	2 506	2 936	–	1 678	369	7 321
Montant porté au crédit des autres éléments du résultat global .....	–	–	–	–	–	–	–	–
Écarts de change .....	(10)	93	–	70	–	10	–	163
<b>Au 31 décembre 2013 .....</b>	<b>(118)</b>	<b>(670)</b>	<b>–</b>	<b>(213)</b>	<b>–</b>	<b>(7)</b>	<b>(120)</b>	<b>(1 128)</b>

Les actifs d'impôt différé peuvent être comptabilisés en regard des reports en avant de pertes fiscales dans la mesure où la réalisation de l'avantage fiscal connexe par imputation aux résultats imposables futurs est probable. Par conséquent, les actifs d'impôt différé de la Société liés aux pertes reportées en avant totalisaient néant au 31 décembre 2013 (2 656 000 \$ en 2012), celle-ci n'ayant cependant pas comptabilisé les actifs d'impôt différé de 15 054 000 \$ (17 132 000 \$ en 2012) à l'égard des pertes de 56 443 000 \$ (78 899 000 \$ en 2012) pouvant être reportées en avant et imputées aux résultats imposables futurs, qui viendront à échéance entre 2027 et 2032.

La Société n'a pas comptabilisé les passifs d'impôt différé de 19 453 000 \$ (18 461 000 \$ en 2012) à l'égard de l'impôt déduit à la source et d'autres impôts qui devraient être payés sur une portion importante des résultats non rapatriés de certaines filiales. Cela est du au fait que la Société est en mesure de contrôler le calendrier du renversement de la différence temporelle et qu'il est probable que la différence temporelle ne se renverra pas dans un avenir proche. Le total des résultats non rapatriés s'élève à 311 250 000 \$ au 31 décembre 2013 (295 369 000 \$ en 2012).

#### b) Charge d'impôt

	2013	2012
	\$	\$
<b>Impôt exigible</b>		(montants ajustés – note 6)
Impôt exigible sur les résultats de l'exercice .....	4 826	23 137
Ajustements pour tenir compte des exercices précédents .....	71	1 744
<b>Total de l'impôt exigible .....</b>	<b>4 897</b>	<b>24 881</b>
<b>Impôt différé</b>		
Créations et renversements de différences temporelles .....	918	(4 551)
Ajustements pour tenir compte des exercices précédents .....	(106)	(625)
<b>Total de l'impôt différé .....</b>	<b>812</b>	<b>(5 176)</b>
<b>Charge d'impôt .....</b>	<b>5 709</b>	<b>19 705</b>

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 19. Impôt sur le résultat (suite)

#### b) Charge d'impôt (suite)

L'impôt sur le résultat avant impôt de la Société est différent du montant théorique qui aurait été obtenu si le calcul avait été effectué en fonction du taux d'imposition moyen pondéré applicable aux résultats des entités consolidées, comme le présente le tableau suivant :

	2013 \$	2012 \$ (montants ajustés – note 6)
<b>Résultat avant impôt .....</b>	<b>6</b>	42 248
Taux d'imposition domestique applicable aux résultats dans chacun des pays concernés .....	26,90 %	26,90 %
Impôt calculé au taux d'imposition domestique applicable aux résultats dans chacun des pays concernés .....	2	11 365
 Incidence fiscale des éléments suivants :		
Écart entre les taux d'imposition des filiales étrangères .....	(2 270)	(7 167)
Avantages fiscaux non comptabilisés .....	3 306	8 124
Charges non déductibles aux fins de l'impôt .....	2 445	3 884
Ajustements pour tenir compte des exercices précédents .....	1 328	1 061
Perte de change latente .....	72	60
Incidence de la conversion des devises sur la base fiscale .....	(2 588)	(1 329)
Autres impôts payés inclus dans la charge d'impôt .....	3 111	4 079
Autres .....	303	(372)
<b>Charge d'impôt .....</b>	<b>5 709</b>	<b>19 705</b>

En décembre 2012, la Société a reçu des autorités fiscales du Burkina Faso un avis de cotisation relatif aux exercices 2009 à 2011. Le montant de la cotisation s'élève à 13 300 000 \$, excluant des pénalités de 8 000 000 \$. L'avis de cotisation englobe quatre éléments : la TVA sur les charges d'intérêts et les frais de gestion; le paiement insuffisant d'une retenue d'impôt à la source se rapportant à des fournisseurs de services non-résidents; des ajustements au titre de l'impôt des sociétés; et l'impôt sur le capital. Par conséquent, la Société a comptabilisé un montant de 2 000 000 \$ dans sa provision courante en 2012.

En 2013, la société a défendu vigoureusement sa position auprès des autorités fiscales du Burkina Faso, ce qui s'est traduit par une diminution du montant réclamé, qui s'est établi à 9 000 000 \$, excluant les pénalités de 1 800 000 \$.

La Société a reconnu que la TVA aurait dû être payée à l'égard des charges d'intérêts et des frais de gestion. Par conséquent, environ 8 025 000 \$ ont été payés en 2013, montant qui est recouvrable.

Les autres éléments couverts par l'avis de cotisation, totalisant approximativement 975 000 \$, ont été payés en 2013, ce qui a conclu le paiement de l'avis de cotisation excluant les pénalités. La partie restante de la provision courante totalisant 1 025 000 \$ (note 16) est gardée puisque la Société croit que ce montant couvrira les pénalités sur l'avis de cotisation.

Étant donné l'incertitude inhérente au dénouement de ces éléments, il est possible que le règlement définitif diffère des estimations comptables, ce qui pourrait avoir une incidence sur les résultats et les flux de trésorerie de la Société.

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 20. Charges d'exploitation minière

	2013 \$	2012 \$ (montants ajustés – note 6)
Coûts de production .....	<b>114 595</b>	113 789
Redevances gouvernementales .....	<b>10 798</b>	14 334
	<b>125 393</b>	<b>128 123</b>

### 21. Charges administratives

(en milliers de dollars)	2013 \$	2012 \$ (montants ajustés – note 6)
Corporatif – Charges administratives .....	<b>15 420</b>	20 054
Sites - Charges administratives .....	<b>2 159</b>	2 279
Taxes indirectes .....	<b>2 000</b>	–
	<b>19 579</b>	<b>22 333</b>

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, les charges administratives incluaient des primes de départ de 477 000 \$ faisant partie de nos efforts au chapitre de l'optimisation (néant en 2012).

### 22. Rémunération fondée sur des actions

	2013 \$	2012 \$
Régimes d'options sur actions a) .....	<b>1 230</b>	1 415
Régimes d'unités d'actions restreintes b) .....	<b>2 054</b>	1 631
	<b>3 284</b>	<b>3 046</b>

#### a) Options

La Société a établi deux régimes d'options sur actions pour ses employés, administrateurs, dirigeants et consultants, ainsi que ceux de ses filiales, soit le régime d'options sur actions (le « régime initial ») et le régime d'options sur actions de 2010 (le « régime de 2010 »).

Les actionnaires de la Société ont adopté le régime de 2010 à l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires de 2010. Le régime de 2010 est similaire au régime initial, mais il prévoit, entre autres choses, une durée des options de cinq ans plutôt que de dix ans comme il était prévu aux termes du régime initial. Depuis l'adoption du régime de 2010 par les actionnaires de la Société, aucune autre option n'a été octroyée ni ne sera octroyée aux termes du régime initial.

Le régime initial permet l'attribution d'options incessibles visant l'achat d'actions ordinaires. Le conseil d'administration de la Société est habilité à désigner les employés, les dirigeants, les consultants et les administrateurs qui se verront attribuer des options, de même qu'à déterminer les modalités, les limites, les restrictions et les conditions liées à l'attribution d'options, à interpréter les dispositions du régime initial et à prendre toutes les décisions s'y rapportant, à l'exclusion des modifications qui requièrent l'approbation des actionnaires. Le prix des options ne peut en aucun temps être inférieur au cours de clôture des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto le dernier jour de négociation précédent la date à laquelle l'option est attribuée.

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 22. Rémunération fondée sur des actions (suite)

#### a) Options (suite)

Le nombre d'options pouvant être émises en faveur d'une même personne aux termes du régime initial ne peut à aucun moment dépasser 5 % du nombre total d'actions émises et en circulation.

Le prix de l'option doit être acquitté intégralement à l'exercice de l'option. Les options peuvent être exercées durant le délai qu'aura spécifiquement établi le conseil d'administration, délai qui peut varier, sans toutefois excéder 10 ans à compter de la date d'attribution.

En tout, 339 000 nouvelles options ont été émises en faveur d'administrateurs indépendants de la Société au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (195 000 nouvelles options en 2012). La juste valeur de marché des options attribuées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 s'est établie à 498 000 \$ (605 000 \$ en 2012). Les 339 000 nouvelles options sont acquises immédiatement.

La charge de rémunération fondée sur des actions a été calculée d'après la juste valeur des options émises, au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes et à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2013	2012
Prix de l'action à la date d'attribution .....	3,15 \$	7,45 \$
Dividende attendu par action .....	1,27 %	0 %
Volatilité prévue .....	60 %	60 %
Taux d'intérêt sans risque .....	1,35 %	1,33 %
Durée de vie attendue .....	5 ans	5 ans
Juste valeur - moyenne pondérée des options émises .....	1,47 \$	3,11 \$

La volatilité prévue a été déterminée d'après la volatilité historique.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, le total de la charge de rémunération fondée sur des actions liée aux régimes d'options sur actions s'est élevé à 1 230 000 \$ (1 415 000 \$ en 2012) et a été inscrit en surplus d'apport.

En tout, 1 315 000 options ont été exercées en 2013 aux termes du régime initial, pour une contrepartie en trésorerie de 2 079 000 \$. De ce montant, une tranche de 775 000 \$ a été reclassée du surplus d'apport au capital social. Pour la même période en 2012, 214 000 options avaient été exercées aux termes du régime initial, pour une contrepartie en trésorerie de 315 000 \$. De ce montant, une tranche de 118 000 \$ avait été reclassée du surplus d'apport au capital social.

Les options octroyées aux employés, aux administrateurs, aux dirigeants et aux consultants aux termes des régimes sont présentées dans le tableau suivant :

	2013		2012
<b>(en milliers, sauf le prix d'exercice moyen pondéré)</b>	<b>Nombre d'options (en milliers)</b>	<b>Prix d'exercice moyen pondéré \$</b>	<b>Nombre d'options (en milliers)</b>
Solde au début de l'exercice .....	<b>9 158</b>	2,78 (2,77 \$ CA)	9 265
Annulées par renonciation .....	<b>(75)</b>	3,58 (3,81 \$ CA)	(88)
Exercées .....	<b>(1 315)</b>	1,58 (1,68 \$ CA)	(214)
Émises .....	<b>339</b>	2,96 (3,15 \$ CA)	195
Solde à la fin de l'exercice .....	<b>8 107</b>	2,78 (2,96 \$ CA)	9 158
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice .....	<b>7 638</b>	2,67 (2,84 \$ CA)	7 358

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 22. Rémunération fondée sur des actions (suite)

#### a) Options (suite)

L'échelle des prix d'exercice des options aux termes des régimes est présentée dans le tableau suivant :

(en milliers, sauf le prix d'exercice moyen pondéré par option et la durée de vie résiduelle moyenne)	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Options en circulation (en milliers)	Durée de vie résiduelle moyenne (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ prix/option)	Options pouvant être exercées (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ prix/option)
<b>Échelle des prix d'exercice</b>					
De 0,94 \$ (1,00 \$ CA) à 1,29 \$ (1,37 \$ CA)	1 305	3,88	1,23 (1,31 \$ CA)	1 305	1,23 (1,31 \$ CA)
De 1,32 \$ (1,40 \$ CA) à 1,81 \$ (1,92 \$ CA)	433	3,81	1,57 (1,67 \$ CA)	433	1,57 (1,67 \$ CA)
De 1,90 \$ (2,02 \$ CA) à 2,03 \$ (2,16 \$ CA)	1 988	5,27	1,91 (2,04 \$ CA)	1 988	1,91 (2,04 \$ CA)
De 2,10 \$ (2,23 \$ CA) à 3,71 \$ (3,95 \$ CA)	2 398	4,08	2,71 (2,88 \$ CA)	2 350	2,70 (2,88 \$ CA)
De 4,42 \$ (4,70 \$ CA) à 4,91 \$ (5,22 \$ CA)	1 667	6,03	4,49 (4,77 \$ CA)	1 281	4,49 (4,77 \$ CA)
De 7,00 \$ (7,45 \$ CA) à 10,03 \$ (10,67 \$ CA)	316	2,38	7,85 (8,35 \$ CA)	281	7,89 (8,40 \$ CA)
	8 107	4,66	2,78 (2,96 \$ CA)	7 638	2,67 (2,84 \$ CA)

#### b) UAR

Selon le régime d'unités d'actions restreintes de la Société (le « régime d'unités »), des UAR peuvent être accordées aux employés, administrateurs, dirigeants et consultants dans le cadre de leur enveloppe de rémunération à long terme, ces UAR leur permettant de recevoir une rétribution au comptant. Conformément au régime d'unités, les UAR accordées peuvent être payables au bout de trois ans, pourvu que les conditions d'acquisition des droits soient remplies à la fin du cycle de performance. En 2011, les droits acquis aux UAR correspondaient à la réalisation d'un objectif annuel de renouvellement des réserves minérales, combiné avec une rétention des participants à la fin de la période d'acquisition des droits. L'objectif annuel de renouvellement des réserves minérales est déterminé à la date d'émission, ou avant celle-ci. En 2012, le conseil d'administration a approuvé le retrait des conditions de performance liées aux réserves minérales et il exige uniquement des participants qu'ils soient toujours à l'emploi de la Société à la fin de la période d'acquisition des droits. La valeur du paiement est déterminée en multipliant le nombre d'UAR pour lesquelles les droits sont acquis à la fin du cycle de performance par le cours de clôture moyen des actions de la Société des cinq jours de Bourse précédant la fin dudit cycle de performance. Le retrait des conditions de performance n'a eu aucune incidence sur la comptabilisation des UAR.

Les activités relatives aux UAR pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	<b>UAR non acquises</b>
En circulation au 1 <sup>er</sup> janvier 2012 .....	515 000
Régime de 2012 .....	810 000
Annulées par renonciation .....	(40 000)
En circulation au 31 décembre 2012 .....	1 285 000
En circulation au 1 <sup>er</sup> janvier 2013 .....	1 285 000
Régime de 2013 .....	1 871 000
Annulées par renonciation .....	(174 000)
<b>En circulation au 31 décembre 2013 .....</b>	<b>2 982 000</b>

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 22. Rémunération fondée sur des actions (suite)

#### b) UAR (suite)

Le tableau ci-dessous présente la ventilation de la charge du régime d'unités d'actions restreintes :

	2013	2012
	\$	\$
Charge liée aux UAR en circulation .....	5 506	4 168
Crédit lié à la variation de la juste valeur du prix de l'action .....	(3 452)	(2 537)
	<hr/>	<hr/>
	2 054	1 631
	<hr/>	<hr/>

Le tableau ci-dessous présente le détail des passifs liés aux unités d'actions restreintes :

	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012
	\$	\$
Partie courante .....	1 302	–
Partie non courante .....	<hr/>	2 001
	2 995	<hr/>
	<hr/>	2 001
	4 297	<hr/>
	<hr/>	<hr/>

Un total de 501 000 UAR dont les droits sous-jacents ont étaient acquis au 31 décembre 2013 seront réglées pour une contrepartie en trésorerie de 1 302 000 \$ (aucune en 2012), exigible en janvier 2014.

En 2012, la charge du régime d'unités comprend une entente de rémunération spéciale de 720 000 \$ conclue avec l'ancien président et chef de la direction (se reporter à la note 27), pour laquelle aucune UAR n'a encore été attribuée. Cette obligation a été prise en compte dans la provision non courante. En 2013, aucune charge à l'égard d'une rémunération spéciale n'a été comptabilisée.

### 23. Charges financières

	2013	2012
	\$	\$
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations .....	364	221
Autres .....	874	569
	<hr/>	<hr/>
	1 238	790
	<hr/>	<hr/>

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 24. Participations ne donnant pas le contrôle

	2013 \$	2012 \$ (montants ajustés – note 6)
Gouvernement du Burkina Faso – 10 % dans SEMAFO Burkina Faso S.A. ....	3 524	7 616
Gouvernement du Niger – 20 % dans la Société des Mines du Liptako (SML) S.A. ....	3 385	(9 520)
Gouvernement de Guinée – 15 % dans SEMAFO Guinée S.A. ....	<u>(5 652)</u>	(1 618)
	<b>1 257</b>	<b>(3 522)</b>

### 25. Résultat par action

(en milliers de dollars, à l'exception des actions et des montants par action)	2013 \$	2012 \$ (montants ajustés – note 6)
Résultat net des activités poursuivies attribuable aux actionnaires ....	(9 227)	14 927
Résultat net des activités abandonnées attribuable aux actionnaires ....	<u>(75 995)</u>	(29 722)
Résultat net de la période attribuable aux actionnaires ....	<b><u>(85 222)</u></b>	(14 795)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (de base) ....	<b>273 427</b>	273 146
Effet de dilution des options <sup>1</sup> ....	–	4 043
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (dilué) ....	<b>273 427</b>	277 189
Résultat de base par action des activités poursuivies ....	(0,03)	0,06
Résultat de base par action des activités abandonnées ....	<b>(0,28)</b>	(0,11)
<b>Résultat de base par action</b> ....	<b>(0,31)</b>	(0,05)
Résultat dilué par action des activités poursuivies ....	(0,03)	0,05
Résultat dilué par action des activités abandonnées ....	<b>(0,28)</b>	(0,10)
<b>Résultat dilué par action</b> ....	<b>(0,31)</b>	0,05

<sup>1</sup> Quand la Société a inscrit une perte nette liée aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires, la perte diluée par action est calculée à partir du nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation, l'effet des options étant antidilutif.

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

## 26. Engagements financiers

### Obligations d'achat

Au 31 décembre 2013, les obligations d'achat totalisaient 6 295 000 \$. De plus, le 1<sup>er</sup> octobre 2011, la Société a conclu une entente avec la Société Nationale d'Électricité du Burkina Faso, Sonabel, aux termes de laquelle la Société fera une avance pour la construction d'une ligne de transport à haute tension. Au 31 décembre 2013, la Société est engagée à faire une avance d'un montant résiduel de 5 163 000 \$ (2 458 000 000 FCFA) à Sonabel à l'égard de ce projet.

### Redevances gouvernementales et taxes de développement

Au Burkina Faso, le taux de redevances sur les volumes expédiés est de 3 % dans le cas d'un cours au comptant de l'or inférieur ou égal à 1 000 \$ l'once, de 4 % dans le cas d'un cours au comptant de l'or se situant entre 1 000 \$ et 1 300 \$ l'once et de 5 % dans le cas d'un cours au comptant de l'or supérieur à 1 300 \$ l'once. En 2013, la Société était assujettie à une redevance de 4 % et de 5 %, dont le calcul se faisait à l'aide de la valeur au marché de détail des onces d'or vendues au moment de leur livraison. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, des redevances totalisant 10 798 000 \$ (14 334 000 \$ en 2012) ont été payées au gouvernement du Burkina Faso.

La Société est assujettie à une redevance correspondant à 5 % de la valeur de marché des onces d'or vendues provenant de la mine Kiniero payable à la République de la Guinée. De plus, la Société doit investir 0,4 % de ses ventes d'or dans des projets locaux de développement. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, des redevances totalisant 1 405 000 \$ (1 169 000 \$ en 2012) ont été payées au gouvernement de la Guinée.

## 27. Informations financières incluses dans le tableau consolidé des flux de trésorerie

### a) Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	2013 \$	2012 \$
	(montants ajustés – note 6)	
Clients et autres débiteurs .....	5 973	1 577
Provisions .....	2 679	–
Impôt sur le résultat à recevoir .....	(9 198)	–
Stocks .....	924	(6 393)
Autres actifs courants .....	871	(769)
Fournisseurs et charges à payer .....	(8 133)	8 217
Impôt sur le résultat à payer .....	(7 561)	(7 018)
	<hr/> <b>(14 445)</b>	<hr/> <b>(4 386)</b>

### b) Information supplémentaire sur les éléments hors trésorerie

	2013 \$	2012 \$
	(montants ajustés note 6)	
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles attribuée aux frais d'exploration et de développement .....	8 962	3 312
Effet net de la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles attribuées aux stocks .....	1 907	1 450
Nouvelles obligations liées à la mise hors service d'immobilisations attribuées aux immobilisations corporelles .....	<hr/> <b>513</b>	<hr/> <b>939</b>

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 28. Filiales et transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle

Le tableau ci-dessous présente sommairement les informations financières de la Société relatives à sa filiale SEMAFO Burkina Faso S.A. qui a une participation ne donnant pas le contrôle importante. Les montants fournis pour la filiale sont basés sur ceux qui figurent dans les états financiers consolidés, avant les éliminations intragroupe.

#### État de la situation financière résumé de SEMAFO Burkina Faso S.A.

	Au 31 décembre 2013 \$	Au 31 décembre, 2012 \$
<b>Pourcentage de la participation ne donnant pas le contrôle</b>	<b>10%</b>	<b>10%</b>
Actifs courants .....	111 380	144 803
Passifs courants .....	48 925	63 237
	<b>62 455</b>	<b>81 566</b>
Actifs non courants .....	352 958	276 923
Passifs non courants .....	61 180	30 933
	<b>291 778</b>	<b>245 990</b>
Actifs nets .....	<b>354 233</b>	<b>327 556</b>

#### État du résultat résumé de SEMAFO Burkina Faso S.A.

	2013 \$	2012 \$
Produits .....	226 618	287 209
Résultat net .....	35 240	76 161
Total du résultat global .....	<b>35 240</b>	<b>76 161</b>
<b>Résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle</b> .....	<b>3 524</b>	<b>7 616</b>
<b>Dividendes payés à la participation ne donnant pas le contrôle</b> .....	<b>897</b>	<b>787</b>

#### Flux de trésorerie résumés de SEMAFO Burkina Faso S.A.

	2013 \$	2012 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles .....	80 941	134 309
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement .....	(106 756)	(119 938)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement .....	19 192	(13 215)

Le cumul de la participation ne donnant pas le contrôle dans SEMAFO Burkina Faso S.A. s'est établi à 23 340 000 \$ au 31 décembre 2013 (20 713 000 \$ en 2012).

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 29. Transactions entre parties liées

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs, les cadres dirigeants et l'équipe de direction. Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants :

	2013 \$	2012 \$
Avantages du personnel à court terme .....	3 818	4 590
Rémunération fondée sur des actions .....	2 394	2 403
Avantages à long terme .....	—	1 640
	<b>6 212</b>	<b>8 633</b>

En 2012, la rémunération des principaux dirigeants comprend un arrangement de rémunération spéciale de 2 700 000 \$ avec l'ancien président et chef de la direction, qui se compose d'une rémunération fondée sur des actions de 720 000 \$, d'avantages à court terme de 340 000 \$ et d'avantages à long terme de 1 640 000 \$. En 2013, aucune charge à l'égard d'une rémunération spéciale n'a été comptabilisée.

La Société a conclu une entente de prestations en cas de cessation d'emploi et de changement de contrôle avec le président et chef de la direction ainsi qu'avec le chef de la direction financière. Ainsi, s'il avait été mis fin à leur emploi le 31 décembre 2013, le président et chef de la direction financière aurait reçu environ 2 894 000 \$ (3 923 000 \$ en 2012) et le chef de la direction financière aurait reçu environ 742 000 \$ (828 000 \$ en 2012).

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 30. Information sectorielle

La Société exerce ses activités d'exploration et d'exploitation au Burkina Faso. Ce site est géré séparément compte tenu de son différent emplacement géographique ainsi que ses lois propres. Les secteurs opérationnels présentés rendent compte de la structure de gestion de la Société et de la manière dont le principal décideur opérationnel de la Société évalue la performance commerciale. La composition des secteurs à présenter a été modifiée en 2013 pour refléter les activités abandonnées. La Société évalue la performance de ses secteurs opérationnels principalement en fonction du résultat opérationnel, comme le montrent les tableaux qui suivent.

			2013 <sup>1</sup>
	Mana, Burkina Faso \$	Corporatif et autres \$	Total \$
Produits – Ventes d'or .....	226 618	–	226 618
Charges d'exploitation minière .....	125 393	–	125 393
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles ....	57 423	687	58 110
Charges administratives .....	4 159	15 420	19 579
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative .....	516	794	1 310
Rémunération fondée sur des actions .....	–	3 284	3 284
<b>Résultat opérationnel .....</b>	<b>39 127</b>	<b>(20 185)</b>	<b>18 942</b>
Immobilisations corporelles .....	379 668	2 866	382 534
<b>Total de l'actif<sup>2</sup> .....</b>	<b>506 043</b>	<b>57 363</b>	<b>563 406</b>
			2012 <sup>1</sup>
	Mana, Burkina Faso \$	Corporatif et autres \$	Total \$
Produits – Ventes d'or .....	287 209	–	287 209
Charges d'exploitation minière .....	128 123	–	128 123
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles ....	45 502	558	46 060
Charges administratives .....	2 279	20 054	22 333
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative .....	2 208	1 970	4 178
Rémunération fondée sur des actions .....	–	3 046	3 046
Dépréciation d'immobilisations corporelles .....	16 998	–	16 998
<b>Résultat opérationnel .....</b>	<b>92 099</b>	<b>(25 628)</b>	<b>66 471</b>
Immobilisations corporelles <sup>3</sup> .....	330 675	6 178	336 853
<b>Total de l'actif<sup>3</sup> .....</b>	<b>473 438</b>	<b>98 553</b>	<b>571 991</b>

<sup>1</sup> Les montants ont été ajustés aux fins de l'adoption de la norme IFRIC 20 et pour refléter les activités abandonnées. Se reporter à la note 6.

<sup>2</sup> En 2013, le total de l'actif relié aux actifs détenus en vue de la vente s'établissait à 4 140 000 \$.

<sup>3</sup> En 2012, les immobilisations corporelles et le total de l'actif reliés aux activités abandonnées s'établissaient à 56 829 000 \$ et à 119 723 000 \$, respectivement.

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 31. Ajustements trimestriels (non audités – informations supplémentaires)

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les trois premières périodes intermédiaires des exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012 ont été ajustés initialement pour rendre compte de l'adoption d'IFRIC 20 et des activités abandonnées. Des ajustements additionnels ont été effectués pendant le quatrième trimestre de 2013 en ce qui concerne IFRIC 20 afin de refléter la méthodologie finale utilisée pour cette interprétation. Aucun ajustement n'a été apporté aux tableaux intermédiaires des flux de trésorerie.

L'incidence des ajustements se présente comme suit :

#### Ajustements à l'état consolidé intermédiaire de la situation financière

	Au 31 mars 2013	Ajustements liés à IFRIC 20	Au 31 mars 2013
	Montants présentés antérieurement	Montants ajustés	
Stocks .....	81 722	1 130	82 852
Immobilisations corporelles .....	400 323	(14 628)	385 695
Impôt sur le résultat à payer .....	8 234	(2 362)	5 872
Résultats non distribués .....	111 753	(10 022)	101 731
Participations ne donnant pas le contrôle .....	8 192	(1 114)	7 078
	Au 30 juin 2013	Ajustements liés à IFRIC 20	Au 30 juin 2013
	Montants présentés antérieurement	Montants ajustés	
Stocks .....	77 249	360	77 609
Immobilisations corporelles .....	391 739	(20 030)	371 709
Impôt sur le résultat à payer .....	10 865	(3 442)	7 423
Résultats non distribués .....	60 097	(14 605)	45 492
Participations ne donnant pas le contrôle .....	1 288	(1 623)	(335)
	Au 30 septembre 2013	Ajustements liés à IFRIC 20	Au 30 septembre 2013
	Montants présentés antérieurement	Montants ajustés	
Stocks .....	61 112	462	61 574
Immobilisations corporelles .....	393 919	(23 465)	370 454
Impôt sur le résultat à payer .....	7 653	(4 025)	3 628
Résultats non distribués .....	57 337	(17 080)	40 257
Participations ne donnant pas le contrôle .....	1 086	(1 898)	(812)

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 31. Ajustements trimestriels (non-audités – informations supplémentaires) (suite)

#### Ajustements aux états consolidés intermédiaires du résultat

	Trimestre terminé le 31 mars 2012				
	Montants présentés antérieurement	Ajustements liés à IFRIC 20	Activités abandonnées	Montants ajustés	
				Initiaux	Additionnels
<b>Produits – Ventes d'or</b>	100 401	–	–	(21 168)	79 233
<b>Charges d'exploitation</b>					
Charges d'exploitation minière	42 319	–	–	(12 230)	30 089
Dotations aux amortissements d'immobilisations corporelles	12 121	129	1 184	(4 968)	8 466
Charges administratives	6 319	–	–	(786)	5 533
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative	691	–	–	(54)	637
Rémunération fondée sur des actions	778	–	–	–	778
<b>Résultat opérationnel</b>	38 173	(129)	(1 184)	(3 130)	33 730
<b>Autres charges (produits)</b>					
Produits financiers	(86)	–	–	–	(86)
Charges financières	247	–	–	(156)	91
Perte (gain) de change	352	–	–	13	365
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	37 660	(129)	(1 184)	(2 987)	33 360
<b>Charge (produit) d'impôt sur le résultat</b>					
Exigible	11 406	–	–	–	11 406
Différé	(5 217)	–	(207)	–	(5 424)
	6 189	–	(207)	–	5 982
Résultat net de la période des activités poursuivies	31 471	(129)	(977)	(2 987)	27 378
Résultat net de la période des activités abandonnées	–	–	–	2 987	2 987
<b>Résultat net de la période</b>	31 471	(129)	(977)	–	30 365
<b>Résultat net des activités poursuivies attribuable aux :</b>					
Actionnaires	28 122	(16)	(879)	(3 158)	24 069
Participations ne donnant pas le contrôle	3 349	(113)	(98)	171	3 309
	31 471	(129)	(977)	(2 987)	27 378
<b>Résultat net de la période attribuable aux :</b>					
Actionnaires	28 122	(16)	(879)	–	27 227
Participations ne donnant pas le contrôle	3 349	(113)	(98)	–	3 138
	31 471	(129)	(977)	–	30 365
Résultat de base par action des activités poursuivies	0,10	–	–	(0,01)	0,09
Résultat de base par action des activités abandonnées	–	–	–	0,01	0,01
<b>Résultat de base par action</b>	0,10	–	–	–	0,10
Résultat dilué par action des activités poursuivies	0,10	–	–	(0,01)	0,09
Résultat dilué par action des activités abandonnées	–	–	–	0,01	0,01
<b>Résultat dilué par action</b>	0,10	–	–	–	0,10

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 31. Ajustements trimestriels (non-audités – informations supplémentaires) (suite)

#### Ajustements aux états consolidés intermédiaires du résultat (suite)

	Montants présentés antérieurement	Ajustements liés à IFRIC 20	Activités abandonnées	Trimestre terminé le 30 juin 2012	
				Montants ajustés	
				Initiaux	Additionnels
<b>Produits – Ventes d'or</b> .....	98 376	–	–	(29 325)	69 051
<b>Charges d'exploitation</b>					
Charges d'exploitation minière .....	46 716	–	–	(15 159)	31 557
Dotations aux amortissements d'immobilisations corporelles .....	15 257	7	1 653	(6 553)	10 364
Charges administratives .....	5 435	–	–	(609)	4 826
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative .....	1 514	–	–	(507)	1 007
Rémunération fondée sur des actions .....	347	–	–	–	347
Radiation d'immobilisations corporelles .....	16 998	–	–	–	16 998
<b>Résultat opérationnel</b> .....	12 109	(7)	(1 653)	(6 497)	3 952
<b>Autres charges (produits)</b>					
Produits financiers .....	(64)	–	–	1	(63)
Charges financières .....	847	–	–	(730)	117
Perte (gain) de change .....	449	–	–	(104)	345
Perte à la vente d'un placement courant .....	24 297	–	–	–	24 297
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b> .....	(13 420)	(7)	(1 653)	(5 664)	(20 744)
<b>Charge (produit) d'impôt sur le résultat</b>					
Exigible .....	879	–	–	(1)	878
Différé .....	2 181	–	(289)	–	1 892
	3 060	–	(289)	(1)	2 770
Résultat net de la période des activités poursuivies .....	(16 480)	(7)	(1 364)	(5 663)	(23 514)
Résultat net de la période des activités abandonnées .....	–	–	–	5 663	5 663
<b>Résultat net de la période</b> .....	(16 480)	(7)	(1 364)	–	(17 851)
<b>Résultat net des activités poursuivies attribuable aux :</b>					
Actionnaires .....	(17 544)	29	(1 228)	(5 427)	(24 170)
Participations ne donnant pas le contrôle .....	1 064	(36)	(136)	(236)	656
	(16 480)	(7)	(1 364)	(5 663)	(23 514)
<b>Résultat net de la période attribuable aux :</b>					
Actionnaires .....	(17 544)	29	(1 228)	–	(18 743)
Participations ne donnant pas le contrôle .....	1 064	(36)	(136)	–	892
	(16 480)	(7)	(1 364)	–	(17 851)
Résultat de base par action des activités poursuivies .....	(0,06)	–	(0,01)	(0,02)	(0,09)
Résultat de base par action des activités abandonnées .....	–	–	–	0,02	0,02
<b>Résultat de base par action</b> .....	(0,06)	–	(0,01)	–	(0,07)
Résultat dilué par action des activités poursuivies .....	(0,06)	–	(0,01)	(0,02)	(0,09)
Résultat dilué par action des activités abandonnées .....	–	–	–	0,02	0,02
<b>Résultat dilué par action</b> .....	(0,06)	–	(0,01)	–	(0,07)

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 31. Ajustements trimestriels (non-audités – informations supplémentaires) (suite)

#### Ajustements aux états consolidés intermédiaires du résultat (suite)

	Montants présentés antérieurement	Ajustements liés à IFRIC 20	Trimestre terminé le 30 septembre 2012	
			Activités abandonnées	Montants ajustés
			Initiaux	Additionnels
<b>Produits – Ventes d'or</b> .....	79 419	–	–	(25 013) 54 406
<b>Charges d'exploitation</b>				
Charges d'exploitation minière .....	44 753	–	–	(14 809) 29 944
Dotations aux amortissements d'immobilisations corporelles	13 331	514	2 671	(5 460) 11 056
Charges administratives .....	5 918	–	–	(305) 5 613
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative ...	1 655	–	–	(82) 1 573
Rémunération fondée sur des actions .....	1 363	–	–	– 1 363
<b>Résultat opérationnel</b> .....	12 399	(514)	(2 671)	(4 357) 4 857
<b>Autres charges (produits)</b>				
Produits financiers .....	(89)	–	–	1 (88)
Charges financières .....	301	–	–	(174) 127
Perte (gain) de change .....	(765)	–	–	357 (408)
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b> .....	12 952	(514)	(2 671)	(4 541) 5 226
<b>Charge (produit) d'impôt sur le résultat</b>				
Exigible .....	4 716	–	–	(1) 4 715
Différé .....	262	–	(467)	(128) (333)
	4 978	–	(467)	(129) 4 382
Résultat net de la période des activités poursuivies .....	7 974	(514)	(2 204)	(4 412) 844
Résultat net de la période des activités abandonnées .....	–	–	–	4 412 4 412
<b>Résultat net de la période</b> .....	7 974	(514)	(2 204)	– 5 256
<b>Résultat net des activités poursuivies attribuable aux :</b>				
Actionnaires .....	7 974	(458)	(1 984)	(5 750) (218)
Participations ne donnant pas le contrôle .....	–	(56)	(220)	1 338 1 062
	7 974	(514)	(2 204)	(4 412) 844
<b>Résultat net de la période attribuable aux :</b>				
Actionnaires .....	7 974	(458)	(1 984)	– 5 532
Participations ne donnant pas le contrôle .....	–	(56)	(220)	– (276)
	7 974	(514)	(2 204)	– 5 256
Résultat de base par action des activités poursuivies .....	0,03	–	(0,01)	(0,02) –
Résultat de base par action des activités abandonnées .....	–	–	–	0,02 0,02
<b>Résultat de base par action</b> .....	0,03	–	(0,01)	– 0,02
Résultat dilué par action des activités poursuivies .....	0,03	–	(0,01)	(0,02) –
Résultat dilué par action des activités abandonnées .....	–	–	–	0,02 0,02
<b>Résultat dilué par action</b> .....	0,03	–	(0,01)	– 0,02

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 31. Ajustements trimestriels (non-audités – informations supplémentaires) (suite)

#### Ajustements aux états consolidés intermédiaires du résultat (suite)

			Trimestre terminé le 31 mars 2013	
	Montants présentés antérieurement	Ajustements liés à IFRIC 20	Activités abandonnées	Montants ajustés
<b>Produits – Ventes d'or</b> .....	106 055	–	(33 477)	72 578
<b>Charges d'exploitation</b>				
Charges d'exploitation minière .....	51 671	–	(19 835)	31 836
Dotations aux amortissements d'immobilisations corporelles .....	14 223	3 866	(4 665)	13 424
Charges administratives .....	5 287	–	(425)	4 862
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative .....	736	–	(37)	699
Rémunération fondée sur des actions .....	713	–	–	713
Perte de valeur .....	35 100	–	(35 100)	–
<b>Résultat opérationnel</b> .....	(1 675)	(3 866)	26 585	21 044
<b>Autres charges (produits)</b>				
Produits financiers .....	(30)	–	–	(30)
Charges financières .....	439	–	(137)	302
Perte de change .....	802	–	(45)	757
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b> .....	(2 886)	(3 866)	26 767	20 015
<b>Charge d'impôt sur le résultat</b>				
Exigible .....	6 814	(2 362)	–	4 452
Différé .....	3 471	1 685	(3 000)	2 156
	10 285	(677)	(3 000)	6 608
Résultat net de la période des activités poursuivies .....	(13 171)	(3 189)	29 767	13 407
Résultat net de la période des activités abandonnées .....	–	–	(29 767)	(29 767)
<b>Résultat net de la période</b> .....	(13 171)	(3 189)	–	(16 360)
<b>Résultat net des activités poursuivies attribuable aux :</b>				
Actionnaires .....	(7 290)	(2 870)	21 658	11 498
Participations ne donnant pas le contrôle .....	(5 881)	(319)	8 109	1 909
	(13 171)	(3 189)	29 767	13 407
<b>Résultat net de la période attribuable aux :</b>				
Actionnaires .....	(7 290)	(2 870)	–	(10 160)
Participations ne donnant pas le contrôle .....	(5 881)	(319)	–	(6 200)
	(13 171)	(3 189)	–	(16 360)
Résultat de base par action des activités poursuivies .....	(0,03)	(0,01)	0,08	0,04
Résultat de base par action des activités abandonnées .....	–	–	(0,08)	(0,08)
<b>Résultat de base par action</b> .....	(0,03)	(0,01)	–	(0,04)
Résultat dilué par action des activités poursuivies .....	(0,03)	(0,01)	0,08	0,04
Résultat dilué par action des activités abandonnées .....	–	–	(0,08)	(0,08)
<b>Résultat dilué par action</b> .....	(0,03)	(0,01)	–	(0,04)

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 31. Ajustements trimestriels (non-audités – informations supplémentaires) (suite)

#### Ajustements aux états consolidés intermédiaires du résultat (suite)

			Trimestre terminé le 30 juin 2013	
	Montants présentés antérieurement	Ajustements liés à IFRIC 20	Activités abandonnées	Montants ajustés
<b>Produits – Ventes d'or</b> .....	71 136	–	(17 355)	53 781
<b>Charges d'exploitation</b>				
Charges d'exploitation minière .....	39 015	–	(12 421)	26 594
Dotations aux amortissements d'immobilisations corporelles .....	12 406	6 172	(3 962)	14 616
Charges administratives .....	4 274	–	(301)	3 973
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative .....	45	–	(17)	28
Rémunération fondée sur des actions .....	(670)	–	–	(670)
Perte de valeur .....	47 526	–	(47 526)	–
<b>Résultat opérationnel</b> .....	(31 460)	(6 172)	46 872	9 240
<b>Autres charges (produits)</b>				
Produits financiers .....	(45)	–	–	(45)
Charges financières .....	582	–	(142)	440
Gain de change .....	(620)	–	133	(487)
Perte de valeur sur le placement dans GoviEx .....	19 600	–	–	19 600
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b> .....	(50 977)	(6 172)	46 881	(10 268)
<b>Charge (produit) d'impôt sur le résultat</b>				
Exigible .....	3 937	(1 080)	(1)	2 856
Différé .....	(1 553)	–	–	(1 553)
	2 384	(1 080)	(1)	1 303
Résultat net de la période des activités poursuivies .....	(53 361)	(5 092)	46 882	(11 571)
Résultat net de la période des activités abandonnées .....	–	–	(46 882)	(46 882)
<b>Résultat net de la période</b> .....	(53 361)	(5 092)	–	(58 453)
<b>Résultat net des activités poursuivies attribuable aux :</b>				
Actionnaires .....	(46 475)	(4 583)	38 246	(12 812)
Participations ne donnant pas le contrôle .....	(6 886)	(509)	8 636	1 241
	(53 361)	(5 092)	46 882	(11 571)
<b>Résultat net de la période attribuable aux :</b>				
Actionnaires .....	(46 475)	(4 583)	–	(51 058)
Participations ne donnant pas le contrôle .....	(6 886)	(509)	–	(7 395)
	(53 361)	(5 092)	–	(58 453)
Résultat de base par action des activités poursuivies .....	(0,17)	(0,02)	0,14	(0,05)
Résultat de base par action des activités abandonnées .....	–	–	(0,14)	(0,14)
<b>Résultat de base par action</b> .....	(0,17)	(0,02)	–	(0,19)
Résultat dilué par action des activités poursuivies .....	(0,17)	(0,02)	0,14	(0,05)
Résultat dilué par action des activités abandonnées .....	–	–	(0,14)	(0,14)
<b>Résultat dilué par action</b> .....	(0,17)	(0,02)	–	(0,19)

## Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

### 31. Ajustements trimestriels (non-audités – informations supplémentaires) (suite)

#### Ajustements aux états consolidés intermédiaires du résultat (suite)

	Trimestre terminé le 30 septembre 2013		
	Montants présentés antérieurement	Ajustements liés à IFRIC 20	Montants ajustés
<b>Produits – Ventes d'or</b> .....	49 488	–	49 488
<b>Charges d'exploitation</b>			
Charges d'exploitation minière .....	29 485	–	29 485
Dotations aux amortissements d'immobilisations corporelles .....	13 161	3 333	16 494
Charges administratives .....	4 170	–	4 170
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative .....	238	–	238
Rémunération fondée sur des actions .....	2 036	–	2 036
<b>Résultat opérationnel</b> .....	398	(3 333)	(2 935)
<b>Autres charges (produits)</b>			
Produits financiers .....	(88)	–	(88)
Charges financières .....	196	–	196
Perte (gain) de change .....	(1 081)	–	(1 081)
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b> .....	1 371	(3 333)	(1 962)
<b>Charge (produit) d'impôt sur le résultat</b>			
Exigible .....	2 323	(583)	1 740
Différé .....	(3 475)	–	(3 475)
	(1 152)	(583)	(1 735)
Résultat net de la période des activités poursuivies .....	2 523	(2 750)	(227)
Résultat net de la période des activités abandonnées .....	(4 588)	–	(4 588)
<b>Résultat net de la période</b> .....	(2 065)	(2 750)	(4 815)
<b>Résultat net des activités poursuivies attribuable aux :</b>			
Actionnaires .....	1 660	(2 475)	(815)
Participations ne donnant pas le contrôle .....	863	(275)	588
	2 523	(2 750)	(227)
<b>Résultat net de la période attribuable aux :</b>			
Actionnaires .....	(2 731)	(2 475)	(5 206)
Participations ne donnant pas le contrôle .....	666	(275)	391
	(2 065)	(2 750)	(4 815)
Résultat de base par action des activités poursuivies .....	0,01	(0,01)	–
Résultat de base par action des activités abandonnées .....	(0,02)	–	(0,02)
<b>Résultat de base par action</b> .....	(0,01)	(0,01)	(0,02)
Résultat dilué par action des activités poursuivies .....	0,01	(0,01)	–
Résultat dilué par action des activités abandonnées .....	(0,02)	–	(0,02)
<b>Résultat dilué par action</b> .....	(0,01)	(0,01)	(0,02)

## RENSEIGNEMENTS CORPORATIFS

### BUREAU CORPORATIF CANADA

#### SEMAFO INC.

100, boul. Alexis-Nihon, 7<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec)  
H4M 2P3

Téléphone : 514 744-4408  
Sans frais : 1 888 744-4408  
Télécopieur : 514 744-2291  
Courriel : [info@semafo.com](mailto:info@semafo.com)  
Site Internet : [www.semafo.com](http://www.semafo.com)

### AUDITEUR

#### PRICEWATERHOUSECOOPERS LLP

1250, boul. René-Lévesque Ouest, Bureau 2800  
Montréal (Québec)  
H3B 2G4

### AGENT DE TRANSFERTS

#### SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA

1500, rue Université, Bureau 700  
Montréal (Québec)  
H3A 3S8

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

L'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires aura lieu à 10 h 00, le jeudi 15 mai 2014  
Le Centre Sheraton Montréal, Salon Jarry & Joyce  
1201, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 2L7

### INSCRIPTIONS BOURSIÈRES

#### BOURSE DE TORONTO

#### BOURSE NASDAQ OMX STOCKHOLM

Symbole : SMF  
CUSIP : 816922  
ISIN : CA8169221089

### RAPPORT ANNUEL

Pour toute question, incluant l'obtention de ce rapport en anglais ou en français, veuillez contacter le département de Relations avec les investisseurs à :

Téléphone : 514 744-4408  
Sans frais : 1 888 744-4408  
Télécopieur : 514 744-2291  
Courriel : [info@semafo.com](mailto:info@semafo.com)  
Site Internet : [www.semafo.com](http://www.semafo.com)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### JEAN LAMARRE

Président exécutif du Conseil

### BENOIT DESORMEAUX, CPA, CA

### TERENCE F. BOWLES, ENG., MBA, ICD.D<sup>1,3</sup>

### JOHN LeBOUTILLIER, CM<sup>2\*</sup>

Administrateur principal

### GILLES MASSON, CPA, CA<sup>1\*, 2</sup>

### LAWRENCE McBREARTY<sup>2, 3\*</sup>

### TERTIUS ZONGO<sup>1, 3</sup>

1 Membre du Comité d'audit

2 Membre du Comité des ressources humaines et de régie d'entreprise

3 Membre du Comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité et du développement durable

\* Président du comité

## HAUTE DIRECTION

### BENOIT DESORMEAUX, CPA, CA

Président et chef de la direction

### MICHEL CREVIER, géo, MScA

Vice-président, exploration et géologie  
minière et personne qualifiée

### SYLVAIN DUCHESNE, ing.

Directeur général, construction et  
ingénierie

### ROBERT LAVALLIÈRE, géo, MBA

Vice-président, affaires corporatives  
et relations avec les investisseurs

### ALAIN MÉLANSON, CRHA

Vice-président, ressources humaines

### MARTIN MILETTE, CPA, CA

Chef de l'information financière

### PATRICK MORYOUSSEF, ing.

Vice-président, opérations minières

### ERIC PAUL-HUS, LL.L

Vice-président, service juridique,  
chef de la conformité et secrétaire

Pour consulter le rapport de développement durable 2013 de SEMAFO, veuillez consulter notre site Internet à l'adresse : [www.semafo.com](http://www.semafo.com).



UNE EXPERTISE INTERNATIONALE<sup>MD</sup>  
UN ENGAGEMENT HUMAIN

**SEMAFO Inc.**  
100, boul. Alexis-Nihon  
7<sup>e</sup> étage  
Saint-Laurent (Québec) Canada  
H4M 2P3

[www.semafo.com](http://www.semafo.com)